Le patrimoine industriel au Québec

Québec

86-01793/

Le patrimoine industriel au Québec

ÉTAT DE LA SITUATION ET RECOMMANDATIONS

Rapport préparé par
Louise Trottier

Commission des biens culturels du Québec

Le patrimoine industriel au Québec

Manufacture de vêtements, Québec, 1905, Fonds F. Pouliot, Archives nationales du Québec. Les documents photographiques témoignent de la vie ouvrière, de l'organisation des tâches, du milieu de travail. (Archives nationales du Québec N-79-12-43)

Couverture:
Le foulage des peaux de fourrure dans la Tannerie Maranda et Labrecque, à Québec, la plus ancienne du genre en Amérique du Nord. (Commission des biens culturels)

Le contenu de cette publication
a été réalisé par la Commission
des biens culturels

Édition produite par
la Direction générale des
publications gouvernementales

Dépôt légal — 3e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-09082-2
© Gouvernement du Québec 1985

Commission des biens culturels du Québec

Monsieur Paul-Louis Martin, président
Monsieur Jean Lavoie, vice-président
Madame Jeannine Gaudet-Brault, commissaire
Madame Lise Gauvin, commissaire
Madame Julia Gersovitz, commissaire
Monsieur Jacques Lemieux, commissaire
Madame Anne MacLaren, commissaire
Monsieur Marcel Moussette, commissaire
Madame Monique Larouche-McClemens, commissaire
Madame Jeannot Poulin, commissaire
Monsieur Georges-E. Sioui, commissaire

Secrétariat

Madame Micheline Girard
Madame Micheline Lafrance
Madame Linda Larose

Siège social de la Commission:

12, rue Sainte-Anne, Québec, G1R 3X2
(418) 643-8378

Table des matières

Remerciements 9
Préface 11
Mandat du consultant 13

Introduction 15

1. Élaboration du concept «patrimoine industriel» 19

Terminologie 19
Typologie 21
Approches 21
Recherche, enseignement, inventaire 21
Conservation, mise en valeur 22
Critique de ces démarches 23

2. Fondements historiques du phénomène de l'industrialisation au Québec 25

3. Le patrimoine industriel au Québec 32

Les organismes du gouvernement provincial 32
Un organisme fédéral: Parcs Canada 35
Une société d'État: Hydro-Québec 35
Des organismes autonomes 37
Région 01: Bas-Saint-Laurent — Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine 37
Région 02: Saguenay — Lac-Saint-Jean 39
Région 03: Québec 41
Région 04: Mauricie — Bois-Francs 44
Région 05: Estrie 46
Région 06: Montréal 47
Région 07: Outaouais 55
Région 08: Abitibi-Témiscamingue 55
Région 09: Côte-Nord 57

4. Nouvelles perspectives dans le processus de conservation et de mise en valeur 60

Proposition d'une ligne de conduite d'entreprise à l'égard du patrimoine industriel 60
Gestion et conservation: une approche modulée 61
La réutilisation des bâtiments industriels et commerciaux 63
Vers une stratégie de développement du tourisme industriel au Québec 65
La mise en valeur du patrimoine industriel comme élément fondamental de la culture technique 67

5. Conclusion — déclaration de principe 69

Annexe 1 Notes 71
Annexe 2 Bibliographie 77
Annexe 3 Liste des intervenants 83

Remerciements

La Commission des biens culturels remercie vivement toutes les personnes et tous les organismes qui ont collaboré avec empressement à la production de cette étude. Ces intervenants, dont on trouvera la liste en annexe 3, ont perçu comme nous l'intérêt et l'urgence d'établir quelques consensus à l'égard de la sauvegarde du patrimoine industriel et n'ont ménagé ni leur temps ni leurs conseils pour faire de cette démarche un véritable succès.

Nos remerciements s'adressent également à l'historienne et muséologue Louise Trottier pour la remarquable attention qu'elle a portée dans l'éxécution de ce mandat. L'envergure du sujet et l'absence de balises rendaient pareille étude extrêmement délicate, sinon remplie d'embûches. Elle a su relever le défi avec beaucoup de motivation en faisant preuve d'un sens professionnel que tous les intervenants ont hautement apprécié.

Si ce document réussit à survivre au contexte qui l'a généré et continue à servir comme référence utile pour plusieurs années, ce sera pour une grande part le fait de la contribution personnelle de Louise Trottier.

Paul-Louis Martin

Préface

La publication de cette étude sur le patrimoine industriel au Québec représente le troisième et dernier volet d'un processus de consultation active entrepris par la Commission des biens culturels depuis 1978. Parmi les sujets déjà abordés citons la place des amateurs en archéologie, la fiscalité des biens immobiliers anciens, les ensembles conventuels, l'architecture contemporaine en milieu ancien, et enfin le patrimoine maritime et le patrimoine agricole et horticole. Ces deux derniers sujets ont fait l'objet de publications similaires à celle-ci en 1983 et 1984.

Pour chacune de ces trois études, une démarche identique a été suivie: définir et préciser la notion, identifier et limiter le champ d'application, identifier les acteurs et les projets de conservation en cours, proposer des actions à prendre, puis à partir de ce document de travail, soumettre toute la question à une consultation générale afin de dégager des consensus.

Le contenu du premier document de travail a effectivement été soumis à tous les intervenants qui l'ont analysé, commenté et approuvé pour la plupart. Il a ensuite été discuté, modifié et amélioré lors d'un atelier de travail tenu à Montréal le 30 novembre 1984, au terme d'échanges fructueux entre 48 participants. Il en est résulté un bloc de 9 recommandations que les membres de la Commission des biens culturels ont étudiées et adoptées à leur réunion du 1er février 1985. Le texte des recommandations, transmis au Ministre des Affaires culturelles, apparaît également dans cette publication.

En véhiculant le plus largement possible les réflexions et les propositions des gens qu'elle consulte, la Commission des biens culturels souhaite favoriser une meilleure prise de conscience et démontrer l'intérêt que nous trouverons tous à conserver les éléments les plus significatifs de notre héritage industriel.

Il convient d'établir très clairement au départ qu'en raison de la complexité du domaine industriel et des finalités propres à la production économique, la Commission partage l'avis d'une grande majorité d'intervenants qui favorisent la sensibilisation, le développement et l'appui de la responsabilité interne de l'entreprise. Elle favorise également la prise en charge et le respect intelligent des valeurs du passé par chaque propriétaire ou détenteur partiel selon les compétences de chacun.

Bien que la conservation du patrimoine industriel représente ultimement un choix de société dont l'effet se répercutera sur les générations à venir, elle implique une prise en charge par des individus ou des groupes vivant les contraintes d'aujourd'hui. Ainsi donc un débat large et ouvert doublé d'un partenariat poussé au sein duquel l'appareil d'État ne doit ni tenter d'envahir ni tenter de se retirer, peuvent garantir à terme l'utilisation des richesses culturelles formidables que représente le patrimoine industriel du Québec.

Mandat du consultant

Le mandat de l'historienne et muséologue Louise Trottier se résumait à ceci: a) définir le concept de patrimoine industriel développé dans les principaux pays d'Europe occidentale et aux États-Unis, b) proposer une définition, une envergure et des limites qui s'accordent aux réalités historiques du Québec, c) dresser l'état de la situation actuelle au Québec à partir d'entrevues avec les intervenants majeurs impliqués dans la recherche et la conservation de ce patrimoine, d) proposer des recommandations d'action issues des besoins identifiés en vue d'améliorer la sauvegarde de cet héritage.

Comme il arrive souvent dans ce type d'analyse, les intervenants se sont avérés plus nombreux que prévu, le questionnement est aussi apparu plus riche et plus complexe. Le groupe de travail interne constitué de Louise Trottier et des membres permanents de la Commission a dû, à quelques reprises, s'ajuster aux réalités et contribuer même activement à la rédaction du document de travail, ce qui explique une différence de style au chapitre 4, avec l'accord entier de l'auteur. Le rapport préliminaire destiné à la consultation en atelier a également dû être enrichi d'une synthèse historique du phénomène de l'insdustrialisation au Québec.

Louise Trottier a effectué la plus grande partie de ces tâches en quatre périodes de temps totalisant 23 semaines, réparties entre le 13 septembre 1982 et le 29 août 1983. Pour des raisons techniques et également d'opportunité, l'atelier de travail prévu initialement au printemps 1984 fut reporté au 30 novembre suivant. En ajoutant enfin l'étape finale de révision et de publication, janvier et février 1985, cela explique la parution un peu plus tardive que prévu des résultats de cette importante contribution.

Certes l'analyse de la question est loin d'avoir été exhaustive, la Commission des biens culturels n'a et n'aura jamais la prétention d'épuiser un sujet tel celui-ci: plusieurs intervenants ont regretté l'absence de comparaison avec la situation en Ontario et ailleurs au Canada, la plupart ont déploré aussi le peu de participation des milieux directement mis en cause, à savoir les entreprises industrielles, les syndicats, les associations commerciales; des chercheurs ont fait justement état de problématiques particulières à certains secteurs qui devraient être débattues à fond avant même de tenter toute approche de conservation. Malgré l'à propos de ces critiques, il est clair que le consultant ne pouvait déborder les limites de son mandat et viser des objectifs inaccessibles. La Commission ne dispose que de peu de moyens et doit s'imposer des choix qu'on peut bien sûr discuter, elle a délibérément opté pour ce premier pas en matière de connaissance du patrimoine industriel au Québec. S'il ne constitue pas la première pierre à l'édifice à construire, il peut au moins servir comme esquisse du plan à préciser dans les années qui viennent.

Fours à charbons de bois, Saint-Raymond de Portneuf. Malgré l'ancienneté de cette technologie, la fabrication de charbon de bois n'a guère fait l'objet d'attention de la part des conservateurs et des interprètes de l'histoire industrielle. (Commission des biens culturels)

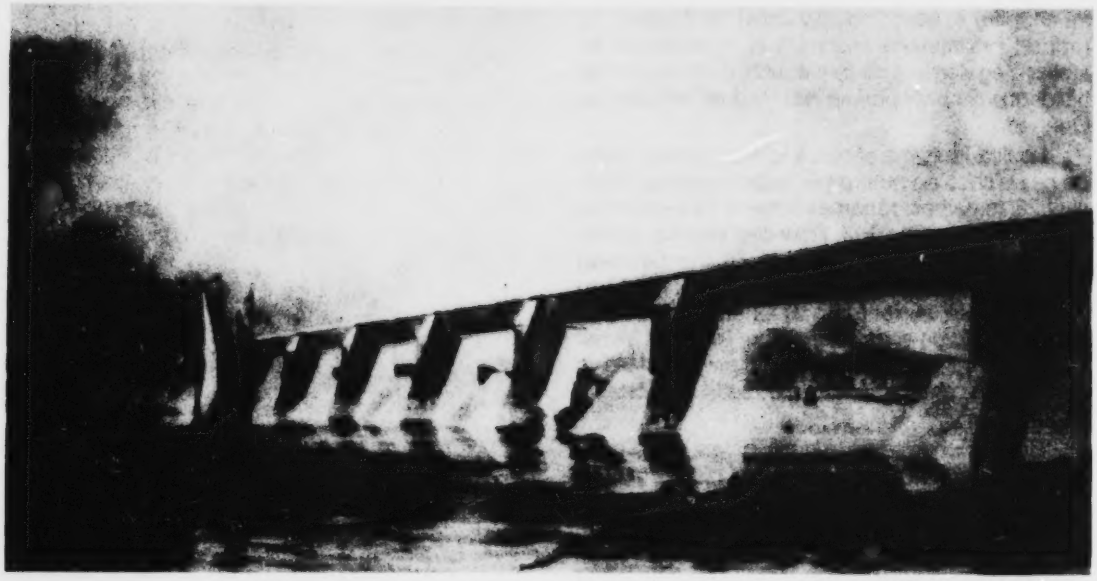

Le pont Victoria, à Montréal, en 1860. On a oublié qu'il fut à l'origine un pont couvert. Une entente gouvernementale doit survenir incessamment pour assurer la conservation de la centaine de ponts couverts qui subsistent encore au Québec. (Collection privée)

Introduction

Le concept de patrimoine industriel a émergé d'une prise de conscience qui s'est manifestée depuis près d'une quinzaine d'années dans nombre de pays industrialisés. Cette prise de conscience a été provoquée par différents facteurs: le mouvement de reconstruction entrepris à la suite de la Seconde Guerre mondiale, le vieillissement des structures de production mises en place au XIX^{e} et au début du XX^{e} siècles, l'impact de l'industrialisation sur le milieu environnant et la croissance urbaine.

À cette conjoncture se rattache l'apparition d'une nouvelle science, l'archéologie industrielle. Elle a été initiée en Angleterre au début des années 60 et s'est répandue dans la plupart des pays européens et aux États-Unis au cours de la décennie suivante. Sa méthodologie et son champ d'action ont été précisés lors de colloques scientifiques internationaux tenus particulièrement en Angleterre, en Allemagne, en Suède et en France.

Le but de l'archéologie industrielle est d'apporter une dimension concrète aux études en histoire économique, sociale, des sciences et de la technologie. Cette discipline s'appuie surtout sur des artefacts, des documents d'archives, écrits et iconographiques de même que sur des relevés topographiques et architecturaux. Fondée sur la pluridisciplinarité, elle réfère donc autant aux sciences de l'homme qu'à l'architecture et à l'ingénierie et inclut expressément tous les documents et témoignages pertinents à ces disciplines.

L'archéologie industrielle a développé tout naturellement une approche du «patrimoine industriel», phénomène d'envergure plus globale. Suivant l'avis de nombreux experts, il regroupe les secteurs suivants: les ensembles industriels et leur environnement, l'équipement technique, les voies et moyens de communication, les sources documentaires, les services techniques et les témoignages associés aux retombées de l'insdustrialisation sur le milieu humain.

La méthodologie suggérée est fondée, au départ, sur l'identification des principales phases du développement industriel dans un pays donné.

Elle se traduit par la recherche et l'enseignement dans les disciplines précédemment citées, la diffusion des connaissances et, dans une certaine limite, par la production d'inventaires de sites industriels. En Europe, aux États-Unis, et ailleurs au Canada, ces activités relèvent autant du monde universitaire que d'organismes publics, de sociétés culturelles, d'associations professionnelles ou encore de groupes d'éducation populaire.

Appuyés sur des considérations d'ordre économique, social et idéologique, les projets qui ont été réalisés au cours des dernières années ont fait ressortir la problématique de la conservation et de la mise en valeur des vestiges industriels. Néanmoins, jusqu'à maintenant, aucun consensus n'a été atteint face à leur réutilisation; mais des tendances existent vers la muséologie et l'écomuséologie.

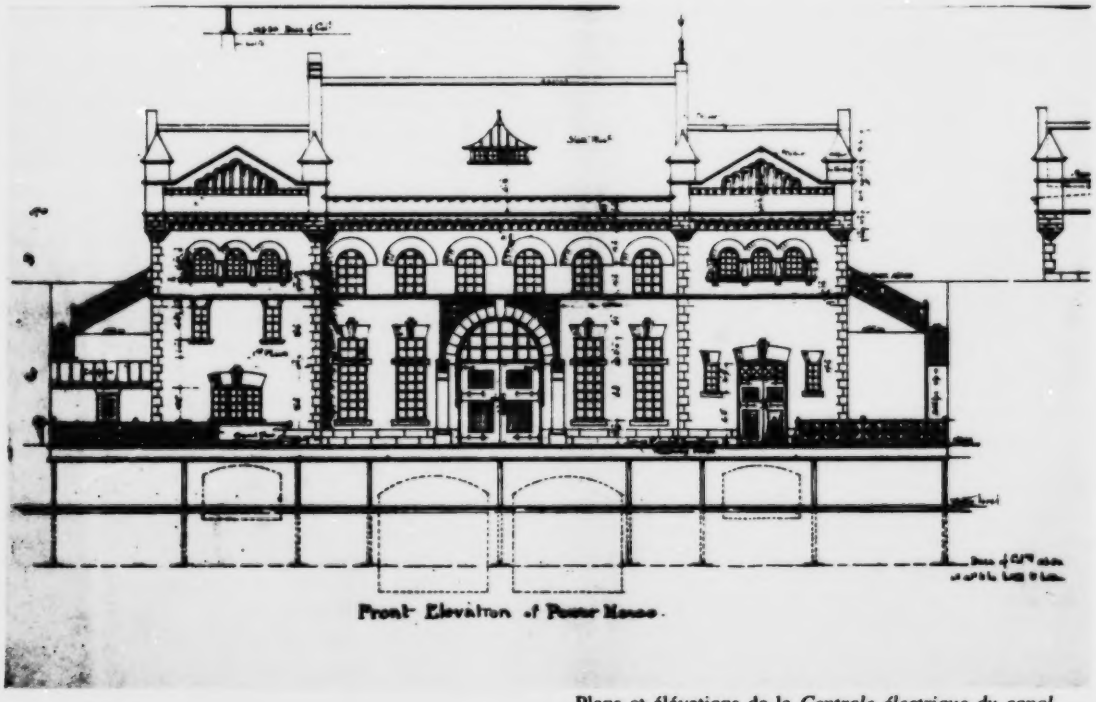

Plans et élévations de la *Centrale électrique du canal Soulanges*, à Côteau-du-Lac, 1898. Ce type d'architecture néo-médiévale dite «château» a connu une grande vogue à la fin du siècle dernier: gares, hôtels, casernes, etc. Il symbolisait la puissance industrielle naissante du Dominion of Canada. L'immeuble, maintenant classé monument historique, servait à alimenter en électricité les écluses du canal Soulanges. (Plans prêtés par Jean Belisle)

Une fois cernée la notion de patrimoine industriel, nous avons voulu vérifier comment elle pouvait s'appliquer au contexte du Québec. Lors d'une première démarche, nous avons donc référé aux études récentes en sciences de l'homme, particulièrement en histoire, afin de déceler les grandes étapes et les caractéristiques de l'évolution industrielle de la province.

J.-N. Fauteux, dans son «Essai sur l'industrie au Régime français» paru en 1926, a démontré que des activités économiques de type industriel avaient bel et bien fleuri dans la vallée du Saint-Laurent. On pense tout naturellement ici aux Forges du Saint-Maurice, à la construction navale à Québec, la tannerie des cuirs, aux briquetteries et peut-être à d'autres secteurs moins bien connus encore. Il n'entre pas dans notre intention de minimiser leur importance au contraire, ni de négliger leurs caractères; toutefois on pourrait, par pure convention, admettre qu'ils se rattachent à notre période proto-industrielle et convenir aussi qu'ils devraient faire l'objet d'autant d'attention et de recherche que la période qui suit immédiatement et qualifiée sans réserve de «période industrielle».

Les sources consultées s'accordent pour situer les premiers moments de la période industrielle dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle. Ces manifestations sont le résultat d'un processus de transformations radicales des conditions de production, lequel a été accéléré par des facteurs précis: inventions techniques, marchés, investissements, augmentation de la main-d'oeuvre et constitution juridique des compagnies[1].

Entre 1850 et 1870, l'industrialisation est favorisée par la conjoncture politico-économique: le gouvernement de l'Union assure une certaine stabilité politique qui donne lieu à une «intégration économique». Celle-ci s'exprime par le développement des voies de communication et le stimulus donné à l'immigration britannique. D'autre part, ces années voient la concentration de l'industrie surtout à Montréal.

Interrompu par la crise de 1873 à 1878, le processus connaît une relance à partir de 1880. Les causes sont d'ordre économique: établissement d'un tarif préférentiel avec l'Angleterre, agrandissement du marché canadien et construction d'un nouveau chemin de fer. Pendant cette période les secteurs industriels suivants dominent: les produits alimentaires, le bois, le cuir (chaussures), les textiles, l'industrie lourde — surtout le fer et l'acier employés dans l'équipement ferroviaire — et le tabac.

La fin du XIX^{e} siècle est marquée par le développement de nouveaux secteurs fondés sur l'exploitation des ressources naturelles: l'hydro-électricité, les pâtes et papiers, l'électrométallurgie, l 'électrochimie et les mines. Situées généralement près des sources d'énergie et des matières premières, les entreprises présentent de vastes dimensions et exigent une machinerie plus complexe et d'un coût plus élevé qu'auparavant. Ce résultat des inventions techniques de l'époque implique des investissements considérables qui ne peuvent être fournis que par les grandes sociétés à capital-action et requièrent davantage une main-d'oeuvre spécialisée. Et la hausse de la demande provenant des pays étrangers — Angleterre, États-Unis — conditionne le développement des ressources naturelles, ce qui amène la production à se diriger principalement vers l'exportation et drainer le capital américain[2].

Ces grandes phases ayant été dégagées, nous avons voulu offrir, dans un deuxième temps, une vision globale sur la situation actuelle du patrimoine industriel au Québec, particulièrement en ce qui concerne les aspects de la recherche et de l'utilisation. Il faut souligner que, depuis plus d'un an, certaines initiatives ont été publicisées par l'entremise de colloques, de conférences et d'écrits.

Ce sont justement les démonstrations de cette prise de conscience que nous avons retracées en adoptant une méthode définie. Premièrement nous avons sélectionné environ une centaine d'intervenants répartis dans les 9 régions administratives de la province. Ils ont été identifiés à partir de sources d'information pertinentes — journaux, dossiers, publications spécialisées — ou par l'entremise de personnes-ressources provenant de différents milieux, organismes gouvernementaux et privés, institutions d'enseignement et centres de recherche, établissements muséologiques, archives. Ces informateurs ont été choisis surtout parce que leurs activités professionnelles ou personnelles étaient rattachées à nos préoccupations.

Deuxièmement, nous avons conduit auprès d'eux une enquête fondée sur un questionnaire regroupant 5 thèmes: l'identification des vestiges industriels, l'état de la recherche et de la documentation à leur sujet, les moyens utilisés pour la conservation et la mise en valeur, les moyens de diffusion des connaissances et les recommandations devant être éventuellement formulées. Ces entrevues ont été complétées par une quantité appréciable de documentation écrite qui résulte de la collaboration suivie de nos interlocuteurs.

La présentation du travail suit les divisions administratives régionales. Ce qui nous a permis d'apporter quelques données historiques sur le développement industriel de chaque région, d'identifier les secteurs qui en sont les plus marquants — par exemple l'exploitation forestière en Mauricie, dans l'Outaouais et au Saguenay — Lac-Saint-Jean, les mines en Abitibi, le textile en Estrie — et ceux qui sont actuellement considérés comme partie intégrante du patrimoine industriel.

En dernière partie, nous proposons aux entreprises une ligne de conduite vis-à-vis du patrimoine industriel dont elles sont les génératrices. Y sont décrits les éléments qui le constituent et les principes devant guider toute action pour en assurer la conservation et la mise en valeur. Diverses options sont présentées tant sur le plan de la recherche — inventaires — que sur celui de l'architecture — réutilisation des édifices, restauration et recyclage. Et sur le plan économique, nous avons examiné, entre autres, toutes les ressources qui sont offertes par le tourisme industriel.

Compte tenu du temps limité dont nous disposions pour mener à bien cette recherche, il ne nous appartenait pas de produire un répertoire systématique et exhaustif de tous les sites industriels ayant existé dans la Province, ni d'en écrire l'histoire de façon détaillée. Tout au plus les informations recueillies nous ont servi à dresser un état de question sur la situation présente du patrimoine industriel au Québec.

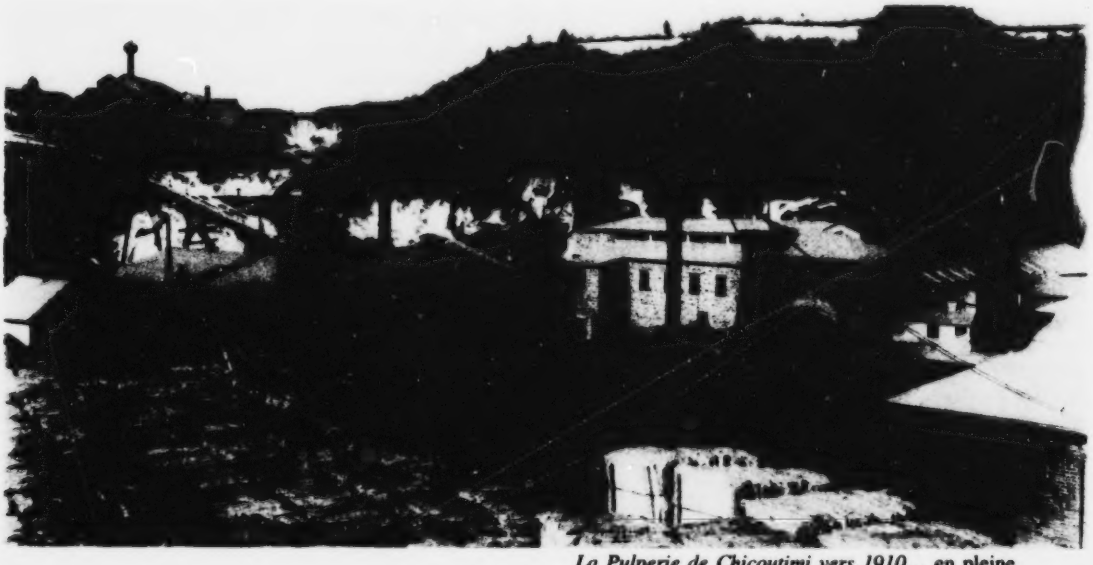

La Pulperie de Chicoutimi vers 1910... **en pleine activité, dotée de toutes les installations nécessaires à la production de pulpe dont on voit les ballots à l'avant-plan. (Archives nationales du Québec à Chicoutimi, Fonds Lemay, collection de la Société historique du Saguenay)**

1. Élaboration du concept «patrimoine industriel»

1. Terminologie

Le concept de patrimoine industriel est issu directement de l'archéologie industrielle. Pour résumer les définitions proposées par les Britanniques qui l'ont initiée, cette science a pour objet la recherche, l'inventaire, l'examen, l'analyse et, dans certains cas, la conservation des monuments industriels. Ici l'expression «monuments industriels» doit être entendue dans le sens de «vestiges physiques de la révolution industrielle»[1] et dans son acception générale, cette expression a rencontré l'assentiment des milieux scientifiques préoccupés par le sujet tant en Europe qu'aux États-Unis[2].

Toutefois certaines questions ont été soulevées relativement aux limites chronologiques à l'intérieur desquelles devraient être comprises les opérations de l'archéologie industrielle. Pour les Britanniques il était normal d'envisager comme point de départ des recherches la fin du XVIII[e] siècle, soit précisément l'époque de la révolution industrielle. Ceci parce qu'elle correspond à un large mouvement de transformations socio-économiques jailli directement d'un environnement social réceptif aux changements et aux innovations. En pratique cette période aurait débuté vers les années 1770[3].

Cependant les spécialistes français s'opposent à cette démarcation périodique. Ils invoquent l'exemple des usines à fer de l'Ancien Régime et le fonctionnement des ateliers artisanaux dont la multiplicité, tant au point de vue professionnel que régional, pourrait prendre le caractère d'une organisation industrielle. Ainsi le champ d'action de l'archéologie industrielle en France serait antérieur à 1750[4].

Autre réalité dont il faut tenir compte: celle des pays nouvellement industrialisés. En Scandinavie par exemple, surtout au Danemark et en Finlande, les premières manifestations de l'industrie remontent aux années 1850. Cette époque sert donc de point de repère aux recherches en archéologie industrielle[5] dans ces pays.

Il résulte des réflexions précédemment émises que ce domaine d'étude ne devrait pas être fondé sur la seule périodisation jugée trop aléatoire; toute activité industrielle se continuant à travers les siècles obéit davantage à un processus: organisation de la production, formation d'un patronat et d'une classe ouvrière, mise en marché, investissements, et ainsi de suite. Comme chaque pays expérimente différemment ces manifestations ponctuelles, il lui incombe d'identifier son propre «moment industriel» et surtout d'en comprendre le processus.

La discussion touche également l'expression «monument industriel». Pour Robert A. Buchanan, porte-parole des chercheurs britanniques, un «monument industriel» c'est tout vestige relié à une phase obsolète d'une industrie, d'un système de transport, allant d'une pierre du néolithique à un avion ou un ordinateur récemment tombé en désuétude».

En pratique cependant, il est d'usage de limiter l'attention aux monuments des deux derniers siècles environ, à la fois parce que les périodes anciennes relèvent de techniques historiques et archéologiques plus conventionnelles et en raison de l'abondante masse de matériel datant du début de la révolution industrielle[6].

Les experts français font ressortir l'aspect symbolique du monument industriel: «il peut renvoyer à la quotidienneté... dans sa forme la plus objective: celle des rapports de production»[7].

Le débat est ouvert: un monument industriel peut-il être considéré au même titre qu'un monument historique? Si celui-ci est édifié pour commémorer le souvenir d'une personne ou d'une chose et exalter la «gloire de la nation», pour quelles raisons doit-on aussi conserver celui-là? C'est ici que le discours atteint une dimension idéologique. Tout comme les monuments historiques, les monuments industriels possèdent aussi une image, celle de la société qui les a créés et de cette représentation, il faut tenir compte dans le choix des vestiges à protéger[8].

Troisièmement il s'est avéré que l'expression «archéologie industrielle» présentait des contraintes sur le plan épistémologique. Elles se manifestaient surtout au sujet de la conservation et de la mise en valeur des vestiges industriels. On a eu tendance à se concentrer exclusivement sur leur aspect architectural et à ignorer les autres. On affichait là une attitude mutilante en faisant abstraction de la réalité et par conséquent du caractère multidisciplinaire que possède ce champ d'étude.

Les Forges du Saint-Maurice, en 1844. Site de l'une des activités industrielles les plus importantes de l'époque coloniale, devenu parc historique national, il est maintenant ouvert au public. (Archives publiques du Canada, artiste anonyme, négatif n° C-1241) «Mr. Bell's Forges on the St. Maurice, near 3 Rivers». Attribué à Georges Seton (1819-1905).

Effectivement l'archéologie industrielle regroupe autant les sciences humaines: histoire économique, sociale, des sciences et de la technologie, de la culture matérielle; ethnologie, folklore, géographie, muséologie, que l'architecture et les beaux-arts. On y greffe également toutes les sources documentaires reliées aux vestiges mêmes: archives, iconographie, documents sonores[9] et c'est justement cette multidisciplinarité qui lui a permis d'évoluer vers le concept de «patrimoine industriel».

2. *Typologie*

À partir des actes de colloques internationaux, des publications, des réalisations et des projets en cours dans plusieurs pays industrialisés, nous avons pu identifier les principaux secteurs faisant l'objet du patrimoine industriel et les classifier de la façon suivante:

1. Exploitation des ressources naturelles:
— industrie minière: mines, forges, fonderies
— industries sidérurgique et métallurgique
— carrières
— argile
— industrie forestière: moulins à scie, à pâtes et papiers
— industrie de la pêche

2. Développement des ressources agricoles:
— industrie agro-alimentaire
— équipement agricole
— métiers ruraux
— élévateurs à grains
— brasseries, distilleries

3. Production de l'énergie:
— force animale
— moulins à vent et à eau
— centrales hydro-électriques, thermiques, nucléaires, etc.
— engins à vapeur, à combustion interne, à électricité
— industrie pétrolière

4. Manufactures:
— machinerie
— arsenal, armurerie
— montage de pièces (ex.: chemin de fer)
— textiles
— entrepôts
— tanneries
— métiers urbains

5. Industrie chimique:
— raffineries (sucre, pétrole)
— cristal, faïence, porcelaine, verre
— produits pharmaceutiques

6. Transports et communications:
— voies de communication: routes, ports, cours d'eau, canaux, ponts, postes de péage, panonceaux, phares, viaducs
— moyens de transport: tous systèmes de transport privé et public; par terre, air et eau
— gares, écuries publiques
— mass media: imprimerie, radio, télévision, cinéma, photographie, téléphone

7. Services d'utilité publique:
— aqueducs, réservoirs, égouts
— usines de traitement d'eau
— industrie de la construction
— galeries, passages souterrains
— réseaux de distribution de l'électricité et éclairage
— lieux de commerce: marchés urbains, grands magasins à rayons, lieux de foires et d'expositions

8. Sources documentaires:
— archives d'entreprises, privées et publiques
— enquêtes orales
— photographies et films
— documents iconographiques: tableaux, dessins, estampes, etc.

3. *Approches*

3.1 Recherche, enseignement, inventaire

La variété des thèmes qui sont englobés par le patrimoine industriel résulte des recherches qui se sont effectuées en Europe et aux États-Unis au cours des quinze dernières années. Elles se sont orientées surtout en archéologie et en histoire industrielles, en histoire sociale, des sciences et de la technologie. Elles ont permis l'élaboration d'une méthodologie fondée principalement sur des sources documentaires — par exemple les archives privées d'organismes publics et de compagnies, des registres divers, documents audio-visuels — lesquelles sont complétées par des travaux sur le terrain — enquêtes, excavations lorsqu'il y a lieu, relevés architecturaux et topographiques[10].

La recherche est généralement associée à l'enseignement supérieur. En Angleterre, un centre d'étude en histoire de la technologie existe à l'Université de Bath depuis 1964 et, en 1980, on a créé un Institut d'archéologie industrielle qui est dirigé conjointement par l'Université de Birmingham et le Ironbridge Gorge Museum[11].

Le mouvement visant à établir une discipline cohérente en archéologie et en histoire industrielles a été suivi, depuis 7 ans environ, par diverses universités européennes notamment en Suisse, en République démocratique allemande et en Italie. Dans quelques pays d'Europe de l'Est, particulièrement en Pologne et en Tchécoslovaquie, de même que dans certains pays scandinaves — Suède et Danemark — on est davantage préoccupé par le contexte socio-économique de l'histoire industrielle: capital, organisation de la production, conditions de vie et de travail, projets de mémoire collective des travailleurs. En France, l'attention a été dirigée surtout vers l'étude des structures architecturales des entreprises[12].

Ces recherches et les publications qui en sont issues ne demeurent pas confinées au seul monde académique; elles sont aussi encouragées par des organismes gouvernementaux et privés. Il est important de mentionner à cet égard l'exemple de la Suède, où le ministère du Travail, la Corporation des chemins de fer nationaux, le Conseil de l'énergie hydro-électrique favorisent la cueillette de documentation sur l'environnement physique et industriel. Ils sont secondés par des associations professionnelles, entre autres, celles des maîtres de forges, des ingénieurs et métallurgistes et même des travailleurs qui lancent leurs propres projets respectivement sur l'industrie sidérurgique et la mémoire collective.

À ceci s'ajoute l'oeuvre des «study circles» ou groupes volontaires d'éducation populaire. Ils ont été formés à partir de regroupements divers: partis politiques, sectes religieuses et syndicats, dans le but d'établir des programmes de cours et de recherches invitant à la participation du grand public. Depuis 1970, leurs activités sont concentrées sur la thématique de l'industrialisation au niveau régional[13].

Ces initiatives trouvent leur justification là où la conjoncture économique actuelle empêche un gouvernement central de subventionner totalement les projets de conservation et de mise en valeur de l'héritage industriel; on a donc intérêt à stimuler la participation directe des sociétés nationales, de l'entreprise privée et des groupes de volontaires[14].

Parallèlement, certains organismes d'envergure nationale sont chargés d'inventorier les vestiges industriels. On note l'exemple du «National Record of Industrial Monuments» (NRIM) en Angleterre. Établi depuis 1964, il compte sur la collaboration du Centre d'étude en histoire de la technologie de l'Université de Bath, du Conseil d'archéologie britannique et du ministère des Travaux publics. Et aux États-Unis ce genre d'inventaire demeure la responsabilité du «Historic American Engineering Record» (HAER) existant depuis 1969[15].

La plupart des groupements cités précédemment s'attribuent aussi un rôle de diffusion. Des associations nationales pour le patrimoine industriel se trouvent notamment en Suisse, aux États-Unis, en Italie et au Japon. Elles émettent périodiquement des publications spécialisées ou populaires et organisent plusieurs activités scientifiques: symposiums et expositions[16].

Tous ces efforts sont reliés, d'une part, à l'actualisation des connaissances dans les disciplines reliées à l'histoire de l'industrialisation et d'autre part à la conservation et la mise en valeur des vestiges industriels.

3.2 Conservation, mise en valeur

La mise en place de programmes divers: enseignement, recherches, inventaires, s'appliquant aux ensembles industriels, sert de cadre prérequis obligatoire lorsqu'il s'agit de les préserver. La conservation demeure une notion théorique formulée à partir de principes nettement définis. Nous croyons opportun de mentionner l'initiative des Britanniques, dont la démarche préliminaire concerne la propriété des structures industrielles et le genre d'intervention souhaitable.

En second lieu ils résument de cette façon les principaux points à considérer:

— le caractère unique du monument, qu'il soit le seul exemple ou encore le premier ou le dernier spécimen d'un genre particulier;

La restauration constitue une autre solution visant à sauvegarder les bâtiments tout en leur permettant de conserver leurs fonctions originales. On y a eu recours notamment en Grande-Bretagne et en France dans le cas de vieux théâtres et de salles de cinéma. Ces initiatives sont associées à la croissance et à la démocratisation des loisirs et démontrent que la notion d'industrialisation peut déboucher vers les industries reliées à la culture et au tourisme[21].

De fait, ce développement récent du tourisme culturel exerce indubitablement une influence lorsqu'intervient le problème de la mise en valeur des ensembles industriels. Une des formes de réutilisation les plus courantes semble être la muséalisation. Aux États-Unis, au Japon et en Europe — particulièrement en Autriche, en Pologne, en Scandinavie et en Tchécoslovaquie — plusieurs industries minières sont devenues le siège de musées scientifiques et techniques ou encore de musées de plein air.

À ce contexte, il faut rattacher les nouvelles tendances de la muséologie contemporaine. On pense tout de suite à l'initiative de la communauté industrielle du Creusot-Montceau-les-Mines en France dans la mise sur pied d'un écomusée.

Au point de vue juridique, des mesures de protection ont été adoptées par certains gouvernements depuis une époque assez récente. Ainsi en Norvège, aux Pays-Bas, en Suède et en Suisse, des lois spéciales ou des amendements aux lois touchant les biens culturels s'appliquent maintenant à tout ce qui est inclus dans le patrimoine industriel[22].

4. Critique de ces démarches

La méthodologie empruntée par les spécialistes européens et américains dans le traitement des données procédant du patrimoine industriel suggère certainement une vaste gamme de possibilités. Toutefois, les orientations proposées nous semblent contenir des restrictions à deux points de vue en particulier.

Si nous référons, en premier lieu, à l'aspect pluridisciplinaire qui est sous-entendu, nous nous arrêtons sur les projets de recherche en cours de même que sur le contenu des programmes

— la représentation d'un style architectural distinctif sur le plan esthétique et intégré à l'environnement où il est situé;

— les dimensions de l'édifice et l'usage prévu;

— la possibilité d'une prise en charge et d'un appui financier assurés par des organismes locaux et régionaux[17].

On ne saurait évaluer jusqu'à quel point ces principes sont en usage dans les pays européens. À toutes fins pratiques, nombre d'entre eux — ainsi la Suède, le Danemark et la Tchécoslovaquie — suivent cet exemple et préconisent la conservation «in situ», c'est-à-dire que les ensembles industriels sont maintenus dans leur milieu d'origine[18].

Ce genre de protection suscite des débats surtout lorsqu'intervient la mise en valeur des édifices. Certains spécialistes français s'opposent à l'adoption des critères traditionnellement invoqués dans la sélection des monuments historiques: rareté, ancienneté, caractère exceptionnel et ceci, parce que le patrimoine industriel correspond à un patrimoine contemporain dont la gestion soulève une problématique différente. Leurs objections sont fondées surtout sur des critères d'ordre économique: la plupart des édifices industriels dignes de classement continuent d'être en opération et ne peuvent interrompre du jour au lendemain leurs activités productives. Par ailleurs, la position stratégique qu'ils occupent dans l'environnement urbain les rend plus vulnérables devant les projets d'aménagement. Entre en jeu, finalement, l'aspect esthétique: ces édifices apparaissent plutôt ternes sur le plan architectural, contrairement aux grands ensembles religieux et civils; ainsi se trouve accentuée la ségrégation entre les quartiers ouvriers et résidentiels[19].

C'est ce qui peut expliquer qu'en France, on ait eu tendance, au cours des derniers 10 ans, à valoriser le réaménagement et le recyclage. Nous référons ici à l'étude préparée par la Direction de l'architecture du ministère de l'Environnement en 1977. On y présente quelques exemples de complexes industriels, ainsi des tanneries, des usines de textiles, des salines et l'emplacement de réservoirs d'eau qui ont été transformés respectivement en habitations à loyer modique, en centre de conférence et salles d'expositions[20].

académiques qui, d'une certaine façon, génèrent ces mêmes recherches. Or, pour la plupart, ils sont demeurés tributaires presque exclusivement des sciences de l'homme et de l'architecture.

Mais est-ce que la seule perspective historique et structurale peut suffire pour expliquer tous les phénomènes, même ponctuels qui continuent de surgir de l'industrialisation? Ne serait-il pas propice d'y associer les connaissances relevant d'autres sciences, celles de la nature, de l'ingénierie, pour comprendre globalement l'environnement actuel où continuent d'oeuvrer les ensembles industriels? Il faudrait tenir compte du fait que la biologie, la chimie, la géologie, l'informatique, la robotique marquent notre univers quotidien et modifient notre comportement, entre autres, vis-à-vis de la conception que l'on se fait du passé... et du présent.

Le second point de notre critique se dirige vers les procédés mis en oeuvre dans la conservation des vestiges industriels. Nous référons particulièrement au phénomène du recyclage. À ce sujet les diverses expériences tentées ces dernières années, tant en Europe qu'en Amérique du Nord, demeurent-elles vraiment «la» solution unique et irrévocable? Dans la plupart des cas, les édifices recyclés perdent totalement leurs fonctions originales, celles qui leur ont permis de voir le jour. Nous relions cette «passion du réaménagement» à l'idéal de restauration prôné par Viollet-le-Duc et ses disciples pendant le siècle dernier, alors que la mode favorisait l'exaltation du passé dans son aspect le plus prestigieux.

Ne serait-il pas pertinent de s'interroger, avant toute intervention, sur la valeur symbolique du «monument industriel» et son rapport avec la société contemporaine? Quel genre de mémoire veut-il susciter et faire respecter et quels moyens sont prévus pour y parvenir? À cet égard, nous rapportons certaines réflexions de Marc Guillaume dans son étude sur *La politique du Patrimoine:*

«...On peut distinguer une mémoire hétérologique et une mémoire symbolique. La première s'organise à partir des documents et des monuments, se produit et se diffuse à travers des «machines à mémoire» situées dans les instances de pouvoir et de savoir. C'est elle qu'on apprend à l'école, dans les manuels et les média, où elle se présente comme le bien collectif par excellence (faussement, puisque c'est le désir de mémoire qui est collectif et non une mémoire particulière parmi une infinité d'autres possibles).

Ce qui la caractérise surtout c'est la volonté d'attribuer un sens univoque aux choses du passé. Comme toute position hétérologique, cette mémoire se soutient d'imposer sa loi propre à la matière du passé, de la même manière que la muséographie impose sa loi aux objets. Mémoire sans épaisseur, injonctive, dure, mais fragile aussi, car elle ne s'enracine pas dans la collectivité.

La mémoire symbolique, au contraire, se présente comme un tissage à travers les différents niveaux de la collectivité; elle imbrique en particulier la mémoire familiale et celle de la communauté de vie (le village). C'est la mémoire «longue»... Elle ignore largement la mémoire hétérologique et fait contraste avec elle par un certain flou, une incapacité constitutive à fixer avec précision le passé. C'est qu'elle est grosse d'une multiplicité de sens car elle accueille toutes les interprétations, toutes les lectures issues de la vie quotidienne. Mémoire épaisse et pour l'essentiel immatérielle, murmurante, réservant la première place à l'oralité et aux pratiques; ses «monuments» propres sont produits par des écrits, des légendes, ou des rites et réciproquement ils engendrent perpétuellement de nouveaux arts de dire et de faire. Quant au monuments de la mémoire hétérologique, elle les reprend dans son registre propre, les détourne de leurs significations univoques pour leur redonner, dans leur dos, l'épaisseur de sens qu'ils ont perdue et les réinscrire ainsi dans les pratiques quotidiennes.

Ce sont ces jeux des différentes formes de mémoire avec la matérialité conservée qu'il est possible d'éclairer dans certaines situations particulières. Et d'abord dans le cas extrême où, le monument se faisant emblème de la nation, sa conservation devient un enjeu de grande politique»[23].

Par ailleurs il ne faudrait pas oublier que des niveaux existent à l'intérieur des idées de conservation et de mise en valeur, la première opération ne débouchant pas nécessairement sur la seconde.

Une des questions fondamentales demeure la suivante: que l'édifice ou l'ensemble industriel soit ou ne soit plus en activité, de quel genre de mise

en valeur doit-on se préoccuper, qui doit en assurer la prise en charge; doit-on en faire ressortir l'aspect économique: organisation de la production; l'aspect social: services offerts aux travailleurs; l'aspect technologique: fonctionnement des machines, ou l'aspect simplement cognitif: visites guidées de différents groupes?

Quel que soit le sens ou la motivation que l'on prête à la conservation du patrimoine industriel, il reste un fait, le grand nombre de structures-témoins, de vestiges, de documents, de signifiants qu'il contient oblige la société et les administrations de tous les niveaux à discriminer, à choisir, à privilégier certaines interventions.

Les ressources étant limitées, il convient de s'interroger sur les objectifs et les contenus culturels pouvant baliser nos actions de conservation et de mise en valeur.

Pour ce faire, nous proposons que soit examinée la situation présente du patrimoine industriel au Québec et considérés les gestes qui s'imposent dans l'immédiat pour en améliorer la prise en charge. Au préalable, nous avons cru bon d'effectuer un bref retour sur notre histoire industrielle.

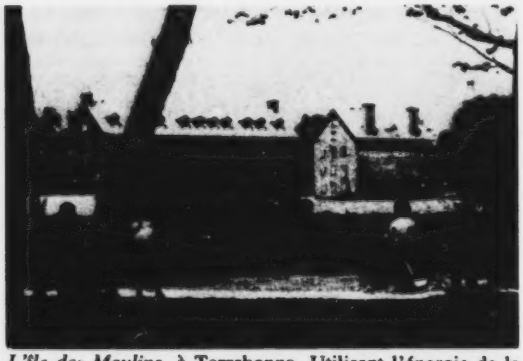

***L'île des Moulins*, à Terrebonne. Utilisant l'énergie de la rivière des Milles-Îles, cet ensemble comprend: moulins à scie, moulins à farine, moulins à carder, boulangerie, barrages, bureau seigneurial, magasin, etc. Les opérations ont débuté dès 1721 et se sont accrues considérablement à l'âge d'or de la traite de fourrures et des voyageurs des pays d'En Haut, soit entre 1800 et 1830. Le site historique et les bâtiments ont fait l'objet d'importants travaux de mise en valeur depuis dix ans de la part du ministère des Affaires culturelles du Québec. (Ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de Montréal)**

2. Fondements historiques du phénomène de l'industrialisation au Québec

Le Québec a connu, bien avant 1850, des activités détenant un caractère industriel. Elles se sont développées sous l'influence d'une série de facteurs parmi lesquels se trouvent des ressources naturelles en abondance — surtout l'eau, le bois et les mines — une infrastructure technologique, une main-d'oeuvre spécialisée et une production d'envergure. Leur impact sera accentué lors de l'avènement massif des usines.

Sur la liste des richesses dont la nature a comblé le territoire québécois, nous accordons la priorité à l'eau. Son omniprésence dans le paysage physique résulte des empreintes laissées par les glaciations wisconsiniennes et les transgressions marines de Champlain et de Goldthwait qui se sont succédées à la fin de l'ère quaternaire.

L'eau possède aussi un caractère polyvalent. Moyen de subsistance de par les produits qu'elle a générés au cours des siècles tant pour les êtres humains que pour les espèces animales et végétales, l'eau est à l'origine d'un vaste réseau de communications formé par les milliers de lacs, de rivières, du fleuve et du golfe Saint-Laurent. Depuis la période coloniale, la présence de ces «fluvioroutes» a facilité les échanges commerciaux à l'intérieur et à l'extérieur de la province tout comme elle a engendré de nombreux pourparlers visant à établir des ententes politiques entre le Canada, l'Europe et les États-Unis.

Principal moteur ayant accéléré le processus industriel au Québec, l'eau se situe au coeur de l'implantation d'une quantité et d'une variété d'entreprises: chantiers de construction navale, moulins à scie, forges, fonderies, usines de textile et ainsi de suite. Au XX^{e} siècle, l'eau c'est une force que l'on harnache pour mettre sur pied de nouvelles industries comme l'hydro-électricité, l'électrochimie et l'électrométallurgie.

Quelques historiens contemporains ont distingué, dans le passage de l'ère préindustrielle à l'ère industrielle, trois phases principales: l'artisanat, la manufacture et l'industrie mécanisée. Elles peuvent s'étendre sur plusieurs décennies, suivre un rythme variable selon la région et laisser coexister pendant une certaine période les artisans autonomes et la grande entreprise.

Les éléments qui caractérisent chacune de ces phases peuvent nous éclairer sur le plan sémantique tout au moins lorsqu'il s'agit d'établir une distinction entre les termes «industrie» et «industrialisation». Nous suggérons qu'ils soient définis de la façon suivante: l'industrie correspond à l'exploitation des ressources naturelles et à leur transformation en produits finis à des fins économiques, alors que l'industrialisation tend à appliquer les procédés technologiques nécessaires à la réalisation de ces opérations.

Sur ce même sujet, des recherches récentes en Europe et aux États-Unis ont fait saillir le concept de «proto-industrialisation». Un de ses précurseurs, l'historien Franklin F. Mendels, l'identifie à une première phase du processus d'industrialisation. Elle est marquée par la transformation des structures d'une région dont la main-d'oeuvre, en majorité des habitants, est employée de plus en plus à la production artisanale de biens manufacturés dirigés vers un marché extra local et ceci, en même temps qu'une région avoisinante voit se développer une agriculture commerciale[2].

Et comme l'a souligné l'historien français Louis Bergeron, «L'intérêt majeur de ce concept réside dans son caractère intégrateur. D'une part il insiste sur les continuités plus que sur les ruptures dans l'organisation de la production et du travail entre «l'avant» et «l'après» de la révolution technologique... D'autre part il rétablit entre le développement agricole et le développement industriel des lieux explicables par l'équilibre global des sociétés rurales et par leurs rapports avec les villes et, par delà, avec les espaces plus lointains»[3].

Au Québec toutefois, comme les recherches concernant la proto-industrialisation sont à un stade embryonnaire, il ne nous appartient pas, pour le moment, d'imposer d'emblée ce concept aux manifestations de l'industrie avant la seconde partie du XIX[e] siècle.

Entre 1850 et 1870, la concentration industrielle à Montréal dépend en grande partie du développement des communications: aménagement du port et des canaux du Saint-Laurent (Lachine 1825 et Beauharnois 1840), organisation d'un réseau ferroviaire formé des compagnies du Grand Tronc et de l'Intercolonial. Cette expansion est aussi causée par la circulation des capitaux britanniques qui se sont édifiés depuis la fin du XVIII[e] siècle dans le commerce des fourrures et qui ont généré les investissements nécessaires à l'implantation de banques et d'institutions financières. La ville possède donc l'infrastructure nécessaire à la mise en place de grandes entreprises dans les secteurs de l'alimentation — meuneries et raffineries de sucre — des fonderies, moulins à scie et de la chaussure[4].

En grande partie le développement industriel du Québec aux XIX[e] siècle est dû à l'exploitation forestière. Amorcée par la demande croissante de bois canadien sur le marché britannique, elle s'est implantée, dans un premier temps, dans la vallée de l'Outaouais. Sous l'impulsion d'un citoyen américain, Philemon Wright, établi à Hull, tout le territoire adjacent aux rivières Gatineau et Lièvre a été progressivement dépeuplé des pins blancs, d'une quantité incroyable de pins rouges et de feuillus, espèces très recherchées dans la construction des navires.

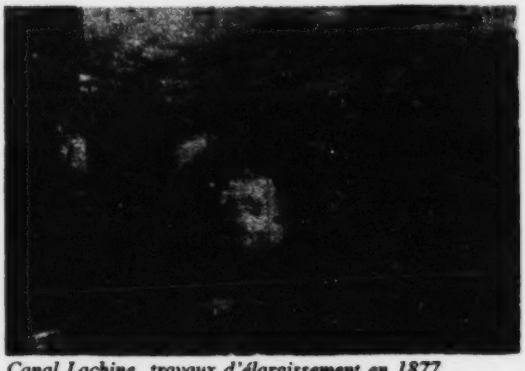

Canal Lachine, travaux d'élargissement en 1877. **Principale artère du réseau commercial et industriel, la canalisation du Saint-Laurent à différentes époques a donné lieu à un essor important de l'ingénierie et des travaux publics. (Archives publiques du Canada, C. 66-180, tiré du Canadian Illustrated News, vol. XVI, n° 22, dec. 1, 1877)**

Le bois coupé était équarri, rassemblé en forme de radeaux qui étaient acheminés par flottage sur le fleuve Saint-Laurent et ses affluents jusqu'à Québec, où ils étaient embarqués sur des vaisseaux à destination de l'Angleterre. Effectivement, pendant la première moitié du XIX[e] siècle, le port de Québec concentrait toutes les activités reliées au commerce du bois et à la construction navale.

Après 1850, certains facteurs tels que l'épuisement des forêts de pins blancs, le coût onéreux des opérations d'équarissage et les exigences du marché américain pour le bois coupé en planches, provoquent la mise en branle de l'industrie du sciage. Cette époque voit donc la prolifération des scieries, comme l'a si justement remarqué Raoul Blanchard: «Le moulin à scie est un des plus anciens instruments de la civilisation canadienne; il n'était guère de paroisses qui n'en fussent pourvues»[5].

Établis principalement sur les deux rives de la rivière des Outaouais, le long des cours d'eau, entre Tadoussac et la Baie-des-Ha!-Ha! au Saguenay et dans la Mauricie, les moulins participent inévitablement à l'éveil de ces régions.

L'industrie lourde particulièrement celle du fer et de l'acier est aussi en pleine évolution pendant ces décennies. Connues depuis les débuts du XVIII[e] siècle, les richesses minérales dont disposait le sous-sol de la Mauricie ont été exploitées systématiquement entre 1730 et 1911, sous l'action successive des autorités coloniales françaises, britanniques et de compagnies de marchands. Le long de la rivière Saint-Maurice et ses affluents, elles ont veillé à l'implantation de foyers industriels tels que les forges du Saint-Maurice, de Batiscan, de Radnor, de l'Islet et de Shawinigan. Composés principalement de hauts fourneaux, de fonderies, de fours à charbon de bois et utilisant une main-d'oeuvre dont la majorité provenait du milieu rural, ces établissements étaient engagés dans la production de biens de consommation et de machineries.

Dans les Cantons-de-l'Est, l'exploitation de gisements de cuivre dès 1863 amène la création de petits villages miniers tels que Capelton et Eustis dont le rythme de croissance et le déclin seront étroitement associés à celui de la mine[6]. Ceci alors que la découverte de l'amiante en 1876 provoque la croissance des villes de Thetford Mines, Asbestos et Black Lake.

Sa situation au confluent des rivières Saint-François et Magog et sur le parcours du chemin de fer du Grand Tronc permet à la ville de Sherbrooke de concentrer certaines activités industrielles particulièrement dans le secteur du textile. Entre 1840 et 1870 s'y installent quelques filatures notamment le moulin Paton qui, vers la fin du siècle, sera réputé à travers le canada pour sa production de laine.

En Gaspésie, l'industrie de la pêche a été organisée surtout dans la Baie-des-Chaleurs au XIX[e] siècle. Des négociants en provenance des îles Jersey, les Robin, Janvrin et LeBouthillier ont établi le long de la péninsule un réseau d'établissements de pêche dont le plus notable était localisé sur le Banc de Paspébiac. Ce qui leur a permis de déployer le commerce de la morue séchée, d'en assurer l'exportation et ainsi d'implanter un monopole qui, entre 1800 et 1886, rayonnera jusque sur la Côte-Nord[7].

***La papeterie Reed*, à Québec, vers 1930. Connu aussi sous le nom de l'«Anglo-Pulp», cette usine fait partie du paysage urbain de la Capitale. (Compagnie Franco-Canadienne, Archives de la ville de Québec)**

Par ailleurs, des conserveries de homard, subventionnées en partie par des capitaux américains, seront installées dans les années 1870 à 1890. Toutefois leur expansion sera limitée et ne dépassera guère les portes du XX[e] siècle. Il est reconnu que «la croissance rapide mais sans doute excessive» de cette industrie aurait pu entraver son expansion[8].

Les années 1880 voient le Québec entrer dans une seconde vague d'industrialisation dont un des secteurs les plus notoires demeure sans contredit celui des pâtes et papiers. La technique de fabrication de papier à l'aide de fibre de bois a été mise au point en Allemagne vers 1840 et s'est ensuite répandue dans les pays européens — comme la Scandinavie — reconnus pour leurs forêts de conifères et l'usage de l'énergie hydraulique. Cette industrie a pris de l'ampleur aux États-unis à partir de 1850 surtout à cause d'une plus grande circulation de journaux.

Cependant l'épuisement de leurs forêts et les mesures de protection dont elles faisaient l'objet ont incité les Américains à se tourner vers le Canada pour combler leurs besoins en papier journal[9]. Effectivement, les essences forestières dont notre pays disposait étaient fort propices à ce genre de production, ce qui explique le volume considérable d'investissements américains qui y ont été injectés principalement dans les années 1915-1925.

La mine abandonnée de Duparquet, Abitibi-Ouest. (Commission des biens culturels)

Cette industrie a présidé à l'essor économique de régions telles que le Saguenay — Lac-Saint-Jean, La Mauricie, l'Outaouais, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, les Cantons-de-l'Est, la Haute-Côte-Nord et le Témiscamingue. Cette dernière s'est distinguée surtout par les opérations de flottage du bois qui ont été organisées par des marchands de l'Outaouais et une compagnie multinationale, le CIP.

Le développement du secteur de l'hydro-électricité est initié au Québec pendant la période sous l'impulsion de quelques entreprises. Alors qu'à Montréal, la distribution de l'électricité est assurée par la Montréal Light, Heat and Power, d'autres compagnies s'installent dans la vallée de l'Outaouais et dans l'Estrie.

Dans la Mauricie, la Shawinigan Water and Power a entrepris l'aménagement de centrales à Shawinigan, Grand-Mère, La Tuque, La Gabelle, La Trenche et des barrages à Manouan et à Mattawin. Et au Saguenay — Lac-Saint-Jean s'est établie la Duke Price Power Company. Dans ces deux régions, l'implantation des sociétés hydro-électriques est aussi reliée au développement des industries électrométallurgiques, notamment des usines d'aluminium à Shawinigan et à Arvida.

Au début du XX^{e} siècle, les immenses réservoirs d'énergie dont disposait la Côte-Nord occasionnent l'instauration d'usines de pâtes et papiers — ainsi à Shelter Bay et à Franquelin — et d'écorçage du bois à Baie-Trinité. Cependant c'est la création de l'Hydro-Québec en 1944 qui a provoqué, en majeure partie, le développement de cette région. Déjà le harnachement progressif de la rivière Bersimis, entre 1953 et 1959, avait déclenché une véritable «ruée vers l'eau»: plusieurs travailleurs se sont transplantés depuis les paroisses du Bas-St-Laurent et du Saguenay—Lac-Saint-Jean pour venir travailler aux barrages. Ce mouvement s'est continué pendant les années 60, favorisé par la construction de l'ensemble Manicouagan-Outarde, édifié en vue d'alimenter le sud du Québec[10].

Après 1972, c'est le «nord du nord» qui devient le principal fournisseur de la province en énergie hydro-électrique. La création de la Société d'énergie de la Baie-James et l'aménagement du complexe LG-2 qui permettra des exportations accrues d'électricité vers les États-Unis, nous incitent à croire qu'au Québec, nous possédons aussi notre «Rio Grande».

En Abitibi, l'exploration du sous-sol a été favorisée par l'avènement du chemin de fer transcontinental qui, dès 1912, assurait une liaison entre Québec et Winnipeg. Il a servi de véhicule à une légion de prospecteurs ontariens tels que Horne, Beattie, Sullivan. Les relevés qu'ils ont effectués entre 1912 et 1920 ont indiqué la présence de gisements d'or et de cuivre, particulièrement le long d'une zone géologique, la faille de Cadillac, située en plein centre du territoire séparant le Témiscamingue de l'Abitibi-Nord, en direction est-ouest.

Les deux décennies qui ont suivi ces premières prospections sont caractéristiques d'un véritable «boom minier». Des compagnies à capitaux ontariens comme la Horne Copper Corporation et américains — Lamaque Gold Mine et Sigma — mettent en place des structures industrielles vouées à l'exploitation et à la transformation des ressources minières par exemple à Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Bourlamaque[11].

À la fin du siècle, la ville de Québec se spécialise dans la production de biens de consommation — chaussure, vêtement — et de matériel de guerre. Une fabrique de munitions, l'Arsenal du Dominion, établie à l'intérieur des fortifications, sera très active entre 1901 et 1945. Et l'industrie montréalaise est caractérisée par de nouveaux secteurs: le textile, le vêtement, le matériel roulant des chemins de fer, les salaisons et le tabac[12].

En tout premier lieu, si on considère les retombées de l'industrialisation sur l'environnement québécois, on note une restructuration spatiale. La migration des populations provenant des paroisses en bordure du fleuve Saint-Laurent, associée à l'exploitation forestière ou minière contribue au développement de régions périphériques: la Haute-Mauricie, le Saguenay—Lac-Saint-Jean. Dans le but de contrecarrer l'exode rural vers les États-Unis, les autorités gouvernementales mettent sur pied un programme de colonisation. Au début du siècle, une large portion du territoire québécois est toujours en défrichement, surtout du côté du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, de l'Outaouais et du Témiscamingue.

Parallèlement à la poussée colonisatrice, se font sentir les remous de l'urbanisation. Reconnue comme métropole du Canada à l'époque de la Confédération, Montréal a maintenu ce statut au cours des décennies qui ont suivi. À l'expansion industrielle se joint la croissance géographique: la ville déborde vers les banlieues rurales à l'origine, ainsi Saint-Henri sur les bords du canal Lachine, Hochelaga-Maisonneuve et Rosemont à l'est. Au début du siècle elle s'annexera progressivement tout un réseau de municipalités environnantes. Ce mouvement est d'ailleurs amplement traité par l'historien Paul-André Linteau dans son étude sur Maisonneuve. Il en attribue les causes au mouvement de planification entrepris, dans les années 1910 et 1915, par de grands promoteurs financiers[13].

Dans les premières décennies du XX[e] siècle, Montréal se distingue aussi par la présence des services publics: aqueduc, gaz, électricité et le transport en commun. Elle peut se comparer à une «grande ville nord-américaine» dont le processus d'industrialisation ne cesse de s'accentuer. Ce qui amène Blanchard à commenter en 1954: «L'industrie montréalaise comptait pour plus de la moitié de celle du Canada français et les récents progrès des industries chimiques, électriques et électroniques n'ont pu que renforcer ce pourcentage. Le rôle de Montréal dans l'activité manufacturière de la Province est démesuré par rapport à celui que tiennent Londres, Paris ou New-York dans leurs pays respectif»[14].

Deuxièmement, l'évolution des transports a interrompu le sommeil léthargique dans lequel étaient plongées certaines villes entre 1850 et 1880. Les activités économiques sont relancées à Trois-rivières et à Québec par l'aménagement d'installations portuaires et l'intégration au réseau ferroviaire. Après 1896, le Canadien Nord et le Trans-Continental traversent la ville de Québec et, en 1917, le pont qui relie les deux rives du Saint-Laurent est devenu accessible.

L'établissement d'industries spécialisées, notamment dans les secteurs des pâtes et papiers et de l'hydro-électricité, a entraîné la création de villes, respectivement Clarke City et Baie-Comeau, Shawinigan, Labrieville et Arvida. Par ailleurs, l'exploitation minière a participé à l'implantation de Val-d'Or, Rouyn, Gagnon et Schefferville et conféré un caractère urbain à quelques agglomérations rurales surtout dans les Cantons-de-l'Est.

Troisièmement, le phénomène de l'industrialisation au Québec possède des répercussions sur le plan social. Jusqu'à maintenant, des recherches ont eu comme objet l'identification des différents groupes sociaux. Elles réfèrent principalement à la grande bourgeoisie d'affaires — compartimentée par certains historiens en grande, moyenne, petite bourgeoisie — et à la classe ouvrière[15].

Il est aussi question d'une société agro-forestière qui est liée à l'évolution des industries régionales — du bois et des mines [16]. Effectivement les forges, fonderies et scieries ont mobilisé un fort pourcentage de population rurale et contribué à la formation de plusieurs générations de travailleurs industriels. L'essor de ces établissements est en outre associé au rôle d'un certain type d'entrepreneurship. On rencontre fréquemment les mêmes administrateurs qui en assument la gestion ou qui les financent, par exemple les Price au Saguenay et en Gaspésie, les Eddy, Gilmour, Booth dans l'Outaouais, les McDougall et Benson-Hall dans la Mauricie.

Par ailleurs la plus grande concentration de la classe ouvrière se trouve à Montréal. La population de la ville comptant 90 000 habitants en 1861, atteint presque le million d'habitants en 1931. Cette progression est due aux mouvements migratoires de la fin du siècle: l'exode rural et l'immigration européenne qui constituent deux facteurs importants de la main-d'oeuvre en usine[17].

Les conditions de vie et de travail de la classe ouvrière québécoise au tournant du siècle ont été étudiées largement au cours des derniers 10 ans. Dans son analyse des Travaux de la Commission royale d'enquête sur les relations entre le capital et le travail (1886-1889), l'historien Fernand Harvey dégage certains points à ce sujet: l'embauche des enfants et d'une main-d'oeuvre féminine mal rétribuée et la durée des heures de travail. Il envisage comme principal résultat de l'utilisation des machines «la réduction des salaires dans les métiers traditionnels et une baisse dans la qualité de la main-d'oeuvre»,[18] autrement dit, les changements technologiques semblent aller à l'encontre de l'évolution de ceux qui en sont les principaux artisans.

Plusieurs conflits ouvriers se manifesteront donc au tournant du siècle, particulièrement à Montréal dans les usines de textile, de tabac, de vêtements, dans les secteurs de la construction et du transport ferroviaire et, à Québec, dans les fabriques de chaussures.

En réaction contre les abus subis par les travailleurs, des unions syndicales seront formées, entre autres, les Chevaliers du travail et le Congrès des métiers du travail du Canada (CMTC), qui seront affiliées aux syndicats internationaux d'origine américaine. Le syndicalisme national catholique, représenté par la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) est une création postérieure à la Première Guerre mondiale. Les revendications syndicales de même que le rapport de la Commission royale d'enquête sur les relations entre le capital et le travail incitent le gouvernement provincial à établir une législation ouvrière. Ses principales mesures — appliquées progressivement entre 1909 et 1925 — concernent les accidents de travail, la régularisation des heures ouvrables, l'emploi des enfants, les services de conciliation et d'arbitrage et la législation des syndicats professionnels[19].

Les études historiques récentes nous démontrent que la structure industrielle du Québec aura mis plus d'un siècle pour s'établir fermement. Entre 1850 et 1965 environ — si on inclut la nationalisation de l'électricité — la majeure partie des secteurs qui contribuent aujourd'hui à la diversification économique de la province ont vraisemblablement été

L'usine de la Dominion Textile à Montmorency. Après avoir été l'une des usines les plus importantes de la compagnie, elle fermera bientôt ses portes. Quel sort lui réserve-t-on? (Archives nationale du Québec, Fonds Livernois)

instaurés: exploitation des matières premières — bois, mines, énergie hydro-électrique — industries de transformation et de biens de consommation.

Effectivement la plupart de ces secteurs ont été identifiés dans le *Répertoire des produits fabriqués au Québec*, dressé par le Centre de recherche industrielle du Québec en 1983. Ce document regroupe les noms de 764 entreprises manufacturières parmi lesquelles se trouvent les aliments et boissons, le tabac, le cuir et la chaussure, les textiles, le bois, les papiers, l'habillement, les produits en métal, les produits électroniques, le matériel de transport et ainsi de suite[20]. Outil d'information et agent de promotion, cet inventaire tend à convaincre qu'au Québec, l'industrialisation ne cesse de se transformer et de s'étendre.

Toutefois, une autre facette de la réalité industrielle nous est transmise par les média d'information. Fréquemment ils nous apprennent la fermeture d'usines et commentent le traumatisme social résultant du fait que tout un territoire se trouve soudainement amputé de sa production économique. Est-ce qu'on a oublié que le village de Val-Jalbert a été déserté par suite de la faillite d'une des compagnies papetières qui l'avait édifié, et plus récemment que les villes de Sherfferville et de Fermont près du Labrador, édifiées respectivement en 1950 et 1975 par l'industrie minière, sont menacées de disparition à cause de l'arrêt des opérations en octobre 1983? Par ailleurs a-t-on déjà évalué le nombre de petites compagnies qui ont éventuellement été absorbées par des multinationales?

Ces événements nous amènent à nous interroger sur la situation actuelle des grands complexes et des villes industrielles qui se sont développés au cours de ces années. Qu'est-il advenu de leur équipement et outillage et de l'environnement physique où ils étaient campés. Enfin, comment ont-ils marqué les collectivités humaines à qui ils ont fourni, la plupart du temps, feu et lieu, pain et jeux?

Vu l'ancienneté relative du passé industriel de plusieurs régions du Québec et considérant néanmoins l'importance et l'envergure de ce champ d'activités, il importe d'accélérer les études-synthèses et les analyses particulières ou thématiques pouvant tracer le portrait industriel de chaque région culturelle ainsi que de ses centres urbains les plus importants.

3. Le patrimoine industriel au Québec

Comparativement à d'autres pays industrialisés, il est possible que le Québec ait démontré une prise de conscience un peu tardive face à sa culture et à son patrimoine industriels. Des historiens ont tenté d'expliquer cette situation — qui a prévalu notamment entre 1850 et 1960 — par le rôle de second plan qu'ont joué les Canadiens français dans l'établissement et la gestion d'entreprises. En outre ces experts ont décelé, par l'analyse du discours des classes dirigeantes dont les membres se recrutaient parmi la bourgeoisie clérico-professionnelle, très peu de préoccupations relativement à l'acquisition et à la diffusion des connaissances dans les domaines de la science et de la technologie[1].

Toutefois cette situation s'est rectifiée depuis le début des années 1980. Effectivement, nombre d'organismes, d'institutions et d'individus ont participé, comme nous le verrons ci-après, à la création de programmes de recherche et de conservation, à la tenue de colloques, de cours, de conférences, à la publication de revues spécialisées ou de monographies dans le but de cerner la pluriproblématique du patrimoine industriel québécois, de sensibiliser la population aux valeurs qu'il représente et, par le fait même, de susciter la participation de celle-ci dans les opérations de préservation.

1. Les organismes du gouvernement provincial

Au niveau provincial, le ministère des Affaires culturelles a révisé le concept de patrimoine autrefois limité aux monuments historiques, aux édifices civils, aux ensembles religieux et militaires pour l'envisager maintenant dans une perspective plus globale. Sans renier la valeur des constituantes précitées, on reconnaît davantage un patrimoine régional intégré au contexte socio-économique de son évolution.

Dans cette optique se situe le projet du macro-inventaire architectural. Des experts ont eu recours à la photographie aérienne pour effectuer, entre autres, des relevés de sites industriels à travers le Québec. Dans certaines régions les données ainsi recueillies ont été complétées par des recherches sur le terrain.

À ceci s'ajoute la production de répertoires architecturaux touchant précisément les gares de chemin de fer et les ponts couverts. Ces études font ressortir le contexte historique de leur édification, la typologie, les structures, les éléments du style et de la décoration et leur aménagement en milieux rural et urbain, alors que des recommandations au sujet de la conservation et de la mise en valeur s'appliquent à la totalité des ponts couverts, elles sont plus sélectives en ce qui a trait aux gares de chemin de fer. Le rapport retient celles qui sont les plus représentatives du phénomène ferroviaire au Québec tant à cause de leur ancienneté, leur style architectural, leurs qualités urbanistiques et leur importance dans l'environnement paysager[2].

En vue d'orienter la politique d'intervention du Ministère, la Direction générale du patrimoine a identifié un certain nombre de régions localisées en dehors des grands axes urbains de Montréal et Québec et représentatives des principaux secteurs industriels de la province: industrie forestière, sidérurgie et mines, textiles et pêcheries. À cet égard il existe, dans certains cas, un protocole d'entente entre le Ministère et les municipalités concernées, tant au point de vue de la recherche que de la mise en valeur. Des études scientifiques en histoire et en archéologie ont été entreprises notamment dans la Mauricie, en Abitibi-Témiscamingue, en Gaspésie et au Saguenay—Lac-Saint-Jean[3].

Mandat particulier du Service du patrimoine du ministère des Affaires culturelles

QUE le ministre des Affaires culturelles donne de toute urgence un mandat spécifique à ses services concernés et en particulier au Service du patrimoine afin que celui-ci développe une stratégie efficace de collecte et de diffusion de données et de conseils techniques en matière de connaissance industrielle.

Étroitement reliées à ce ministère, les Archives nationales du Québec ne possèdent actuellement aucun répertoire à caractère industriel proprement dit. Leur mandat premier met l'accent sur l'acquisition et la protection des archives gouvernementales, des fonds privés, mais pas encore des archives d'entreprises*. Parmi les instruments de recherche qui ont été dressés relativement à la documentation provenant de certains ministères, nous avons relevé particulièrement ceux des Affaires municipales, du Travail, des Terres et Forêts, de la Régie des services publics et des Richesses naturelles. Le contenu touche, entre autres sujets, les conditions et les relations de travail, les travaux publics et la Commission de transports.

Par ailleurs, y sont conservés des plans d'architecture provenant du ministère du Travail dont une grande quantité est relative à la construction d'usines situées dans le territoire de l'Est du Québec, parmi lesquelles se trouvent celles de la C.I.L. et de l'Alcan. Ce matériel volumineux a déjà fait l'objet d'une première classification initiée par des étudiants en architecture de l'Université Laval de Québec mais ces opérations sont présentement interrompues.

Les Archives ont instauré un Inventaire national dont les activités se sont déroulées entre 1978 et 1982. Ayant comme mandat principal la mise en application de la Loi sur les biens culturels dans le domaine des archives, ce programme a coordonné les travaux de 55 équipes de recherchistes qui sont parvenus à reproduire la description de plus de 7 000 fonds d'archives au Québec[4].

Des recherches sont conduites également au Centre régional des Archives nationales du Québec à Chicoutimi où sont conservés des fonds iconographiques et d'histoire orale reliés directement à l'évolution du Saguenay — Lac-Saint-Jean. Nous trouvons entre autres des films portant sur l'énergie hydro-électrique au Saguenay, sur le fonctionnement des usines de la compagnie Alcan et sur la North American Pulp and Paper Compagny appartenant à la collection Dubuc. Le fonds Sakini, répertorié par l'Inventaire national rassemble des entrevues auprès des travailleurs des entreprises Alcan et Price, alors que le fonds Lavoie concerne les installations et l'évolution administrative de la pulperie de Chicoutimi.

* Il faut néanmoins souligner la cession de fonds de la Cie Abitibi-Price aux Archives nationales en 1984. L'origine de ce fonds sur l'exploitation forestière à l'est du Québec remonte à la fin du XVIII[e] siècle.

Un service d'archives a été implanté au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme dès sa création en 1936. Il conserve des documents à caractère économique et industriel touchant l'administration des affaires, l'infrastructure industrielle et les programmes d'aide aux entreprises. La majorité des dossiers concernant la période des années 1936 à 1960 a été acheminée vers les Archives nationales du Québec sauf quelques rapports régionaux, datés de 1937-1938, qui sont intégrés à un inventaire des ressources naturelles et industrielles. Ils sont afférents surtout aux comtés de l'Est du Québec: Bonaventure, Gaspé, Matapédia, Matane, Rimouski, Lotbinière, Mégantic, Frontenac, Montmagny, Lévis, Montmorency, Bellechasse, Dorchester, Beauce[5].

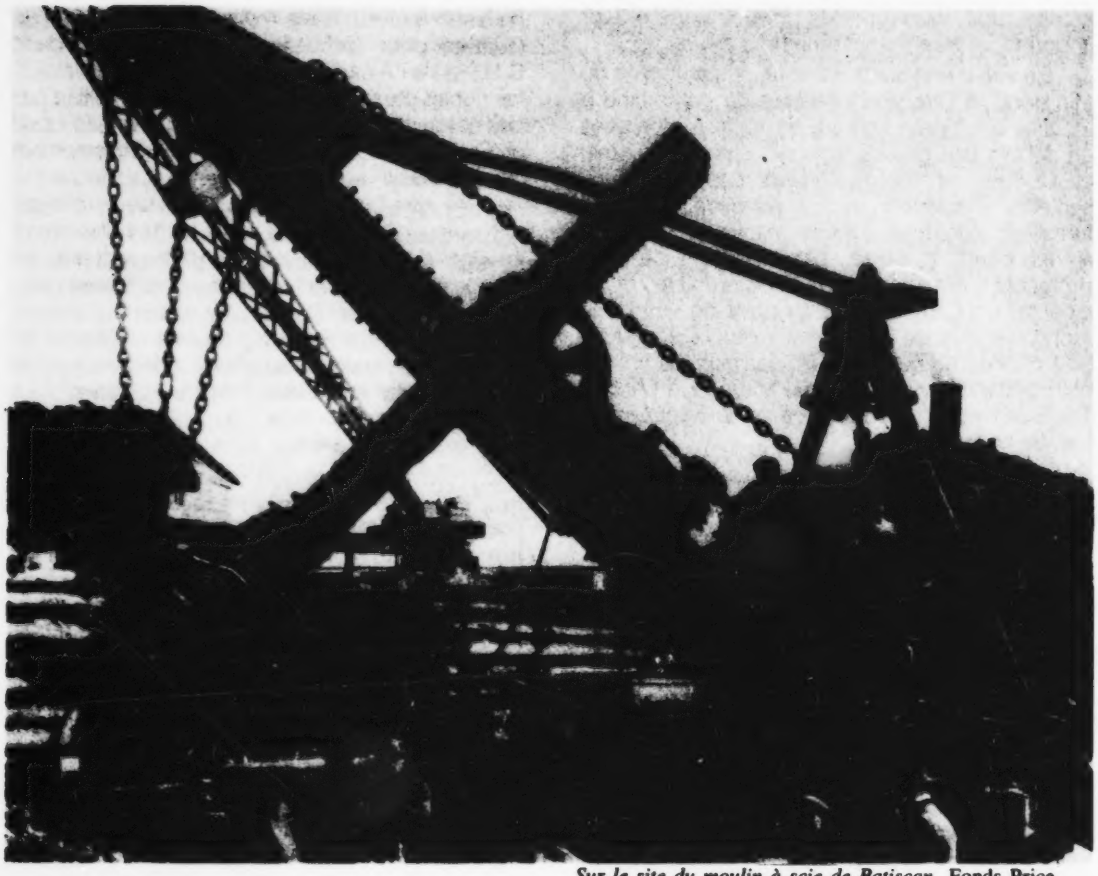

Sur le site du moulin à scie de Batiscan, Fonds Price, A.N.Q. Étude des techniques, évolution des machines, voilà aussi ce que permet la conservation des archives des entreprises. (Archives nationales du Québec)

La conservation des archives d'entreprises

QUE le ministre des Affaires culturelles invite le conservateur des Archives nationales du Québec à réaliser et à diffuser au plus tôt un guide de conservation des archives d'entreprises et des archives syndicales;

QUE les Archives nationales du Québec, par l'intermédiaire de leurs bureaux régionaux et en coopération étroite avec les groupes de travail précédemment mentionnés, développent une stratégie de repérage et de sensibilisation à la conservation des fonds d'archives des entreprises industrielles; l'objectif visé est la conservation selon les normes reconnues et le versement à des dépôts d'archives reconnues: archives universitaires, municipales, institutionnelles ou nationales.

2. *Un organisme fédéral: Parcs Canada*

Dépendant du ministère fédéral de l'Environnement, Parcs Canada possède sous sa juridiction un réseau de 69 parcs historiques à travers le pays dont 16 se trouvent au Québec. Leur fonctionnement est régi par une politique précise: «sauvegarder à jamais les richesses historiques des endroits associés à des personnages, à des lieux et à des événements d'importance historique nationale dans le cadre d'un réseau de parcs historiques nationaux et favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance du patrimoine historique afin de le léguer intact aux générations à venir[6].

Certains de ces lieux historiques nationaux rappellent des événements associés à l'évolution industrielle du Québec. C'est le cas notamment de l'Arsenal du Dominion dans la ville de Québec et des forges du Saint-Maurice, voisines de la ville de Trois-Rivières. Dans la région de Montréal, ce sont des canaux et des écluses de la voie maritime du Saint-Laurent — Côteau-du-Lac, Lachine — et de ses affluents — surtout l'Outaouais et le Richelieu — qui y sont intégrés.

Présentement des recherches historiques et archéologiques sont en cours. Elles tendent à faire saillir l'importance de ces voies d'eau à partir de thèmes touchant autant le développement territorial que le contexte géographique, technologique, socio-économique, politique et militaire[7].

3. *Une société d'État: Hydro-Québec*

Par la suite de la nationalisation de l'électricité en 1962, Hydro-Québec est devenue un des plus grands propriétaires fonciers et riverains du Québec. Comme le souligne Normand Cazelais, «ses propriétés se distribuent sur tout le territoire national en milieu forestier, urbain, agricole au sein de l'oekoumène comme dans les régions périphériques et nordiques. Elles sont constituées d'emprises de lignes de transport, d'emplacements, de postes de transformation, d'édifices administratifs, d'aires d'entreposage, de centrales, d'ouvrages de régularisation ou de retenue et de divers espaces acquis pour fins de réserve. Nombre d'entre elles se situent donc sur les bords des cours d'eau et de réservoirs»[8].

Plusieurs de ces installations ont été mises en valeur par les anciennes compagnies d'électricité; elles étaient situées dans un environnement attrayant leur permettant d'être utilisées à des fins récréatives. Pour un grand nombre de personnes elles sont considérées comme biens publics et à ce titre elles doivent offrir une certaine accessibilité.

La société d'État est en train de réviser son mandat original orienté vers la production, la vente et le transport d'électricité. Elle veut s'assigner en plus un «rôle social» visant à reconnaître l'usage multiple du territoire dont elle est propriétaire. À ce contexte se rattache une série d'études qui vient d'être initiée par la Direction environnement. Pour le moment elles concernent spécifiquement la Mauricie, mais elles toucheront subséquemment d'autres régions du Québec.

La Direction architecture entretient, depuis 1974, une collaboration avec le ministère des Affaires culturelles. Elle a reçu du Conseil d'administration de la société d'État le mandat d'instaurer une politique de mise en valeur de ses propriétés. Actuellement des experts de cette direction travaillent à la préparation d'une étude proposant une forme d'inventaire des bâtiments, des ouvrages civils, de l'équipement, du mobilier et des caractéristiques écologiques des établissements hydro-électriques québécois en vue de leur possible réutilisation[9].

Créées en 1977, les Archives de l'Hydro-Québec ont pour but de recueillir toute information, documentation pouvant témoigner des activités de

l'entreprise et de sa contribution au développement économique, social, technologique et écologique de la société québécoise.

Bien avant l'adoption de la Loi 65 sur l'accès à l'information et celle de la Loi 3 sur les archives, l'entreprise s'était engagée, depuis 1963, dans un programme de gestion des documents. Provenant originalement des fonds de 150 anciennes compagnies d'électricité, cette documentation est ainsi classifiée: manuscrits, archives administratives, archives ordinolingues, cartes, plans, matériel iconographique et sonore. Accessible aux chercheurs, ce centre d'archives favorise en outre la collecte des témoignages des anciens employés de la société d'État. Une certaine collaboration existe avec les Archives nationales du Québec, cependant elle devrait semble-t-il être précisée davantage à l'intérieur de la nouvelle Loi 3[10].

***Village de Rapide-Blanc*, Haute-Mauricie. Bel exemple d'urbanisme et d'implantation d'une «ville de compagnie» en milieu éloigné. Cet ensemble résistera-t-il à l'automatisation et à l'évolution dans la gestion des centrales énergétiques? (Hydro-Québec)**

Appui tangible aux projets d'Hydro-Québec

QUE le ministre des Affaires culturelles donne son appui concret et offre sa collaboration aux amorces d'une éventuelle politique du patrimoine présentement en voie d'élaboration au sein d'Hydro-Québec, cette démarche étant jugée à la fois exemplaire, nécessaire et hautement opportune vu l'importance, l'ancienneté et l'intérêt collectif de l'industrie hydro-électrique au Québec;

QUE le ministre des Affaires culturelles s'intéresse de près et participe au besoin au projet capital du centre d'interprétation de l'industrie lourde appelé «Shawinigan»; ce projet étant estimé par tous les intervenants comme l'une des initiatives les plus prometteuses dans l'est de l'Amérique du Nord pour comprendre la place et le rôle de l'industrie moderne dans la société et pour développer les bases d'une culture technique populaire.

4. Des organismes autonomes

4.1 Institut québécois de recherche sur la culture

Certaines des activités scientifiques de l'Institut sont orientées vers la culture industrielle. Les thèmes soulevés concernent le patrimoine industriel, l'ethnologie du savoir ouvrier de même que le vécu ouvrier à l'intérieur et à l'extérieur du milieu de travail[11].

4.2 Le Conseil des monuments et sites du Québec

Fondé en 1975, le Conseil des monuments et sites du Québec s'intéresse, depuis tout récemment, au patrimoine industriel. Certains des aspects qui le composent -- architecture, archéologie, urbanisme, mémoire ouvrière — ont d'ailleurs formé le sujet d'un colloque, de même qu'une édition spéciale de la revue *Continuité* qu'il patronne[12].

4.3 La Société québécoise des ponts couverts

Organisme à but non lucratif fondé en 1981, la Société québécoise des ponts couverts regroupe des membres intéressés à entreprendre des recherches sur le sujet, à les rendre accessibles et veut promouvoir la conservation et la mise en valeur de ce type de structure. Pour ce faire, elle a mis sur pied un centre d'archives photographiques de même qu'un répertoire informatisé de tous les ponts existants et disparus.

La Société s'attribue également un rôle de diffusion surtout par la publication d'un bulletin trimestriel *Le Pont'âge* et sa participation à un guide mondial édité aux États-Unis. En outre elle a produit, en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles, quelques dépliants sur les ponts couverts au Québec.

Cette société recommande que l'attention des intervenants impliqués dans la protection de ces structures soit portée prioritairement vers celles qui sont menacées de disparition à brève échéance au lieu de favoriser celles qui sont déjà classées ou qui ont fait l'objet d'un aménagement ou d'une restauration[13].

Les interventions que nous venons de décrire apportent déjà une idée des préoccupations relatives au patrimoine industriel vu dans le contexte national du Québec. Dans les pages qui suivent, nous tenterons de résumer aussi fidèlement que possible les projets qui sont spécifiques à chacune de ses régions administratives.

Région 01
Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine

La région de la Gaspésie est surtout reconnue pour l'industrie de la pêche qui y a été développée par des commerçants jersyais au 19e siècle. Encore peu connue, l'histoire de ses autres activités industrielles, tout come celle des régions du Bas-Saint-Laurent et des Îles-de-la-Madeleine qui la voisinent immédiatement, fait présentement l'objet de recherches suivies.

1. RECHERCHE

1.1 La Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent

Agissant parfois en collaboration avec le Département d'histoire de l'Université du Québec à Rimouski, cette société est responsable de la publication de la «Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent». On y livre périodiquement des articles de fond reliés à l'histoire économique et industrielle de

la région, entre autres, au sujet de l'évolution de l'électricité, des communications, de l'industrie forestière et des tanneries[14].

2. MISE EN VALEUR

2.1 Le Centre de documentation et d'interprétation sur les pêches de Paspébiac, Baie-des-Chaleurs

À l'intérieur des compagnies de pêche implantées par les Robin et les LeBouthillier, les immigrants jersyais ont formé la main-d'oeuvre spécialisée — artisans, navigateurs, maîtres de graves, commis — alors que les habitants de la Baie-des-Chaleurs étaient confinés aux activités de pêche. Pour la capture du poisson, ils ont continué d'utiliser les techniques en application sous le Régime français.

Les établissements de pêche mis sur pied par les compagnies exportatrices de morue séchée comprenaient des résidences pour les employés, des entrepôts pour le poisson, l'équipement et les provisions, des ateliers et des hangars. Au début du XX^{e} siècle, une centaine de bâtiments étaient érigés sur le Banc de Paspébiac; cependant ils ont presque tous été incendiés en 1964 et plus ou moins abandonnés par la suite.

Conscient de l'impact socio-économique exercé par l'entreprise des Robin en Gaspésie et soucieux d'assurer la protection et la mise en valeur de ces traces de l'histoire locale, le Comité de sauvegarde des bâtiments historiques de Paspébiac a été mis sur pied en 1977. Supporté par la municipalité, il a effectué plusieurs représentations auprès du ministère des Affaires culturelles, ce qui a conduit au classement du site en 1981. L'oeuvre de restauration veut considérer les bâtiments dans leur ensemble et agir en fonction de leur utilisation éventuelle. Trois volets essentiels ont été retenus: la documentation, l'interprétation et l'animation. Il faut souligner que Paspébiac constitue un projet-pilote, en ce sens que la population locale et régionale participe de près aux activités qui s'y déroulent, ce qui amène une conception élargie du patrimoine qui est devenu un outil de développement économique autant que culturel.

À ce jour, quatre bâtiments ont été restaurés: le hangar Robin abrite un centre de documentation et d'interprétation des pêches, un atelier de productions artisanales, une bibliothèque municipale et des bureaux; l'édifice LeBouthillier Brothers est transformé en salle de spectacles et en restaurant, l'Huilière en centre d'accueil et d'administration et la Poudrière est intégrée à un circuit touristique[15].

Ce genre de mise en valeur représente-il justement tout le potentiel pouvant être issu d'un véritable centre de documentation et d'interprétation des pêches? Les efforts entrepris jusqu'à maintenant méritent d'être reconnus certes. Toutefois, on peut s'interroger sur la future orientation à suivre. N'y aurait-il pas lieu de retracer les archives constituant le fonds Robin, les témoignages des anciens travailleurs qui ont oeuvré au sein de cette compagnie, l'équipement et les outils qui ont été utilisés? Sur le plan muséologique ne pourrait-on élaborer une thématique d'exposition concentrée par exemple autour du cadre socio-économique et technique des activités consacrées à la pêche: méthode de capture et de traitement du poisson, circuits commerciaux, fonctions des bâtiments — soit-elle résidentielle ou industrielle — mouvements démographiques, conditions de travail des divers employés.

***Le Banc de Paspébiac*, Baie-des-Chaleurs. Ce site historique classé constitue à lui seul un ensemble exceptionnel, diversifié et très représentatif de l'industrie de la pêche au XIX^{e} siècle en Gaspésie: entrepôts de morue sèche, fonderie d'huile, hangars, poudrière, forge, ateliers. (Archives publiques du Canada, négatif PA-51709. A warehouse on the beach, Paspébiac, Québec)**

Quantité de thèmes pourraient ainsi être élaborés si les recherches initiées à ce centre — particulièrement dans les domaines des sciences naturelles, de l'architecture, de l'histoire et de l'ethnologie du milieu immédiat — étaient suivies. La possibilité de les intégrer à celles qui ont cours à l'université et dans les sociétés historiques régionales mériterait d'être explorée.

Région 02
Saguenay — Lac-Saint-Jean

L'évolution industrielle de la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean se mesure aux milliers de kilomètres de forêt que l'on a dû abattre pour répondre à la demande en bois scié, en pâtes et papiers, formulée par les marchés nationaux et internationaux tout au long du 19e siècle. Cette région est aussi caractérisée par d'autres secteurs industriels, ainsi l'électrochimie, l'électrométallurgie et l'hydro-électricité, mais pour le moment les programmes de recherche et de mise en valeur au sujet de son patrimoine industriel se concentrent sur l'industrie du bois.

1. MISE EN VALEUR

1.1 La pulperie de Chicoutimi

La création de la pulperie de Chicoutimi en 1896 est reliée à la demande internationale et à la qualité du milieu physique. Elle est située dans la partie ouest de la ville, en bordure de la rivière Chicoutimi qui lui fournissait l'énergie hydro-électrique.

L'intérêt historique de ce site se rattache aux trois entreprises qui l'ont occupé: la compagnie de Pulpe de Chicoutimi, de 1897 à 1924, la Québec Pulp and Paper Mills, de 1927 à 1943 et la Eastern Mining and Smelting Corporation de 1956 à 1959.

Oeuvre partielle de l'architecte René-P. Lemay, ce complexe industriel s'étend sur une superficie d'environ un hectare. Le site historique proprement dit comprend cinq bâtiments construits entre 1897 et 1923: deux usines de transformation du bois, deux ateliers dont l'un servait à la réparation, l'entretien et l'entreposage de l'équipement mécanique et un poste de transformation électrique.

À ce jour, une seule partie de la pulperie a été mise en valeur: la première usine de pâte mécanisée datant de 1898 et un bâtiment datant de 1912. L'usine a été transformée en théâtre d'été et en café-terrasse. Des projets sont en voie de réalisation pour la réanimation des autres structures[16].

L'intérêt de cet ensemble industriel a été reconnu par la population locale puis par les pouvoirs publics en 1978 qui ont finalement conduit au classement de la pulperie de Chicoutimi comme site historique par le ministère des Affaires culturelles du Québec en 1984.

1.2 Le village de Val-Jalbert

Également associé à l'industrie des pâtes et papiers, le village de Val-Jalbert au Lac-Saint-Jean a évolué entre 1900 et 1942 suite à l'implantation d'une usine de pulpe utilisant le pouvoir de la chute Ouiatchan. Pendant cette époque, plusieurs firmes en ont assuré la gestion à tour de rôle: la compagnie de pulpe de Ouiatchan — installée par Damase Jalbert — entre 1900 et 1909, la Ouiatchan Falls Paper, de 1909 à 1914, la compagnie de pulpe de Chicoutimi, de 1914 à 1924 et la Québec Pulp and Paper Corporation de 1927 à 1942.

Ces années ont vu le village connaître une prospérité remarquable puisque les entreprises ont procédé successivement à l'édification d'une cinquantaine de bâtiments: résidences pour les employés, ateliers, moulins, magasin général, bureau de poste, banque, centre sportif, hôtel, école, chapelle et services publics, aqueduc, poste de pompiers. Le chemin de fer Québec — Lac-Saint-Jean y étendait son parcours.

La diminution de la demande du marché américain et la cartellisation des compagnies de pâtes et papiers ont entraîné la fermeture de l'usine en 1927. Peu à peu les services publics du village sont suspendus et il est pratiquement déserté suite à la faillite de la Québec Pulp and Paper en 1942.

Ayant fait l'acquisition de ce territoire en 1949, le Gouvernement du Québec en entreprend l'aménagement en 1960 dans le but d'y installer un centre touristique. Actuellement le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche est responsable de sa mise en valeur.

Havre-Aubert, Îles-de-la-Madeleine, site historique de La Grave, vers 1950. La conservation des objets et structures témoins de l'industrie artisanale de la pêche pose des problèmes particuliers en raison de l'évolution rapide des techniques, de la concentration des activités et de la «légèreté» des installations. La problématique est bien connue, il manque une politique claire et des moyens d'action efficace pour parvenir à préserver l'essentiel. (Office du film du Québec)

Les activités qui s'y déroulent associent effectivement les aspects récréatifs et culturels: on trouve des espaces à pique-nique, des pistes de ski de fond, des sentiers d'interprétation de la nature, un belvédère donnant sur la chute et la rivière Ouiatchan et un circuit patrimonial autour des édifices restaurés apparaissant les plus significatifs: la résidence du surintendant de la pulperie, le bureau de poste, l'église, l'hôtel, la boucherie, des maisons d'ouvriers, le vieux moulin et quelques ateliers.

Cette restauration est limitée, pour le moment, à la coquille extérieure des bâtiments. À ce jour, on a identifié les vestiges de 48 structures dont 36 pourraient être récupérées et utilisées pour illustrer les différents types architecturaux. De futurs programmes d'animation exigeraient probablement la restructuration à l'intérieur de quelques résidences et de l'usine, compte tenu des demandes de la clientèle actuelle. En partie celle-ci souhaiterait même la présence de ballades motorisées lui permettant de circuler plus aisément. D'autres projets visent à convertir le vieux couvent en un centre d'interprétation où l'on tentera d'intégrer l'histoire et les sciences naturelles.

Des recherches historiques et ethnographiques se déroulent parallèlement à la restauration. Comptant sur la collaboration de l'Université du Québec à Chicoutimi et de la Société historique d'Alma, elles visent à recueillir quantité de documents qui seront éventuellement réunis dans un des édifices transformé en centre de documentation[17].

2. RECHERCHE

Pour sa part, la Société historique du Saguenay s'est lancée dans un dépouillement systématique des journaux régionaux parus entre 1880 et 1960 dans le but de cerner l'évolution technologique et industrielle de cette région. Les données ainsi recueillies formeront éventuellement l'objet d'une publication[18].

Région 03
Québec

Occupant une situation stratégique sur les bords du fleuve Saint-Laurent, la ville de Québec, fortifiée depuis sa fondation au XVIII[e] siècle, détenait, à l'époque de la colonisation française et britannique, plusieurs titres d'importance: capitale administrative et militaire et point central du trafic maritime en Amérique du Nord.

Dans une certaine mesure ces traits marqueront son évolution industrielle et celle de sa région immédiate. Entre 1808 et 1860, la demande accrue de bois canadien sur les marchés britanniques a littéralement transformé la «cité de Champlain» en vaste entrepôt de poutres voisinant un port animé par des chantiers navals et la circulation de navires marchands.

À la fin du 19[e] siècle cependant, plusieurs facteurs viennent précipiter la fin de cet «âge d'or». La déviation des axes du commerce du bois vers les États-Unis, le manque de main-d'oeuvre spécialisée pour affronter les nouvelles exigences technologiques dans la construction navale, l'absence presque totale d'un système de transport adéquat défavorisent Québec au profit de Montréal.

La capitale provinciale verra sa structure industrielle s'améliorer au cours des premières décennies du 20[e] siècle alors que seront réaménagées les installations portuaires, son réseau routier et ferroviaire. Elle se spécialisera dans divers secteurs: chaussures, biens de consommation, production de matériel militaire et un second souffle animera l'industrie maritime.

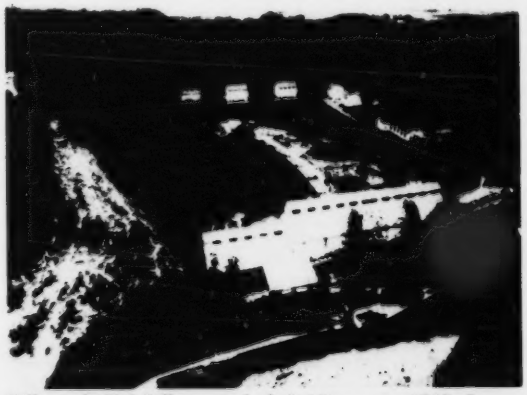

Village de Val-Jalbert vu du belvédère, **vers 1940. Les «villages des compagnies» à cette époque témoignent souvent des efforts d'urbanisation et d'aménagement qualitatif des milieux de vie. (Centre de documentation du village de Val-Jalbert)**

1. RECHERCHE

1.1 Université Laval

Au département d'histoire de l'Université Laval des recherches sont en cours en histoire économique et sociale particulièrement sur la bourgeoisie d'affaires de la fin du XIX[e] siècle. En accord avec les archives de l'Université, un professeur de ce département s'est aussi préoccupé de la récupération des documents de la compagnie Davie Shipbuilding.

Les archives de cette université ont à leur actif près d'une douzaine de fonds privés dont le contenu est orienté vers les relations de travail au Québec entre 1897 et 1977. Nous retenons spécifiquement ceux de l'Association des manufacturiers de chaussures, de l'Union protectrice des cordonniers-monteurs et de divers autres syndicats de l'industrie de la chaussure[19].

1.2 Ville de Québec, archives

La ville de Québec possède un département d'archives constitué de documents à caractère autant historique qu'administratif. Cependant on en relève plusieurs qui sont associés aux services municipaux: travaux publics, transport en commun, construction d'édifices et logement ouvrier. Ce département entretient une collaboration suivie avec ceux des Loisirs et des Parcs, de l'Urbanisme et des Communications, dans la mise sur pied d'expositions permettant de mettre en valeur le matériel archivistique[20].

***La «Dominion Corset co.»*, boul. Charest, Québec, vers 1955. Occupant un quadrilatère important, ce «château» industriel demeure toujours un repère dans l'histoire ouvrière et dans le paysage urbain de la Basse-Ville de Québec. Sa raison commerciale est aujourd'hui «Créations Daisy Fresh inc.». (Service des relations publiques, Créations Daisy Fresh inc.)**

La mémoire ouvrière possède ses défenseurs. En voici un exemple: dans ses livres d'envergure autobiographique, *Cheminots qui êtes-vous?* et *Portraits de cheminots*, Jean Gosselin affiche ses préoccupations devant la conservation des récits de ceux qui ont passé la plus grande partie de leur existence à bord des «gros chars». Fondée sur des témoignages d'anciens cheminots des environs de Charny, son oeuvre aborde donc l'aspect humain des opérations du chemin de fer et celui des dernières années de l'ère de la vapeur. Il souhaite que quelques-uns de ses collègues prennent la relève afin que soit portée la lumière sur la vie ferroviaire dans d'autres régions du Québec[21].

2. MISE EN VALEUR

2.1 «Le Vieux-Port de Québec Inc.»

L'emplacement du port de Québec de même qu'une portion du territoire qui lui est adjacent ont été, depuis quelques années, l'objet d'une politique de réaménagement dans laquelle sont impliqués plusieurs organismes gouvernementaux. La Société immobilière du Canada «Le Vieux-Port de Québec Inc.» agit en collaboration avec un comité directeur interministériel regroupant, au niveau fédéral, les ministères suivants: Affaires urbaines, Affaires indiennes et du Nord, Pêches et Océans, Travaux publics, le Conseil des ports nationaux et la Société centrale d'hypothèques et de logement. Elle s'est aussi adjointe un comité directeur intergouvernemental formé du ministère des Affaires municipales du Québec, de la Communauté urbaine et de la ville de Québec de même que de certains secteurs de l'entreprise privée: hôtellerie, commerce.

Comme le souligne le plan directeur de réaménagement, «le mandat et les travaux ont été conçus et exécutés selon une optique véritablement opérationnelle, celle de déterminer les actions devant être réalisées par chacun des ministères et agences impliqués dans la réalisation du projet et d'en définir les modalités, les coûts et l'échéancier»[22].

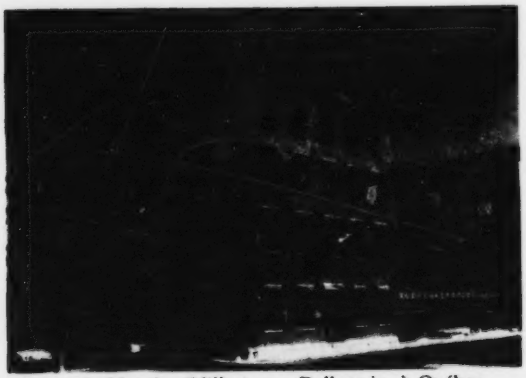

L'entrepôt Murphy (Miller), rue Dalhousie, à Québec. Le «recyclage» d'un immeuble conduit aussi à des interventions lourdes qui changent radicalement l'aspect d'origine. Gain d'espace mais perte de lisibilité de l'histoire. (Société du Vieux-Port de Québec)

La Société immobilière du Vieux-Port agit donc comme principal mandataire du projet, son intervention se situe dans un premier temps sur le site même du port, jugé assez détérioré et, dans un second temps, vers le quartier périphérique particulièrement sur les édifices et terrains qui appartiennent à des organismes gouvernementaux.

La Société n'est pas prioritairement engagée dans la restauration des monuments et édifices d'intérêt historique situés dans son territoire, cependant elle tente d'en reconnaître la valeur. Son intervention a été envisagée dans une perspective globale, celle de l'environnement urbain. Elle a fort bien restauré l'édifice des Douanes et celui du Conseil des ports nationaux par exemple mais elle a surtout recyclé plusieurs structures en fonction de leur valeur économique. Divers entrepôts et immeubles — Miller, Émond et Côté — ont été réhabilités à des fins administratives et commerciales. De nouvelles constructions seront venues s'intégrer aux installations existantes: des restaurants, des ateliers, un amphithéâtre et une promenade à la Pointe-à-Carcy.

La mise en valeur du port de Québec mobilise des capitaux impressionnants. Le gouvernement fédéral prévoit y investir 87 millions de dollars jusqu'à 1988 et ce chiffre pourrait s'élever à 327 millions de dollars si on ajoute la contribution des secteurs publics — provincial, municipal — et privés. À partir de ces subsides, plus de 1 500 emplois seront créés seulement sur le territoire compris dans les projets de rénovation.

2.2 Parc national de l'Artillerie

Les activités industrielles associées à la fabrication d'armement constituent un des volets abordé dans l'animation du Parc de l'Artillerie. Couvrant environ un seizième de la vieille partie de la ville de Québec, ce site représente le passage des diverses occupations militaires des régiments de l'armée française, britannique et canadienne qui s'y sont succédées depuis le XVIII[e] siècle.

Après qu'il soit devenu propriété du gouvernement canadien en 1871, on y a logé, en 1880, une fabrique de munitions très active pendant la Première et la Seconde guerre mondiales. Fermé en 1945, cet Arsenal du Dominion a été transformé en centre d'interprétation par Parcs Canada en 1978. Parmi les activités qui se sont déroulées au cours de ces dernières années, mentionnons une publication, un colloque fondés sur les témoignages des anciens travailleurs de l'Arsenal[23], et une pièce de théâtre inspirée de la vie ouvrière des années 1908.

2.3 La ville de Québec: Service d'urbanisme

Le Service d'urbanisme de la ville de Québec doit promouvoir la mise en valeur de l'arrondissement historique du Vieux-Québec et de ses composantes architecturales. Ses activités comprennent donc des recherches en histoire et en archéologie, la gestion de permis de construction et l'intégration des édifices à l'environnement urbain. En ce qui a trait à la protection des anciens complexes industriels édifiés sur ce territoire, son intervention se limite, pour le moment, à des projets ponctuels, par exemple celui de fouilles archéologiques sur l'emplacement du Palais de l'intendant et de l'entrepôt Boswell rattaché à une ancienne brasserie, ceci en collaboration avec l'Université Laval[24].

2.4 L'Univers du Rail

Cette corporation vise à sauvegarder et promouvoir le patrimoine ferroviaire de la région de Québec. Elle projette d'établir un musée et un centre d'interprétation du chemin de fer à Charny. Cette société a déjà recueilli une collection d'équipement ferroviaire et de documents d'archives et est en négociation avec la ville de Charny et la compagnie du Canadien national en vue d'obtenir l'espace requis pour ce musée[25].

2.5 Musée minéralogique et minier, Thetford-les-Mines

L'industrie minière est représentée au musée minéralogique et minier de la région de l'amiante à Thetford. Créée en 1976 par des bénévoles — collectionneurs de minéraux — cette institution est orientée vers l'acquisition d'objets, d'équipement et de spécimens en relation avec l'évolution de la mine d'amiante et son impact dans la région. Des programmes éducatifs tendent à initier les visiteurs au maniement d'appareils scientifiques[26].

Région 04
Mauricie — Bois-Francs

Si, comme l'ont affirmé certains historiens, «le Québec, pays minier, est une réalité du XX^e siècle, la Mauricie, «pays du fer», en est une des deux siècles précédents».

***Fouilles archéologiques* sur le site du Palais de l'intendant et de la brasserie Boswell, à Québec. Une école de fouilles de l'Université Laval sur un site industriel de première importance. (Collection Marcel Moussette)**

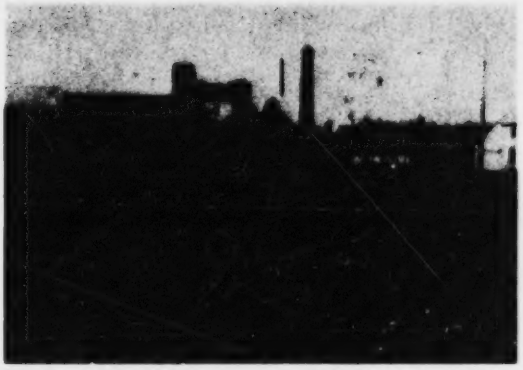

***Les Forges de Radnor*, comté de Champlain, vers 1900. Les activités sidérurgiques du XIX^e siècle en Mauricie font présentement l'objet de recherches et de prospections archéologiques de la part des chercheurs de la région. (Parcs Canada, Québec, collection Breuvages Radnor)**

Les forges du Saint-Maurice, qui ont exercé leurs activités de façon presque ininterrompue entre 1730 et 1883, sont identifiées à une communauté industrielle. Organisées en vue de l'exploitation des ressources naturelles — mines et forêts — elles sont caractérisées par la mise en place d'une infrastructure technologique fondée sur l'usage du charbon de bois comme combustible, la transformation de la fonte de fer et la production de biens de consommation. Elles ont servi de modèle à l'implantation d'autres foyers sidérurgiques de même calibre dans les régions avoisinantes[27].

Alors que les forges de Batiscan appartiennent à la fin du XVIII^e siècle, les forges Radnor, de l'Islet, de Saint-Tite, de Shawinigan, de Drummondville, de Saint-François et de Saint-Pie étaient en opération pendant des périodes plus brèves entre 1850 et 1911. Par contre, ces dernières entreprises se sont orientées davantage vers la fabrication de pièces d'équipement[28].

Complémentaire de l'industrie minière à cause de ses besoins en charbon de bois, l'exploitation forestière sert également de balise dans le développement industriel de la Mauricie. Depuis la fin du XIX^e siècle, l'établissement de compagnies

multinationales de pâtes et papiers a repoussé les frontières de la région plus au nord, vers l'Abitibi-Témiscamingue à l'ouest, vers le Saguenay — Lac-Saint-Jean à l'est, et provoqué la croissance de villes telles que Grand-Mère, La Tuque et, en partie, Shawinigan.

De fait, c'est surtout l'industrie lourde qui, à partir des années 1920, s'est chargée de la conception, de l'aménagement et du développement économique de cette dernière ville. Les secteurs de l'électrométallurgie et de l'hydro-électricité s'y sont progressivement implantés sous l'impulsion de la compagnie Shawinigan Water and Power qui s'est adjointe la collaboration de la Northern Aluminium Company. Actuellement ce sont ces mêmes entreprises qui constituent les principales sources d'emploi bien que leur raison sociale ait changé.

1. RECHERCHE

1.1 Université du Québec à Trois-Rivières

Le groupe de recherche sur la Mauricie regroupe surtout des chercheurs en sciences humaines soucieux de faire le point sur différents aspects de cette région: géographie, histoire, démographie. Depuis quelques années, ils se sont engagés dans la production de dossiers cartographiques, chronologiques et statistiques sur l'industrialisation et l'exploitation forestières[29].

***Vue d'ensemble du site du Projet «Shawinigan»*, initié par Hydro-Québec en Mauricie. Il s'agit du plus important centre d'interprétation de l'industrie lourde au Québec et dans l'Est du Canada: trois centrales hydro-électriques d'époque différente, une aluminerie, une papeterie et une foule d'équipements, d'installations, d'archives écrites et figurées. (Hydro-Québec)**

2. MISE EN VALEUR

2.1 Le Projet Shawinigan

Initié en 1982 par l'Hydro-Québec, ce projet est exposé dans une publication pertinente aux centrales hydro-électriques de la Mauricie: elle constitue une évaluation du «potentiel de polyvalence» des propriétés riveraines qui leur sont adjacentes. Ce potentiel est identifié sur le plan récréatif — c'est-à-dire favorable aux activités de plein air — et culture. À ce niveau, on lui reconnaît un intérêt technologique — visible dans la présence d'outillage et d'équipement — et architectural à cause des différents styles qui sont illustrés: historiste, moderniste, art déco. Les éléments architecturaux et décoratifs concourent à la formation d'un paysage industriel particulièrement imposant dans les centrales de Saint-Narcisse, Grand-Mère, Shawinigan et au Rapide-Blanc. Quelques-unes des recommandations concluant ce rapport touchent la création d'un organisme de gestion du patrimoine hydro-québécois et d'un centre d'interprétation de la technologie à Shawinigan.

À ce sujet, une brochure récente en précise l'orientation. La thématique retenue porte sur les trois industries — hydro-électricité, pâtes et papiers, aluminium — qui ont participé à l'évolution de cette région alors que des sous-thèmes touchent l'histoire du dessin industriel, la transformation des métaux, les métiers et l'organisation du travail dans ces usines.

Des moyens variés, ayant recours autant aux techniques audio-visuelles qu'à l'informatique et à l'aménagement du paysage, sont prévus pour soutenir l'intérêt du public et l'inviter à la détente.

Le projet de Shawinigan a démarré ses activités en 1984 par la restauration d'édifices et de structures industrielles. Ultérieurement, seront élaborés des programmes de mise en marche, de gestion et d'animation du site. Pour ce faire, Hydro-Québec compte sur la collaboration de la population locale, de compagnies, d'organismes régionaux et gouvernementaux[30].

2.2 Les Forges du Saint-Maurice

Le parc des Forges du Saint-Maurice a été reconnu d'importance historique nationale dès 1919 par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. En 1965 cet organisme

recommandait que des études historiques et archéologiques approfondies soient effectuées et que soient évaluées les possibilités de réanimer le site. Il est acquis par le Gouvernement du Québec en 1962 et des fouilles archéologiques sont patronnées par le ministère des Affaires culturelles entre 1965 et 1968. L'intervention de Parcs Canada commence en 1973 par suite d'une entente signée avec ce ministère.

Depuis 10 ans, la communauté industrielle des Forges du Saint-Maurice a effectivement été «réanimée» par les nombreuses recherches dont elle a fait l'objet. Elles ont été conduites par une équipe pluridisciplinaire composée d'archéologues, d'historiens, de conservateurs, d'agents d'interprétation et de planification. Elles ont donné lieu à la publication d'une quantité d'études qui peuvent être regroupées autour de quatre axes principaux: le cadre socio-économique, le cadre architectural, technologique et le cadre écologique.

Le concept de mise en valeur est articulé sur cinq idées-forces. La conservation des vestiges illustrant les 150 ans d'activité de la première industrie sidérurgique canadienne les plus significatifs ainsi le complexe du haut fourneau, la forge haute et la forge basse, la Grande maison et la maison des forgerons seront stabilisés et exposés à la vue des visiteurs. La présentation d'un programme d'interprétation dans cet environnement retient des thèmes reliés à l'industrie du fer, à la dimension socio-économique et au paysage. Des volumes architecturaux seront disposés au-dessus de certaines structures privilégiées, le paysage de même que le ruisseau du lavoir seront réaménagés[31].

2.3 La municipalité des Grandes-Piles

Dans le cadre d'un protocole d'entente avec le ministère des Affaires culturelles, la municipalité des Grandes-Piles a favorisé la mise sur pied d'un vaste programme de recherche sur les sites sidérurgiques de la Mauricie qui ne relèvent pas de Parcs Canada. Suite à la publication récente d'une étude historique sur les forges Radnor, de Batiscan, l'Islet, Saint-Tite et Shawinigan, des recherches archéologiques sont présentement en cours. Elles visent à établir des programmes d'interprétation qui illustreront l'évolution de la technologie du fer dans cette région.

Centrale hydro-électrique de Coaticook. Sise au fond des gorges de la rivière, intégrée dans un parc comprenant une ancienne usine et des sentiers d'observation, la petite centrale se prête à merveille à l'interprétation de la technologie de l'hydro-électricité. Il s'agit d'une initiative très louable de conservation émanant des autorités municipales de Coaticook. (Commission des biens culturels)

Région 05
Estrie

La région des Cantons-de-l'Est présentait, au cours du siècle dernier, l'image d'un pays agricole bénéficiant d'une certaine prospérité. À partir des années 1870, la plupart des activités industrielles ont été initiées dans ce milieu rural: alors que de petites communautés telles Coaticook et East Angus se sont développées autour des usines de pâtes et papiers, d'autres, ainsi Thetford et Asbestos, étaient rattachées à l'exploitation des mines d'amiante. Capitale régionale, la ville de Sherbrooke est aussi devenue un centre important de l'industrie textile comme en témoignent les espaces imposants qu'a occupés le moulin Paton.

1. RECHERCHE

1.1 Université de Sherbrooke

Le Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke est engagé dans la production d'une vaste fresque sur l'histoire des Cantons-de-l'Est depuis le XVIII[e] siècle jusqu'à nos jours. Certains thèmes sont reliés à l'industrie des pâtes et papiers particulièrement au niveau de la technologie, du capital et de la main-d'oeuvre. Les chercheurs ont noté la disparition fréquente de divers fonds

d'archives appartenant à des entreprises. Ils souhaitent que des mesures légales soient adoptées et des accords établis entre les universités et les compagnies en vue de conserver ces sources de documentation[32].

1.2 Université Bishop

Le Centre de recherches des Cantons-de-l'Est à l'Université Bishop entretient une collaboration suivie avec des organismes culturels locaux pour regrouper de la documentation sur tous les aspects de la région. Cette même université a favorisé la publication d'études en géographie historique portant sur l'évolution socio-économique, démographique et écologique de certains villages miniers[33].

1.3 Société historique

À Granby, la Société d'histoire du comté de Shefford s'est orientée vers l'acquisition de documents photographiques sur les entreprises régionales et, depuis 1982, des archives d'une compagnie de caoutchouc. Ce fonds a pu être partiellement répertorié dans le cadre du programme de l'Inventaire national des Archives nationales du Québec. Par le biais d'une publication, la Société diffuse, à l'occasion, des résultats d'enquêtes orales auprès d'anciens travailleurs[34].

***L'usine textile* de la Cie Paton, à Sherbrooke, en voie de recyclage à des fonctions résidentielles. (Ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de l'Estrie)**

2. MISE EN VALEUR

2.1 Le Conseil régional de la culture

Dans les Cantons-de-l'Est, le Conseil régional de la culture constitue un des principaux interlocuteurs en ce qui a trait à la reconnaissance et au classement des monuments historiques en général. Présentement impliqué dans le dossier de l'usine Paton à Sherbrooke, cet organisme préconise le recyclage d'une des structures en logements. Ses propositions s'inspirent du «revolving fund» tel qu'il a été appliqué à Portland aux États-Unis. Concrètement, ce «fonds spécial du patrimoine estrien» servirait à acheter, restaurer et revendre des bâtiments reconnus pour leur valeur architecturale à condition que les nouveaux propriétaires s'engagent à les conserver et les entretenir. Il semble que ce genre d'intervention pourrait sensibiliser la population aux avantages touristiques et commerciaux de la restauration. En plus ce conseil déplore le fait que le patrimoine régional soit peu reconnu et réclame un pouvoir de recommandation vis-à-vis de la reconnaissance et du classement de biens culturels qui y sont intégrés[35].

2.2 Musée Bombardier

Le Musée Bombardier à Valcourt possède une vocation biographique. Au moyen de documents et d'exhibits, il relate l'oeuvre de J.-Armand Bombardier, inventeur internationalement reconnu dans le domaine de la circulation et du transport sur neige. Regroupant une grande partie des véhicules qu'il a conçus, modèles d'auto-neige, le prototype de la première motoneige Ski-doo, cette collection mérite d'être retenue[36].

Région 06
Montréal

L'importance qu'a pu acquérir la région montréalaise en tant que point central des activités industrielles au Québec, et ceci, depuis la seconde moitié du XIX^{e} siècle, peut se mesurer à l'ampleur et à la variété des projets actuellement consacrés à la recherche, à la conservation et à la mise en valeur des vestiges qui en résultent.

Pour résumer brièvement les interventions exposées ci-après, nous avons retenu quatre éléments qui semblent déterminants dans l'évolution industrielle de Montréal:

— une situation géographique avantageuse en plein centre d'un réseau de transport organisé: l'aménagement des installations portuaires, la canalisation du fleuve Saint-Laurent, la mise en place des chemins de fer du Grand Tronc et du Canadien Pacifique lui ont facilité les communications vers les Grands-Lacs, les États-Unis et le reste du Canada;

— le capital: celui qui a été fourni par la bourgeoisie anglophone parmi laquelle se recrutaient de grands entrepreneurs tels Donald Smith, William Van Horne, engagés dans le développement d'entreprises ferroviaires notamment le Canadien National et la Canadien Pacifique et associés à des institutions financières comme la Banque de Montréal;

— la main-d'oeuvre: aux artisans et ouvriers déjà employés dans les ateliers et manufactures s'ajoute, à la fin du XIX[e] siècle, une large proportion de travailleurs provenant des régions rurales avoisinantes. Cette population ouvrière sera augmentée à partir des années 1910-1920 par le venue d'immigrants d'origine européenne;

— évolution spatiale du territoire: elle est immédiatement reliée aux trois facteurs précités. La croissance démographique et industrielle amène la métropole à «s'installer en banlieue» en s'annexant des municipalités périphériques. Souvent, comme cela s'est illustré à Maisonneuve, ce sont des promoteurs qui en assureront la planification en s'inspirant des modèles américains.

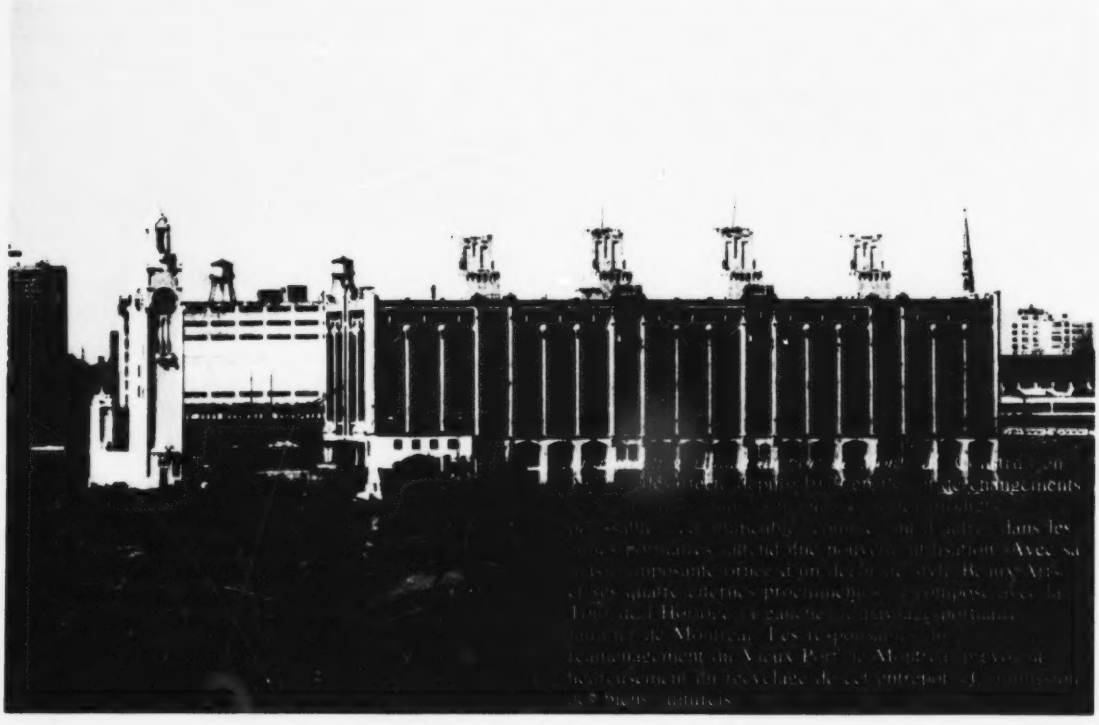

1. RECHERCHE

1.1 Université du Québec à Montréal

Un groupe de chercheurs relève du Département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal. Spécialisés en histoire de Montréal, ils utilisent une approche macro-économique en vue de cerner, d'une part, le phénomène de l'industrialisation au XIX[e] siècle. D'autre part, comme le manifestent leurs écrits, ils privilégient certains secteurs de l'industrie — la chaussure, les activités portuaires — et ses retombées au point de vue social — condition ouvrière, logement ouvrier. À l'occasion certains d'entre eux apportent leur expertise dans la préparation d'émissions de radio, de télévision ou de films sur ces sujets. Ils sont parfois associés à des activités muséologiques: au Centre d'interprétation de l'histoire de Montréal et à l'Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve[37].

Le Département du design et de l'environnement de cette même université s'intéresse à l'évolution des structures industrielles en fonction du cadre de vie et du milieu ambiant. Certains projets de recherche, notamment sur l'évolution urbaine de Montréal entre 1940 et 1960, ont servi à illustrer ce point. La problématique soulevée concerne primordialement les liens entre les transformations apportées par l'industrialisation et l'expression de l'urbanisation[38].

1.2 Université McGill

À l'Université McGill, existe un groupe de recherche en histoire des affaires à Montréal. On lui doit la publication, en 1977, d'un répertoire des archives de compagnies dont le siège social était situé dans la métropole. Les objectifs de ce guide sont de stimuler la recherche dans le domaine de l'histoire économique du Québec et d'inciter à l'élaboration d'une politique «précise et rationnelle» de conservation des archives d'entreprises. Les auteurs nous apportent un sommaire descriptif des fonds de 200 compagnies environ. Il est question entre autres de documents financiers, légaux et techniques. Le résultat de cette enquête leur apparaît cependant contradictoire: la richesse des informations recueillies chevauche des lacunes flagrantes dans l'accessibilité à certaines sources[39].

1.3 Regroupement de chercheurs en histoire des travailleurs québécois

Y sont favorisées les recherches en ce domaine, leur diffusion et la vulgarisation d'ouvrages scientifiques pour le bénéfice de la classe ouvrière. Entre autres cet organisme s'est orienté dans la récupération des archives syndicales. Entre 1976 et 1978 des professeurs en sciences de l'homme, assistés de quelques étudiants aux Universités du Québec à Rimouski, à Trois-Rivières, Chicoutimi et à l'Université de Sherbrooke, ont entrepris de répertorier les fonds des conseils régionaux de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Si l'on juge d'après nos interlocuteurs, certaines initiatives ont réussi alors que d'autres ont connu un échec pour diverses raisons: manque de planification, de connaissances en archivistique et de contacts suivis avec les responsables syndicaux. De toute façon, il semble qu'à cette époque ces projets ont été absorbés par l'Inventaire national des Archives nationales du Québec. Ce groupe de chercheurs a tenu, au printemps de 1984, un colloque dont les Actes ont été publiés dans le *Bulletin* qu'il dirige. Illustrant les tendances actuelles de la recherche, certains thèmes se rapportaient au patrimoine industriel et au rôle des travailleurs devant les nouvelles technologies[40].

1.4 Université Concordia

Une expérience conduite au Département d'histoire de l'Université Concordia touche les structures architecturales en milieu urbain. Des étudiants ont conçu une exposition portant sur l'utilisation de la fonte comme élément architectural à Montréal aux XIX[e] et XX[e] siècles. Le catalogue produit pour cette occasion présente un répertoire des entreprises de fonderie et des édifices comportant ce genre de structures[41].

1.5 South Shore Protestant School Board

Cependant, les préoccupations relatives au phénomène de l'industrialisation au Québec vues dans une perspective historique n'appartiennent pas au seul milieu universitaire. Il faut souligner l'initiative personnelle d'un groupe d'enseignants du South Shore Protestant School Board à Saint-Lambert. À l'intérieur d'un cours portant sur

l'histoire nationale et visant les étudiants du niveau secondaire, ils ont préparé du matériel didactique — cartes, montages audio-visuels — afin d'illustrer le thème «Industrial Montreal»[42].

1.6 Communauté urbaine de Montréal

Le Service de planification de la Communauté urbaine de Montréal a entrepris, depuis quelques années, la publication d'une série de répertoires concernant l'architecture traditionnelle sur son territoire. Il s'agit là d'une réponse à une des propositions du schéma d'aménagement voulant faire connaître le patrimoine architectural montréalais et susciter des mesures pour en assurer la protection et la mise en valeur surtout lorsque des projets de zonage ou de recyclage entrent en jeu.

À l'été 1982 est paru un inventaire d'architecture industrielle. Chronologiquement, il s'étend depuis le début du XIX^{e} siècle jusqu'à 1940. Les auteurs se sont inspirés de cette vision globale du patrimoine telle que proposée par le macro-inventaire du ministère des Affaires culturelles et de la ville de Montréal. Dans le processus de sélection ils ont considéré l'aspect structural d'un bâtiment — soit la coquille extérieure — et le contexte socio-économique de son édification. Puis ils ont cerné la problématique de ce genre d'étude et précisé ses limites: l'architecture industrielle ne peut être envisagée de la même façon que l'architecture civile ou conventuelle et ceci parce qu'elle est orientée d'abord vers la fonctionnalité plus que vers l'esthétique. Généralement conçues par des ingénieurs et des techniciens, les usines sont soumises à de fréquentes modifications; l'espace est aménagé en fonction de la machinerie qui l'occupe. À cet égard, les auteurs déplorent justement la pénurie ou la dispersion des sources documentaires: ainsi dans le cas de petites entreprises, ils ont pu difficilement récupérer les plans requis pour en suivre l'évolution[43].

1.7 Archives de la ville de Montréal

La ville de Montréal possède un département d'archives constitué de documents ayant trait surtout aux services municipaux: travaux publics, transport en commun, voies de communication, construction et zonage d'édifces, marchés. Systématisées depuis 1960, elles conservent en outre des dossiers historiques sur différents groupes d'industries: cuir, bois, métallurgie. Toutefois le manque d'inventaire et d'instruments de recherche limite l'accès à cette documentation[44].

1.8 Archives de Bell Canada

Le Département des archives de Bell Canada est une création des années 1920. Il assure l'acquisition et la conservation de tout le matériel relié aux activités des compagnies Bell et Northern Telecom. Outre la documentation écrite — correspondance, journaux, catalogues d'équipement téléphonique, brevets d'invention, fiches techniques et plans — il recèle une vaste collection iconographique — photos, dessins, peintures, cartes, cartes postales, films, rubans magnétoscopiques — et de microfilms dont la plus grande partie est réalisée en accord avec les Archives nationales du Québec et les Archives publiques du Canada.

Sans être la cible d'une publicité tapageuse, ce département est néanmoins accessible aux chercheurs. Et ceci parce que son mandat principal est centré vers le développement de la compagnie qu'il dessert. Selon leur gestionnaire, Stéphanie Sykes, ces archives ne forment pas seulement une entité culturelle mais demeurent aussi un appui aux décisions à prendre et un moyen de promotion et de diffusion. À ce seul titre les archives des compagnies mériteraient d'être conservées. Leur inaccessibilité dépend généralement d'un manque d'organisation ou encore d'une crainte légitime de la concurrence[45].

2. MISE EN VALEUR

2.1 Ville de Montréal

Créée en 1979 à la suite d'un accord entre la ville de Montréal et le ministère des Affaires culturelles, la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA) possède, à l'intérieur de son mandat, certains volets concernant la promotion des avantages économiques associés à la construction ou à la restauration d'édifices résidentiels, commerciaux ou industriels situés entre autres dans l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. Elle peut agir en tant que conseiller technique auprès de différents organismes provenant du milieu immédiat ou du secteur privé, surtout dans l'évaluation des projets qu'ils sont susceptibles de lui soumettre[46].

La Société de développement industriel de la ville de Montréal (SODIM) est responsable de la mise en oeuvre du Programme de coopération industrielle (PROCIM) dont les objectifs principaux consistent à favoriser «l'accroissement de l'emploi manufacturier, améliorer la qualité de la structure industrielle et à permettre l'intégration optimale de la fonction industrielle à la vie urbaine». En vue de prévenir le déménagement ou l'abandon des bâtiments industriels, elle encourage leur rénovation, ce qui leur permet d'augmenter leur valeur potentielle[47]. Ajoutons toutefois qu'aucune attention n'est apportée au respect de l'architecture des bâtiments et que cette modernisation encouragée conduit à la destruction déquipement et d'outillage.

2.2 Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve

Né en 1978 dans le cadre d'un projet fédéral pour étudiants, l'Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve oriente ses activités en fonction de la mise en valeur du quartier ouvrier dont il est issu. L'évolution de ce quartier appartient à la période des années 1850 à 1920 lorsque l'expansion industrielle et démographique de Montréal l'amène à développer sa proche banlieue. Selon l'historien Paul-André Linteau, la ville de Maisonneuve a été «fabriquée» par des promoteurs, la plupart étant des propriétaires fonciers qui ont mis en place les infrastructures de base et préconisé une politique de développement industriel.

***Édifice L.O. Grothé*, 2000, boul. Saint-Laurent à Montréal. Construit vers 1906 pour le compte du fabricant de cigares bien connu à cette époque, cet immeuble abrita par la suite plusieurs activités de type industriel – confection, entreposage – avant de connaître une mauvaise fortune. Négligé et abandonné dans les années 1970, seul son statut de bien culturel reconnu (1976) empêcha sa démolition. Pris en charge en 1982 par la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA) qui le recycle avec succès en immeuble résidentiel et commercial, il devient la preuve évidente de la rentabilité sociale, économique et culturelle de la conservation de l'architecture industrielle. (Commission des biens culturels)**

S'inspirant des mouvements d'embellissement des villes nord-américaines, le Conseil municipal entreprend la construction d'édifices grandioses — marché, hôtel de ville, poste de pompiers — et planifie de nouvelles voies de communication — routes, ponts, tunnels — sous le fleuve Saint-Laurent. Cependant ces projets deviennent onéreux à la longue et le début de la guerre marque la fin de la croissance des années antérieures. La municipalité se trouve en face de problèmes financiers qui provoquent son annexion à la ville de Montréal en 1918.

Cependant Maisonneuve a conservé l'essentiel de son caractère urbain original et plusieurs des usines construites au siècle dernier sont encore en activité: Sucre Saint-Laurent, American Car, Biscuits Viau.

Conscients de l'importance de ce quartier dans l'évolution industrielle de Montréal et du Québec, les coordonnateurs de l'Atelier d'histoire veulent en rendre compte à leurs concitoyens. Un de leurs objectifs est de promouvoir l'histoire de leur quartier et la rendre accessible aux diverses couches de la population qui y vit et susciter ainsi sa participation.

Plusieurs projets subventionnés par divers paliers gouvernementaux leur ont permis l'engagement d'étudiants, de chômeurs et d'assistés sociaux afin de mettre sur pied un centre de recherche et de documentation où l'on recueille, entre autres, des témoignages de la mémoire ouvrière. On a développé aussi un programme d'animation centré sur l'histoire locale; il comprend quelques films, des documents pédagogiques de même qu'une maquette du quartier accompagnée d'un montage audio-visuel. En plus de tenir une chronique régulière dans le journal local, l'Atelier a produit une série de publications relatives à l'histoire de l'industrialisation à Hochelaga-Maisonneuve entre 1900-1930, à l'architecture industrielle et au logement ouvrier.

Dans le futur on projette d'instaurer un centre d'interprétation du développement industriel et urbain (C.I.D.I.U.). Installé dans une ancienne caserne de pompiers, il utilisera un système modulaire pour illustrer une thématique associée aux phénomènes de la révolution industrielle et de l'urbanisation à Montréal, au Québec et dans le monde[48].

2.3 La Maison du Fier Monde

À cette action se rattache celle d'un autre groupe populaire, la Maison du Fier Monde, émergeant d'un quartier ouvrier situé dans le centre-sud de Montréal. Produit de l'industrialisation, il s'est développé autour de plusieurs usines qui s'y sont implantées au XIX[e] siècle.

La Maison du Fier Monde s'exprime par la voie de l'écomusée ou mieux encore du musée de voisinage. Ses animateurs sont préoccupés de sensibiliser les résidents aux valeurs de l'environnement industriel et ouvrier qui les entoure et d'en utiliser les composantes à des fins éducatives. C'est ainsi que le marché, la place publique, le réseau commercial: boutiques et épiceries, deviennent des lieux de rencontres et d'activités. La population est sollicitée dans l'organisation d'événements culturels: expositions itinérantes, concours artistiques, recueil de documentation orale ou iconographique, fêtes foraines et visites le long d'un circuit patrimonial dressé autour d'anciennes usines désaffectées et de logements populaires[49].

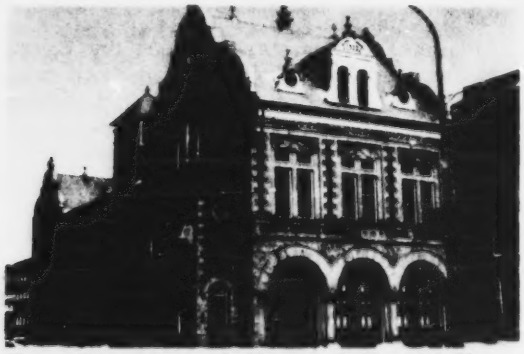

***Centre d'interprétation de l'histoire de Montréal*, Place d'Youville, Montréal. Cette caserne centrale de pompiers construite en 1903 a été très intelligemment recyclée en centre d'interprétation en 1982. (Sylvie Dufresne, C.H.M.)**

2.4 Centre d'interprétation de l'histoire de Montréal

Un protocole d'entente signé en 1979 entre la ville de Montréal et le ministère des Affaires culturelles avait pour but la «revitalisation» de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. Cet accord a donné lieu à la création du Centre d'interprétation de l'histoire de Montréal dont la réalisation fut confiée à la Société d'archéologie et de numismatique. Logé dans une ancienne caserne de pompiers datant du début du siècle et situé à l'est de la Place d'Youville, ce centre veut présenter à un vaste public — composé autant de résidents que de touristes — l'évolution de la ville depuis ses origines jusqu'à un futur prévisible.

Le concept d'interprétation en précise l'orientation: il s'agit d'un centre «multimédiatisé», c'est-à-dire que les messages sont communiqués au moyen de reproductions et de techniques audiovisuelles. S'appuyant sur l'histoire globale, la thématique est articulée sur les grands facteurs de développement de Montréal. Outre les sujets des transports et services publics elle touche le phénomène de l'industrialisation tant dans son infrastructure, par exemple le rôle des voies et moyens de communication: canal Lachine, pont Victoria, Grand Tronc, que dans l'implantation des premières usines et des quartiers ouvriers.

Ces thèmes sont concrétisés par des visites dans des sites-relais aussi vers certaines rues où persistent des vestiges d'anciennes industries ou des quartiers ouvriers[50].

2.5 Musée ferroviaire canadien

Fondé en 1961 par l'Association historique canadienne du Chemin de fer, le Musée ferroviaire canadien occupe actuellement une superficie d'environ 80 acres couvrant les municipalités de Delson et de Saint-Constant sur la rive Sud du Saint-Laurent, près de Montréal. Il est situé dans le voisinage de la première voie ferrée publique au Canada qui reliait La Prairie et Saint-Jean.

Déclaré musée spécialisé en 1978 et accrédité par le ministère des Affaires culturelles en 1979, il possède une importante collection de matériel ferroviaire et de transport. Son originalité réside probablement dans le fait que c'est un des rares établissements privés au Québec à remplir toutes les fonctions muséologiques. C'est ce que nous

révèle, en tout cas, son concept d'interprétation qui établit comme principe que «l'emplacement du musée devient le musée même», c'est-à-dire que la collection de wagons, de tramways, d'instruments de mesure et de signalisation est effectivement exposée sur le territoire qu'il occupe. Ses installations comprennent en outre un centre d'interprétation logé dans l'édifice Hays, où se trouvent aussi des archives et une bibliothèque, la gare Barrington restaurée dans le style des années 1880, une sous-station électrique pour les tramways, des bâtiments affectés à l'entreposage et un réseau de voies ferrées dont une partie est raccordée à une ligne principale.

Ce musée veut communiquer au public l'histoire du chemin de fer au Canada dans une perspective socio-économique, ethnographique et technologique. Ainsi ses collections sont sujettes à une politique d'acquisition précise tout comme elles font l'objet d'une recherche planifiée. La restauration des pièces est effectuée par des experts de l'Institut canadien de conservation. Les programmes d'animation tentent de remplir ces objectifs: les promenades en train et en tramway font partie intégrante du fonctionnement du musée[51].

2.6 Musée historique de l'électricité

Contrairement aux tendances actuelles de la néo-muséologie qui proposent des musées sans collections, le Musée historique de l'électricité illustre une collection... sans musée. Situé originellement à Longueuil, l'édifice a été fermé au public l'an dernier faute de subsides et d'espaces. Hérités du maître-électricien Gaston Labadie, les objets électriques et para-électriques qu'il conserve sont reliés aux secteurs industriel, électro-domestique et des communications. En plus il dispose d'une bibliothèque spécialisée dans ces domaines et composée de documents d'archives, d'imprimés, de photographies et de matériel audio-visuel.

Plein de ressources donc, le musée fait face actuellement à des problèmes de relocalisation. À cet égard deux options pourraient se présenter:

— être intégré à un vaste projet de l'Hydro-Québec visant à établir un centre d'interprétation de l'électricité à Shawinigan mais ceci sans que le musée soit départi de son autonomie ni de sa collection;

— devenir un établissement complémentaire dans le réseau de la Maison des sciences qui est prévue à Montréal. Dans ce cas, il pourrait posséder une orientation plus spécialisée[53].

2.7 Maison des sciences et des techniques

En 1980, un rapport préparé par un groupe de travail sur les musées scientifiques déplorait les lacunes existant en regard du patrimoine industriel particulièrement aux points de vue de la récupération de documents techniques, de collections d'objets scientifiques et soulignait le manque de spécialistes en histoire des sciences, de la technologie et en archéologie industrielle.

Une des recommandations stipulait la structuration d'une muséologie scientifique et son articulation au sein d'un réseau national et régional chapeauté par une Maison de la science à Montréal. Cette recommandation s'est concrétisée et a donné lieu, à la fin de l'année 1983, à la publication d'un nouveau rapport, produit cette fois par deux groupes de travail relevant respectivement du ministère de la Science et de la Technologie du Québec et de la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM).

Cette étude précise l'orientation de la Maison des sciences et des techniques qui sera établie à Montréal. Sa mission est résumée en quatre points principaux: la vulgarisation des connaissances scientifiques et techniques; la relation à maintenir entre sciences, techniques et société; la mise en valeur du patrimoine scientifique et technique québécois; son action en tête d'un réseau d'établissements muséologiques qui, au Québec, détiennent une vocation scientifique et technique.

Le concept d'interprétation gravite autour de trois axes principaux: la terre, la vie et le cosmos et sera orienté vers l'actualisation des données scientifiques et techniques. Par ailleurs, l'animation est considérée comme le centre des activités de la maison: la participation des visiteurs sera sollicitée au moyen de discussions et de présentations interactives. En outre, la Maison des sciences et des techniques entend offrir des programmes d'information scientifique et favoriser les échanges entre les diverses institutions muséales qui lui sont associées.

Ce projet présente aussi quelques hypothèses quant aux coûts de construction, d'exploitation et à l'évaluation des retombées économiques. D'autres part, il est fait mention de certaines recommandations touchant notamment le choix du site, la planification et la réalisation de l'édifice de même que son financement. En bref, elles préconisent une collaboration entre les divers paliers gouvernementaux — provincial et municipal — et privés, les entreprises et les secteurs parapublics[53].

2.8 Le canal Lachine

Le concept de mise en valeur du canal Lachine a été élaboré par des spécialistes de Parcs Canada autour d'une problématique fondée sur les éléments mis en relief dans la recherche historique: l'histoire commerciale du canal, l'industrialisation et l'urbanisation. Il préconise entre autres son intégration dans l'environnement urbain, l'aménagement d'espaces verts et d'équipements publics à des fins culturelles, sociales et récréatives. Étant donné la situation du canal au sein d'une zone densément urbanisée et industrialisée, ce concept fait également appel à la consultation avec les municipalités qui lui sont adjacentes[54]. Toutefois les plans municipaux d'aménagement prévoient encore largement l'élimination de bâtiments industriels existants et la création de vastes zones de développement nouveau. L'harmonisation véritable des objectifs reste encore à faire.

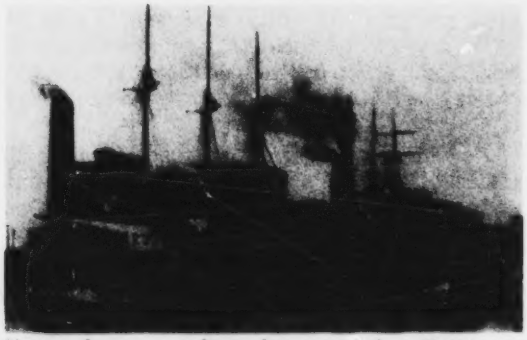

***Navires de transport devant les quais de la raffinerie Redpath*, canal Lachine, Montréal. Les rives du canal Lachine rappellent encore l'intense activité industrielle qu'il a connue au siècle dernier. La conservation des structures et des bâtiments significatifs est cependant loin d'être acquise et admise par les planificateurs contemporains. (Industries Redpath ltée, Montréal)**

***Fouilles archéologiques sur le site E.B. Eddy à Hull, été 1983.* Occasionnées par la construction du Musée national de l'homme à Ottawa, les fouilles archéologiques ont permis de retracer la longue évolution industrielle et commerciale de ce site depuis le début du XIX^e^ siècle. La compréhension et l'interprétation du lieu s'enrichissent des évidences archéologiques. (Les Recherches Arkhis, Québec)**

2.9 Héritage-Montréal

Créée en 1975, la fondation privée Héritage-Montréal envisage la notion de patrimoine dans une perspective globale: celle de l'environnement urbain contemporain harmonisé au cadre de vie de la collectivité qu'elle dessert. Elle est donc impliquée dans divers secteurs reliés à l'urbanisme, aux transports, aux espaces verts et à l'action communautaire.

Dans le but de sensibiliser les Montréalais à la qualité de leur environnement et de les inciter à prendre position devant les projets de planification urbaine, la Fondation a instauré un service de documentation, le Centre urbain. Depuis 1981, on y dispense des cours, des conférences, des séminaires, des expositions ainsi qu'un programme de sensibilisation des enfants qui est organisé en collaboration avec le Musée des Beaux-Arts. En plus d'entreprendre des recherches en architecture industrielle, Héritage-Montréal étend son intervention dans les consultations associées au réaménagement du port de Montréal[55].

2.10 Initiative individuelle

À titre personnel, certains individus ont démontré leur intérêt face au patrimoine industriel. Un ingénieur, Pierre Dumas, a effectué une recension

de plus de 350 aménagements hydro-électriques au Québec. Ce répertoire touche notamment les aspects des opérations en cours, des désaffectations de certaines stations, de leur rénovation, des reconstructions et de leur conservation ici envisagée dans une perspective patrimoniale. À ce sujet une des annexes aborde le problème de l'état actuel des centrales construites avant 1920[56].

Région 07
Outaouais

L'histoire industrielle de la région de l'Outaouais est indissociable de celle de l'exploitation forestière puisqu'elle en a marqué les origines au Canada. Depuis très récemment, quelques organismes se sont souciés d'en retracer les éléments patrimoniaux.

1. RECHERCHE

1.1 Institut d'histoire et de recherche sur l'Outaouais

Des projets ont été mis sur pied par l'Institut d'histoire et de recherche sur l'Outaouais en vue de recenser les sites industriels dans les Îles-de-la Chaudière et dans la Petite-Nation. Ces mêmes intervenants sont parvenus à un accord avec la ville d'Aylmer pour publier une étude sur l'emplacement de Symmes Landing. Dans ce contexte s'inscrit l'action du Groupe pour la sauvegarde du patrimoine de Pontiac. Le répertoire architectural qu'il a fait paraître récemment englobe quelques ensembles industriels[57].

Poste d'Opémican, Létang, lac Témiscamingue. L'activité industrielle du flottage du bois dans la région du Témiscamingue sera rappelée et mise en valeur par deux biens culturels protégés: le bateau remorqueur T.E. Draper à Angliers et la cale sèche d'Opémican qui sert depuis 1885 de relais, de dépôt, d'abri et d'ateliers d'entretien pour les opérations forestières. (Société d'histoire du Témiscamingue)

1.2 Les archives de la compagnie E.B. Eddy

À Hull, la compagnie E.B. Eddy a entrepris la classification de ses archives. Elle entretient une collaboration suivie avec les chercheurs — historiens et archéologues — du Musée national de l'homme à Ottawa et leur a permis l'accès à plusieurs documents — entre autres aux papiers Wright. Ce qui a donné lieu à une étude historique qui sera diffusée prochainement et qui a servi de base aux fouilles archéologiques effectuées sur ce site en 1982-1983[58].

1.3 Archives nationales du Québec à Hull

Les Archives nationales du Québec à Hull ont octroyé une subvention à des spécialistes pour qu'ils puissent dresser un inventaire du fonds MacLaren, un des magnats de l'industrie du bois au siècle dernier[59].

2. MISE EN VALEUR

Par ailleurs, les techniques en usage au cours des différentes phases de l'exploitation de la matière ligneuse constituent un des volets qui sera traité au futur Musée des Grandes-Rivières en voie d'être établi. Dans ce contexte s'inscrit l'action de la Société du patrimoine de la vallée de la Rouge qui, à l'intérieur d'un projet d'écomusée, veut se dédier à l'aménagement et à l'animation du site industriel des fours à charbon de la Macaza[60].

Région 08
Abitibi-Témiscamingue

Située dans le moyen nord-ouest de la province, presque à mi-chemin entre Montréal et la Baie-James, la région de l'Abitibi-Témiscamingue apparaît définitivement très éloignée de la vallée du Saint-Laurent. Couvrant une superficie de

59 733 kilomètres carrés, elle constitue une imposante fraction des «pays d'en haut». C'est à ce titre qu'elle a été intégrée, à partir des années 1930, à des plans gouvernementaux de colonisation qui, en préconisant un «retour à la terre», souhaitaient prévenir la crise économique et l'exode rural des «Canadiens français» vers les États-Unis.

Comme en témoignent les projets décrits dans les pages qui suivent, le développement industriel de ce territoire diffère selon les deux régions qui le composent.

Bénéficiant d'un vaste bassin de conifères et de feuillus, le Témiscamingue offre l'image d'un pays à la texture boisée. Ses ressources ligneuses ajoutées à son réseau hydrographique étendu l'amèneront à devenir, dès la fin du XIX[e] siècle, le siège d'opérations forestières concentrées sur le flottage du bois.

C'est à partir des années 30 que l'Abitibi a connu les marques de l'industrialisation. Elles s'identifient à la couleur et à la composition du minerai d'or et de cuivre qu'on y a découvert...

1. MISE EN VALEUR

1.1 Le poste d'Opémican

Situé en bordure du lac Témiscamingue, le poste d'Opémican possède les caractéristiques d'un complexe forestier associé au flottage du bois. Cette opération qui a débuté dans les années 1880 sous l'initiative d'un entrepreneur de l'Outaouais, Alexandre Lumsden, a pris du volume au début du XX[e] siècle lorsque la «Upper Ottawa Improvement Company» en assumait la charge. Avant la construction d'un réseau routier et du chemin de fer, Opémican servait de relais pour les voyageurs; ensuite il a été utilisé comme dépôt et abri pour une cinquantaine de travailleurs affectés à diverses activités relatives au flottage du bois, l'entretien du terrain et des installations. Celles-ci comportaient des logements et bâtiments de service, des entrepôts, ateliers de fabrication ou de transformation, un moulin à scie, un édifice administratif de même que de l'outillage et du matériel mobilier.

Classé par le ministère des Affaires culturelles depuis 1982, le site d'Opémican compte, pour sa mise en valeur, sur la collaboration d'un comité conjoint formé par la Chambre de commerce, la ville de Témiscamingue et la municipalité de Létang. Ces organismes projettent la restauration de quelques structures en vue de les utiliser comme centre d'accueil et d'interprétation[61].

1.2 Le remorqueur T.E. Draper

La croissance du village d'Angliers, principal terminus du Canadien Pacifique au Témiscamingue entre 1920 et 1930, est reliée également aux opérations de flottage du bois. Situé à la tête de la rivière des Quinze, il est devenu le principal point d'un réseau de circulation des billots depuis l'Outaouais supérieur jusqu'aux lacs Simard et des Quinze. Cette opération a été organisée par les companies Riordon Pulp and Paper et C.I.P. qui utilisaient des embarcations assez puissantes, respectivement des alligators et ensuite des remorqueurs. Un de ceux-ci, le T.E. Draper, en activité depuis 1929 jusqu'à 1950, est représentatif de l'évolution du transport des billots de bois, de la technologie impliquée, des conditions de vie et de travail des employés qui le manoeuvraient. C'est dans ce contexte qu'il a été reconnu bien culturel en 1979 par le Gouvernement du Québec. Il est devenu propriété de la municipalité d'Angliers qui en effectue fort bien l'interprétation[62].

Maisons en bois rond du village minier de Bourlamaque. **Plus d'une trentaine de maisons font partie du site historique, classé bien culturel en 1978. Un programme particulier du ministère des Affaires culturelles permet aux propriétaires d'y vivre commodément tout en respectant les caractères propres des immeubles. Une maison-témoin, ouverte au public, rappelle la vie des mineurs des années 1930. (Commission des biens culturels)**

Le site forestier et la cale-sèche ne bénéficient pas encore d'un concept de mise en valeur précis. Plusieurs étapes de la recherche restent à franchir: approfondir les aspects des structures architecturales et de l'outillage, reconstituer les procédés et la technologie à l'aide de témoignages oraux et les archives des compagnies gestionnaires de ces lieux, choisir une thématique particulière à ce site, etc.

Compte tenu de l'importance de l'industrie du flottage du bois pour la région du Témiscamingue, il faut investir dans l'étude des différents métiers impliqués dans ces opérations, des modes de vie des habitants de ces villes de compagnie et même des répercussions de l'exploitation forestière sur le milieu ambiant. Ces activités pourraient certainement bénéficier d'un apport substantiel de la population et des organismes locaux.

1.3 Le village minier de Bourlamaque

La création du village minier de Bourlamaque en Abitibi, au début des années 30, résulte de l'entreprise américaine Lamaque Gold Mines qui devient le principal moteur de son évolution. Elle voit à la construction et à l'entretien des maisons louées aux employés de la mine et à l'organisation des services publics: magasin général, bureau de poste, école, dispensaire médical, banque, centre de loisir, etc. Malgré les activités intensives qui ont marqué Bourlamaque dès ses origines, la municipalité évolue moins rapidement que sa voisine Val-d'Or, surtout à cause de la dépendance à laquelle elle a été soumise par la compagnie. Par suite de pressions provenant des autorités locales, ces deux villes seront fusionnées à la fin des années 50.

Présentant toutes les caractéristiques d'un «boom town» et, par conséquent, représentatif du développement de l'industrie minière au Québec, le quartier ancien de Bourlamaque a été classé à titre de site historique par le ministère des Affaires culturelles en 1979. Un programme de mise en valeur a été initié depuis, comptant sur une collaboration de cet organisme avec l'administration municipale. Il vise à la conservation des édifices compris à l'intérieur du site historique sous forme de subventions accordées aux propriétaires soucieux d'en entreprendre la restauration. Une des résidences est transformée en centre d'interprétation dont un des thèmes principaux traite du vécu minier en Abitibi[63].

1.4 Le Musée des mines de Malartic

Ce genre d'activités est également présent au Musée des mines de Malartic. Créé en 1972 par un groupe de mineurs bénévoles, il se charge d'acquérir et de présenter diverses pièces d'équipement et des outils relatifs à l'industrie métallurgique. L'aspect animation fait intervenir un élément de simulation: le public complète sa visite par une descente dans une mine souterraine[64].

Région 09
Côte-Nord

Située entre Tadoussac et Blanc-Sablon en direction ouest-est, et de l'Île d'Anticosti aux villes de Gagnon et Shefferville en direction sud-nord, la région 09 accuse un fort potentiel de vestiges industriels. Selon l'historien Pierre Frenette, ce potentiel est effectivement remarquable d'une part à cause de la grande variété des ressources qui y ont été exploitées depuis 1840 surtout dans les secteurs de l'agriculture, du bois, des pêcheries, de l'hydro-électricité et des mines. D'autre part, les conditions d'éloignement particulières à ce milieu ont nécessité des investissements industriels et urbains: de grands ensembles usiniers, en plus de se distinguer sur le plan technologique, constituent des modèles exemplaires de planification urbaine[65].

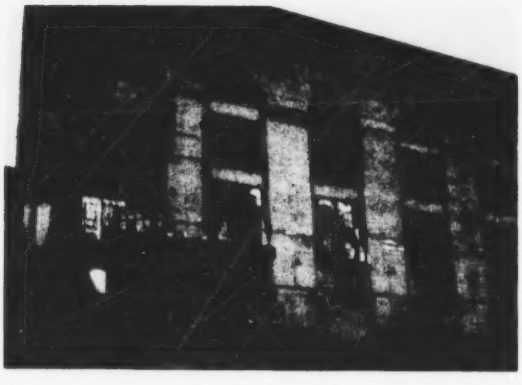

Centrale électrique Outardes 1 **(1928), Côte-Nord. La conception des centrales hydro-électriques du Québec illustre de façon originale les emprunts aux styles et au vocabulaire des grandes périodes classiques de l'architecture. (Ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de la Côte-Nord)**

Nous nous référons par exemple aux villes qui ont été implantées entre 1908 et 1972 par des compagnies papetières ainsi Clarke City, Franquelin, Forestville, Baie-Comeau et minières, Shefferville, Sept-Îles, Gagnon, Fermont, dont les activités se sont déroulées respectivement entre les années 1865 et 1983.

En ce qui a trait à l'industrie du sciage, on trouve des moulins représentatifs entre autres à Tadoussac, Bergeronnes, Sault-au-Cochon, aux Escoumins et à Rivière-Pentecôte, dont les activités se sont échelonnées entre 1838 et 1898. Il reste peu de traces au sol de ces emplacements mais persistent d'abondantes ressources documentaires. Pour le moment, seul le moulin de Rivière-Pentecôte a pu bénéficier d'une étude historique. Enfin des centrales et barrages hydro-électriques — Bersimis, Manic-Outardes — y sont installés depuis le début du siècle.

1. RECHERCHE

Des professeurs d'histoire régionale employés dans des institutions d'enseignement collégial à Sept-Îles et à Hauterive entretiennent une collaboration avec l'Institut québécois de recherche sur la culture dans le but d'établir des instruments de recherche et de vulgarisation. Ceci alors que diverses sociétés d'histoire, notamment à Baie-Comeau, Sept-Îles, Forestville et Havre-Saint-Pierre, sont engagées dans la cueillette de documents dont une grande partie concerne le patrimoine industriel. Ce sujet sera vraisemblablement privilégié dans la publication qu'elles ont récemment élaborée.

2. MISE EN VALEUR

Le Musée de Baie-Comeau s'occupe de la conservation de la collection d'outils forestiers qui lui a été remise par la compagnie Québec North Shore. Par ailleurs le milieu local et régional démontre un intérêt dans la protection du site de Clarke City où des usines de pâtes et papiers ont connu une époque d'activités intenses entre 1900 et 1967. Parmi les vestiges qui en résultent se trouvent un barrage, des résidences d'ouvriers et d'autres immeubles.

***Moulin à scie à Rivière-Pentecôte*, Côte-Nord. Au début du siècle, une importante activité forestière s'est déployée tout au long de la côte, entre Tadoussac et Port-Cartier. Les rares témoins matériels de cette époque devraient recevoir une attention particulière pour la conservation. (Ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de la Côte-Nord)**

Implication des intervenants dans chaque région du Québec

QUE le ministre des Affaires culturelles donne le mandat et les crédits minimes nécessaires aux Directions régionales de son ministère, de mettre sur pied (ou d'appuyer concrètement s'il existe déjà) dans chaque région un groupe de travail particulier rassemblant entre autres intervenants volontaires, un ou des représentants des milieux culturels (Conseil de la culture, Société d'histoire, etc.), des milieux universitaires (départements, laboratoires, etc.) et des administrations régionales afin de participer à la réalisation des objectifs suivants:

— tracer le portrait précis de l'histoire industrielle de la région;

— identifier les potentialités de conservation et de mise en valeur de l'héritage industriel;

— débattre et aider à déterminer les choix et les moyens de conservation des éléments importants et significatifs du patrimoine industriel;

— servir d'interlocuteur pour sensibiliser les milieux de l'industrie et le grand public à la conservation de ce patrimoine.

Au terme de l'analyse de la situation de notre patrimoine industriel, une évidence apparaît: la prise en charge des valeurs culturelles de cet héritage n'incombe pas qu'à l'État. Les personnes juridiques que sont les corporations, les sociétés et les coopératives de production, si elles jouent déjà un rôle économique que tous reconnaissent, n'en sont pas moins des membres sociaux et culturels de première importance.

Plusieurs d'entre elles ont compris l'envergure de la place qu'elles occupent et ne se perçoivent plus comme de simples «donneurs d'ouvrage» mais comme des partenaires importants dans la définition du milieu culturel au sens large.

Certaines entreprises manifestent des préoccupations très louables à l'égard de leur héritage particulier et s'engagent résolument dans sa mise en valeur: citons à titre d'exemple quelques grandes compagnies telles Alcan, Bell, Hydro-Québec, Gulf, Bombardier, WLW. Mais la liste n'est pas longue et les entreprises de petite et moyenne taille n'ont pas toujours les moyens de se consacrer à cette mission socioculturelle. Les unes commes les autres ne possèdent pas toujours les ressources voulues pour baliser et guider leur action en ce domaine, si bien qu'il a semblé intéressant à la Commission de leur proposer un instrument, un guide pratique servant de référence. Chacun est bien conscient que des adaptations particulières peuvent s'imposer. L'exercice qu'il importe de faire consiste à préciser comment les objectifs de conservation et de mise en valeur peuvent être atteints.

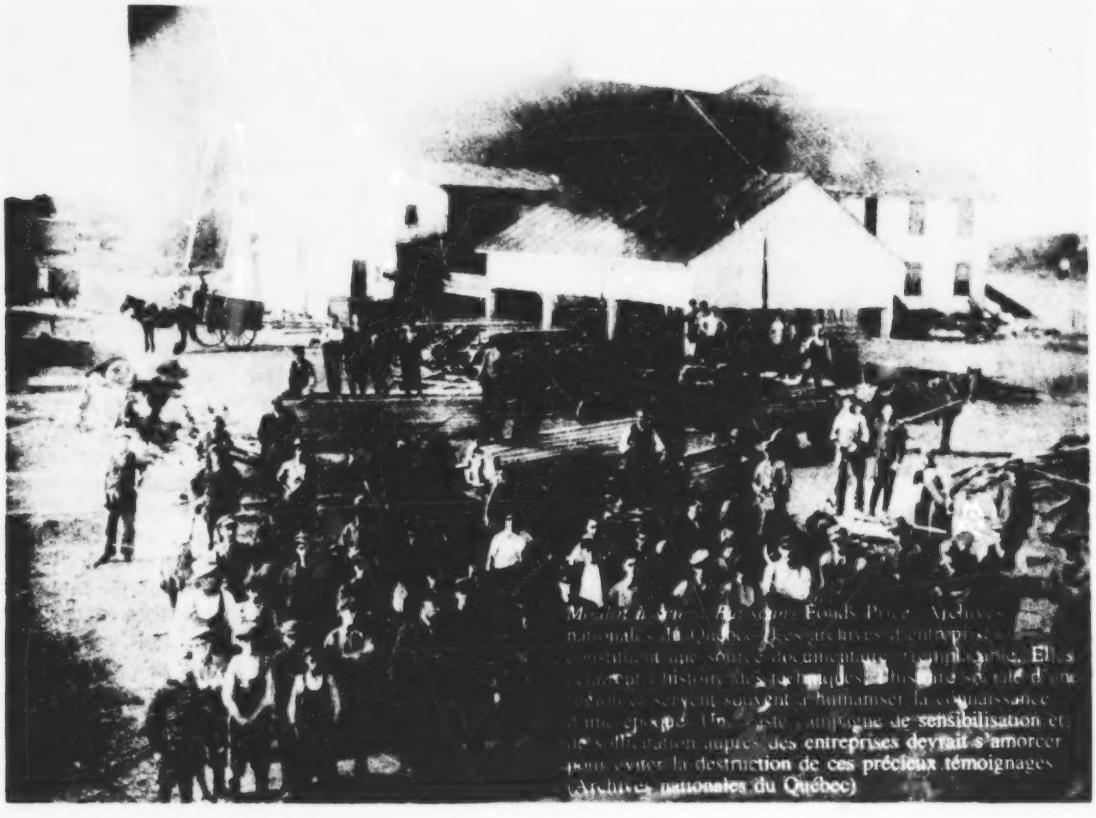

Musée de [illegible] Fonds Price. Archives nationales du Québec. Les archives d'entreprises constituent une source documentaire exceptionnelle. Elles retracent l'histoire des techniques, du monde social et [illegible] et servent souvent à humaniser la connaissance d'une époque. Un geste empreint de sensibilisation et de sollicitation auprès des entreprises devrait s'amorcer pour éviter la destruction de ces précieux témoignages (Archives nationales du Québec)

4. Nouvelles perspectives dans le processus de conservation et de mise en valeur

1. Propositions d'une ligne de conduite d'entreprise à l'égard du patrimoine industriel

Toute entreprise qu'elle soit industrielle ou commerciale, qu'elle existe depuis cinq, cinquante ou cent ans, possède une personnalité sociale et à ce titre, a contribué à construire l'édifice de la société dans laquelle elle évolue. Ses activités et son rôle importent donc à l'histoire et à la compréhension de la collectivité. Détentrice de biens matériels, de savoirs et de moyens de production, elle possède à cet égard une responsabilité secondaire non directement liée aux fins économiques mais associée aux objectifs du groupe social. Lorsqu'il est clair que la collectivité considère comme significatif de son évolution la conservation de certains éléments de l'activité industrielle, la responsabilité de l'entreprise est mise en cause.

Elle détient donc une valeur patrimoniale constituée par ses archives documentaires, ses biens meubles et immeubles, son outillage, la mémoire et les savoirs techniques de ses employés. Par obligation, surtout pour des raisons de rentabilité, elle n'est pas naturellement portée à conserver les parties de son héritage lorsqu'elles encombrent son inventaire, son espace ou pèsent sur ses coûts de production.

Toutefois, il serait important d'adopter une attitude positive à l'égard des biens culturels potentiels et de promouvoir un comportement basé sur la conservation préventive, la réutilisation ou le recyclage, voire la cession de biens à des organismes eux-mêmes voués à la mise en valeur. L'objectif de cette proposition d'action est de présenter deux options aux entreprises intéressées à conserver leur patrimoine en leur permettant de contribuer au progrès culturel: la responsabilité interne ou la cession à autrui.

Voyons comment l'une et l'autre pourraient fonctionner.

1.1 Les archives des entreprises

Essentiellement les archives d'entreprises comprennent tous les types de documents écrits ou imprimés, graphiques, cartographiques, photographiques, audio-visuels et sonores liés à sa vie et à son fonctionnement. Le premier engagement attendu, si elle en a les moyens, est de conserver en son sein cette documentation variée. Dans ce cas, elle peut demander l'aide technique des bureaux régionaux des Archives nationales du Québec qui la conseilleront au besoin sur les modes de conservation, les techniques de classification et d'archivage.

Des archivistes professionnels et des historiens oeuvrent également partout au Québec à l'intérieur de sociétés historiques régionales ou locales et leur concours se révèle aussi précieux que facile à obtenir.

Dans l'éventualité où une compagnie ne peut assurer dans ses propres locaux la conservation de ses archives, la cession à un organisme reconnu constitue la solution la plus valable. Que ce soit sous forme de don, de legs ou de dépôt, les centres régionaux des Archives nationales, les services d'archives universitaires ou municipaux et les dépôts d'archives agréés accueilleront avec grand intérêt les fonds d'archives industrielles ou commerciales susceptibles d'éclairer l'histoire économique et sociale. Nous invoquons ici l'exemple de la compagnie Price qui a remis tout récemment l'ensemble de ses fonds aux Archives nationales du Québec.

1.2 La mémoire et les savoirs techniques

Dans la vie de toute entreprise quel que soit son âge, il s'est trouvé des employés ou des ouvriers de la première heure, voire même plusieurs générations de travailleurs d'une même famille qui l'ont accompagnée dans ses progrès. Assez souvent aussi, on peut y trouver nombre d'ouvriers particulièrement ingénieux et entreprenants qui ont contribué de façon certaine à adapter, modifier, inventer des équipements, de l'outillage ou des procédés. Ces apports ne sont pas toujours consignés et conséquemment peuvent être perdus. Il en va de même des savoirs techniques concernant des modes d'opération et de fabrication révolus ou en cours qu'il importe de décrire et d'ajouter à notre bagage commun de connaissances technologiques.

Lorsque de telles ressources humaines sont disponibles, elles méritent d'être consignées ou enregistrées (par écrit ou sur bandes magnétiques).

Ces grandes compagnies dotées d'un journal interne effectuent déjà, d'une façon non systématique cependant, cette collecte de témoignages et de vécus, mais il faudrait pouvoir aider les petites et moyennes entreprises à sauvegarder ce patrimoine technique.

À cet effet les intéressés peuvent s'adresser, d'une part, à l'Institut québécois de recherche sur la culture qui a mis sur pied le programme «Mémoire d'une vie» voué à la récolte des témoignages oraux. D'autres part une collaboration serait aussi souhaitable avec certaines universités — par exemple Sherbrooke, McGill à Montréal, Laval à Québec — qui possèdent des laboratoires d'histoire industrielle et artisanale susceptibles d'offrir l'encadrement technique nécessaire.

1.3 L'outillage et l'équipement

Quels que soient les secteurs de production en cause, une véritable révolution technologique les touche tous depuis quelques années et il est à prévoir un renouvellement accéléré des appareils, des machines-outils et de l'équipement de production en général dans un avenir proche.

Les traditions de conservation en ce domaine sont très récentes voire inexistantes au Québec et il faut s'assurer la collaboration des milieux industriels pour éviter la perte de précieux témoins pour l'histoire des sciences et des techniques. Heureusement un réseau minimum d'institutions commence à voir le jour: musées des mines, de la foresterie, de l'électricité, des transports, et enfin une Maison des sciences et des techniques capable d'ici peu d'offrir une expertise opportune.

La ligne de conduite attendue d'une entreprise, petite, moyenne ou grande serait celle-ci: d'abord dresser une liste descriptive de l'outillage et des équipements anciens détenus ou utilisés, communiquer cette liste à l'institution de conservation la plus proche en signalant les prévisions d'abandon ou de remplacement, et la prévenir au moment de se départir d'une machine ou d'un équipement afin d'étudier l'opportunité d'une conservation[1].

En fait, trop de spécimens extrêmement intéressants, non seulement pour le patrimoine du Québec mais pour le patrimoine technologique nord-américain, ont été détruits dans la passé (machine à vapeur, turbine, machine à papier, presse d'imprimerie, etc.) souvent pour la seule contrepartie de la valeur au poids. À ce sujet il serait intéressant d'explorer une solution de conservation: cession, don, archivage, maquette, afin que soit reconnue et maintenue la valeur de ces équipements.

La conservation urgente des artefacts (machines, équipement, objets techniques)

QUE le ministre des Affaires culturelles mandate le service du patrimoine afin de constituer au plus tôt un comité-conseil dont la tâche serait d'aviser tout requérant public et privé quant à l'intérêt et aux façons de conserver des artefacts-témoins des réalisations techniques et industrielles du Québec; ce comité devrait travailler en étroite collaboration avec les représentants du réseau des musées scientifiques, de la Maison des sciences et des techniques, des groupes régionaux, des membres des associations professionnelles des sciences et du génie technique, et enfin en association avec l'Inventaire des réalisations techniques canadiennes (Parcs Canada).

1.4 Immeubles, ouvrages, bâtiments d'exploitation

La conservation des éléments immobiliers (structures, ouvrages de génie, bâtiments, aménagements physiques, etc.) pose des questions fort complexes. Effectivement elle est susceptible de varier suivant la nature des entreprises, le nombre de sites exploités et leur capacité d'évoluer à l'intérieur de leur emplacement original. Chacune d'elles pourrait se reconnaître et adopter la démarche qui lui convient si elle juge bon d'appliquer «mutatis mutandis» les principes énoncés dans ce qui suit[2].

2. Gestion et conservation: une approche modulée

2.1 L'inventaire

Un instrument de travail fondamental, l'inventaire, permet aux administrateurs une gestion éclairée de leur entreprise. Il importe de connaître les caractères, la nature et les valeurs potentielles de chacun des bâtiments qu'elle possède.

Il va sans dire que nombre de compagnies détiennent des registres de leurs biens. Toutefois, comme nous l'avons mentionné antérieurement,

ceux-ci ont été établis en fonction des objectifs de rentabilité qu'elles s'étaient fixées; ils ont peu tenu compte de l'intérêt que pouvait offrir à la collectivité tout ensemble usinier particulièrement aux points de vue de son architecture, de son usage et des témoignages d'ordre historique et social qui y sont associés.

Depuis peu, quelques sociétés d'État ont procédé à la confection de listes ou répertoires de leurs biens immobiliers, précisément en tenant compte des éléments décrits plus haut: le Canadien National a dressé l'inventaire des gares et chemin de fer, l'Hydro-Québec a effectué l'analyse détaillée de ses centrales en Mauricie.

Cet effort mérite d'être suivi: il peut offrir des exemples de procédures autant pour les grandes que pour les petites et moyennes entreprises. Par ailleurs celles qui voudraient s'engager dans cette opération peuvent aussi recevoir une aide technique (méthodologie, fiches, expertises) auprès des bureaux régionaux du ministère des Affaires culturelles, avoir accès aux données du macro-inventaire couvrant l'ensemble du Québec, voire même selon les cas, bénéficier d'aide financière appréciable via des programmes régionaux de connaissance du patrimoine.

***Entrepôt Buchanan*, rue Duke, à Montréal. Construit entre 1844 et 1847, cet imposant immeuble témoigne de l'activité commerciale et maritime du port de Montréal. Protégé par la Loi sur les biens culturels depuis 1979, il a été restauré et recyclé avantageusement par la Cie Électronique Maritime Atlas. (Commission des biens culturels)**

2.2 Immeubles d'intérêt exceptionnel

Une entreprise peut détenir un immeuble ou un aménagement qui dans l'ensemble ou dans certaines de ses parties composantes offre un intérêt remarquable, peut-être même exceptionnel. Ces structures pourraient d'une part recevoir un statut particulier au sein de la société, statut qui viserait à faire respecter le plus longtemps possible l'intégrité architecturale et l'originalité dont ils témoignent.

Il lui est également possible de demander le classement ou la reconnaissance d'un bien en vertu de la Loi sur les biens culturels. Contrairement à une opinion répandue, ce statut légal ne représente ni une expropriation ni un frein aveugle de l'évolution: le ministère des Affaires culturelles applique cette loi avec souplesse et intelligence, il offre au propriétaire corporatif la possibilité de fixer à l'avance les règles de transformation harmonieuse du bâti dans le respect des objectifs et des fonctions de production de l'entreprise. Il peut également contribuer financièrement aux travaux de conservation et de mise en valeur des bâtiments protégés.

Des protocoles d'entente ont ainsi été élaborés ces dernières années avec de nombreuses compagnies propriétaires et/ou opératrices de biens culturels classés, la compagnie Domtar, Centrale SPC, Alcan, Upper Canada Improvement, Électronique Maritime Atlas et d'autres encore.

2.3 Entretien et réparation d'immeuble

Lorsqu'une ancienne usine a une valeur patrimoniale, les travaux d'entretien ou de modernisation auxquels elle risque d'être soumise doivent prendre en compte ses caractéristiques particulières. Sans éloigner cet objectif privilégié qu'est la rentabilité de l'entreprise, des solutions heureuses peuvent se présenter dans les moyens à mettre en oeuvre — choix du design et des matériaux — pour rencontrer un second objectif: celui de la conservation. À titre d'exemple nous citons deux compagnies montréalaises, Johnson et Johnson et Tabac MacDonald, qui ont rénové dernièrement leur siège social avec un respect minimal des caractères architecturaux des édifices. La compagnie Molson a fait récemment des efforts considérables pour bien intégrer une nouvelle construction à son usine de la rue Notre-Dame.

2.4 Immeubles désaffectés

Inévitablement, une entreprise progressive doit affronter tôt ou tard des choix cruciaux qui impliquent la désaffectation, l'abandon voire la démolition d'immeubles ou d'aménagements rendus désuets ou non rentables.

Contrairement aux usages antérieurs, il serait souhaitable que l'évaluation qui précède ces choix prenne désormais en compte l'intérêt patrimonial et les possibilités de conservation — rénovation ou recyclage — de ces immeubles.

L'importance d'un inventaire descriptif prend ici tout son sens. S'il s'agit d'un bien significatif, il peut être opportun d'explorer soigneusement toutes les possibilités d'utilisation en recourant au besoin à des partenaires déjà engagés dans la conservation. S'il s'agit d'un bien d'intérêt mitigé et que la décision d'abandonner ou de démolir s'impose, il est une mesure minimale qui peut s'appliquer, celle de la confection d'un dossier d'archives: relevés photographiques, plans, témoignages, documents, etc.

Finalement, si le cas s'y prête, on peut envisager l'aliénation du bien en faveur d'un autre propriétaire: en général les architectures industrielles (entrepôts, usines, hangars) offrent des possibilités de recyclage et de réutilisation maintenant démontrées. Leur solidité, leur localisation, leur structure leur confèrent des qualités techniques et une valeur d'usage dont on ne peut se priver. Il serait donc souhaitable que ce processus de réutilisation soit amorcé à chaque fois que l'occasion se présente, ce qui poserait un frein au gaspillage d'énergies. La section qui suit aborde précisément ce sujet du recyclage des édifices industriels et commerciaux.

Une nouvelle attitude

En résumé, ce projet de ligne de conduite des entreprises propose aux industriels et aux citoyens corporatifs d'adopter à leur tour des préoccupations de conservation de leur propre héritage. Autrefois limitée aux oeuvres d'art et à l'architecture monumentale, la notion de monument historique s'est enrichie des biens culturels les plus divers témoignant de l'activité humaine dans sa totalité, incluant donc les lieux de travail et de production de toutes les époques.

Démolition de l'usine **Penman à Saint-Hyacinthe en août 1984. Occupant une place importante au coeur de la ville et malgré un potentiel élevé de recyclage, l'usine est tombée sous le pic des démolisseurs. (Collection Hélène Deslauriers)**

Tout en maintenant les critères et les facteurs d'ordre économique qui les gouvernent, les milieux industriels sont plus que jamais conviés à jouer un rôle social plus grand dans la conservation et la mise en valeur de leur patrimoine très particulier.

Diffusion d'une ligne de conduite des entreprises

QUE le ministre des Affaires culturelles diffuse et fasse connaître le plus largement possible dans les milieux industriels du Québec les principes et les lignes de conduite visant à orienter les entreprises dans la conservation et la mise en valeur des composantes significatives du patrimoine industriel qu'elles détiennent ou ont genere; qu'il fasse aussi connaître les services auxquels elles peuvent avoir recours, les possibilités et les avantages fiscaux, économiques et sociaux existants.

---

3. La réutilisation des bâtiments industriels et commerciaux

La conservation et la mise en valeur du patrimoine industriel peuvent emprunter plusieurs formes, soit la préservation à des fins muséologiques soit la réutilisation à des fins industrielles modernes soit enfin la reconversion à des

fonctions nouvelles. Nous avons surtout traité de la première forme de mise en valeur, mais nous ne pouvons négliger d'évoquer les deux autres façons de sauvegarder un héritage architectural extrêmement valable qui représente au surplus un précieux témoignage d'histoire sociale.

3.1 Promouvoir la continuité

Vingt ans de stratégies économiques et urbanistiques nouvelles ont conduit les villes industrielles à séparer les lieux de travail de l'habitat urbain, à créer les parcs industriels et à se remodeler. Autrefois intégrés au tissu urbain, l'usine, l'entrepôt, les grands commerces ont déserté les limites du cadastre étroit pour s'étaler dans les secteurs périphériques et les banlieues: le phénomène a été largement critiqué et analysé car il n'offrait pas que des avantages. Et il n'est pas du tout certain que ces parcs industriels cesseront prochainement de proliférer[3].

N'eut-été de la crise de l'énergie, puis du contexte économique de la dernière décennie, les avantages de la reconversion et de la réutilisation des bâtiments existants ne seraient peut-être pas apparus si évidents dans un système plus habitué à raser et à reconstruire qu'à conserver et à réaménager. Comme en font foi quelques études récentes, le retour en ville est plus qu'amorcé et ce mouvement se consolide de jour en jour[4].

Précisément l'une des fonctions de la ville consiste à offrir aussi un milieu de travail aux citoyens. Les nouveaux circuits économiques et les nouveautés technologiques ont amené, ces dernières années, un redéploiement de l'activité industrielle et ouvert de nouvelles possibilités de survie pour des zones et des quartiers qu'on croyait abandonnés: les secteurs portuaires, ceux des anciennes manufactures, les axes commerciaux, les quartiers financiers établis près des artères vitales d'autres époques, et ainsi de suite.

Dans un effort véritable pour réinventer la ville, les autorités gouvernementales ont mis à l'essai puis développé en programmes incitatifs le mouvement de revitalisation des centres-villes (Revi-centre, SODIM) et la rénovation des quartiers anciens. Des groupes de pression et des associations de commerce emboîtent le pas et unissent leurs efforts pour ramener des entreprises, des ateliers et des emplois diversifiés dans ces édifices laissés vacants par les avatars du progrès. Citons en exemple l'initiative du Bureau de commerce de Montréal qui sous le nom de «Montréal Encore» a lancé récemment une campagne pour rénover les vieux édifices commerciaux[5]. La Communauté urbaine de Montréal fait également de louables efforts pour préserver un stock imposant d'édifices commerciaux et industriels qui constituent l'une de ses grandes ressources originales, sinon même l'une des concentrations exceptionnelles en Amérique du Nord[6].

On souhaiterait que cette sensibilité et cet intérêt se développent tout autant dans d'autres villes soit de la couronne montréalaise — Saint-Hyacinthe, Saint-Jérôme, Saint-Jean, etc. — soit en Estrie ou en Mauricie, et d'ailleurs. Deux moyens peuvent favoriser une telle attitude: un programme cohérent d'incitatifs fiscaux intégrant les contributions ou dégrèvement de tous les paliers de gouvernement et une diffusion très large des expériences vécues et des réalisations récentes.

L'une et l'autre approche se complètent: les chefs d'industrie et les entrepreneurs auraient intérêt à connaître les avantages réels de la réhabilitation d'immeubles, notamment ceux qui leur sont offerts par le biais de contributions et/ou de déductions. De fait, les subventions directes à pourcentage fixe, le crédit d'impôt, l'étalement de la plus-value foncière constituent des mesures faisant contrepoids aux efforts engagés dans des constructions neuves et permettant de réorienter les investissements vers le coeur de la ville.

***L'usine des Tabacs MacDonald*, à Montréal. Effort remarquable d'une compagnie pour conserver et mettre en valeur son propre héritage architectural. (Promicim)**

3.2 Le recyclage des architectures industrielles

Enfin comme dernière solution de conservation d'un patrimoine architectural très particulier, le recyclage à d'autres fins, pour d'autres fonctions représente un choix fort justifiable sur le plan économique d'abord, sur le plan social ensuite.

Au premier rang des qualités notables de l'architecture industrielle, il faut souligner la solidité des structures: conçus le plus souvent par des ingénieurs, destinés à supporter des poids considérables et à résister aux effets de sol, ces immeubles forment ce que les gens de métier appellent de «bons bâtiments». Si on ajoute à cela qu'ils offrent plus souvent qu'autrement de vastes surfaces, des accès larges et une fenestration généreuse, il n'est pas étonnant qu'ils puissent convenir à plusieurs usages contemporains: résidences, espaces à bureaux, salles d'expositions, centres d'accueil.

Les projets bien réussis ne manquent pas: la manufacture Grothé, la brasserie Boswell à Québec, et bientôt l'usine Paton à Sherbrooke. Jusqu'à ce jour, les concepteurs et les promoteurs du recyclage ont manifesté beaucoup de sensibilité à l'égard de la conservation des caractères majeurs et de la grammaire décorative des édifices; il faut s'assurer toutefois qu'en dehors des arrondissements historiques cette attitude se développe tout autant. À cet égard, il conviendrait aussi de diffuser largement l'information et de faire connaître les contraintes et les solutions imaginées par les nouveaux maîtres d'oeuvre[7].

Sur le plan social, les avantages du recyclage sont également fort appréciables: consolidation du tissu urbain, revitalisation de quartier, préservation d'un témoignage historique et architectural, investissement de main-d'oeuvre et économie de matières et d'énergies. Sans oublier bien sûr le maintien et la continuité d'un paysage urbain familier, cette chose presque indéfinissable constituée de repères, de lieux, de visions et d'habitudes visuelles qui définissent l'amour et le goût d'un quartier.

Pour parvenir à confirmer et à ancrer dans nos moeurs le recyclage, il reste plusieurs étapes à franchir, entre autres à lever les contraintes d'un code du bâtiment et les obstacles réglementaires davantage conçus pour les constructions nouvelles que pour celles qui existent déjà.

Il s'agit en somme de reconnaître, dans les faits et dans les politiques officielles des divers paliers de gouvernement, les nombreuses valeurs que possède l'héritage architectural industriel: valeurs d'usage, valeurs de témoignages, valeurs de la qualité de vie. Avant d'entreprendre toute oeuvre de démolition ou de maquillage, il serait souhaitable d'exiger la preuve qu'aucune solution ne peut être envisagée.

Le recyclage des architectures industrielles

QUE le ministre des Affaires culturelles se fasse le promoteur au sein du gouvernement d'une politique générale de réutilisation et/ou de recyclage des architectures industrielles; par exemple, et à l'instar d'autres pays occidentaux, il devrait exister une priorité au recyclage devant la construction nouvelle, et ce dans la plupart des ministères, sociétés ou organismes;

QUE le ministre des Affaires culturelles, en collaboration avec ses collègues du Revenu, des Finances et de l'Industrie et du Commerce, s'attache à établir un régime cohérent d'octrois et d'incitatifs fiscaux qui rendront concurrentiels à la construction neuve la conservation respectueuse et le recyclage des édifices existants, en particulier ceux de la catégorie industrielle et commerciale; et surtout qu'ils fassent en sorte que les subventions publiques aux entreprises privées n'encouragent pas indirectement la destruction de l'héritage industriel significatif;

QUE le ministre des Affaires culturelles s'intéresse de près à la révision du Code du bâtiment afin d'harmoniser et d'adapter les objectifs de sécurité aux contraintes des édifices existants.

---

4. Vers une stratégie de développement du tourisme industriel au Québec

Après avoir ainsi dressé l'état du patrimoine industriel au Québec, on se rend mieux compte de la richesse qu'il représente pour l'histoire technique et culturelle des Québécois mais on découvre les étonnantes possibilités qu'il recèle pour renouveler ce qu'on appelle le «produit touristique» du pays.

Étant donné la jeunesse du concept, il vaut la peine de définir d'abord ce qu'il faut entendre par «tourisme industriel», nous verrons ensuite quels principes d'action il conviendrait d'adopter pour exploiter ce créneau de découverte du territoire.

4.1 Qu'est-ce que le tourisme industriel?

Une étude récente effectuée par le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, *Le Tourisme industriel*, nous en apporte les définitions, les analyses de motivation, les contraintes et les esquisses de potentialités en les regroupant par régions et par thèmes. Selon ses auteurs, le tourisme industriel peut être décrit globalement dans les quatre énoncés suivants:

— C'est profiter d'un voyage pour s'informer sur l'industrie, en visitant pour son plaisir un lieu se rapportant à une industrie quelconque;

— C'est la visite d'installations préindustrielles désaffectées, ou de lieux qui nous rappellent notre passé industriel dans le but de se renseigner sur l'histoire industrielle de la province; mais surtout pour bien percevoir l'évolution des industries québécoises.

— Se rapporte au tourisme industriel tout vestige marquant l'existence dans le passé d'une industrie. Par exemple: usine de pulpe Val-Jalbert, anciens moulins à vent;

— C'est visiter les installations en opération d'une entreprise caractéristique de la vie industrielle québécoise, ou d'une industrie de pointe d'intérêt[8].

Comme on le voit, le visiteur est appelé à comprendre l'histoire industrielle et à lier le passé au présent. Pour le Secrétariat français au Tourisme, le tourisme industriel comprend à la fois la découverte du patrimoine industriel, celle des entreprises en activité, la visite des musées des techniques et du travail et celle des laboratoires de recherche[9]. Il y a donc de part et d'autre un effort d'intégration du passé au présent à l'intérieur du thème qu'est l'activité industrielle.

Cette approche thématique reste l'élément le plus important du concept de tourisme industriel: offrir au touriste une activité caractérisée par l'originalité, le sérieux et le dynamisme. Bien conçu et équilibré, un circuit de découverte sur un thème donné — forestier, hydro-électrique, mines, sidérurgie, agro-alimentaire, pêcheries — pourrait susciter en chaque région du Québec un intérêt accru et sortir l'industrie touristique des produits stéréotypés qu'elle a tendance à accumuler.

Le tourisme est un phénomène complexe qui oblige les promoteurs à innover et à chercher sans cesse les attraits susceptibles de répondre à une foule de clients. Or, toujours selon les auteurs précités, il existe une demande sans cesse croissante pour les activités de découverte des réalités industrielles:

«D'une manière générale, les visites industrielles rejoignent les nouvelles valeurs qui ont cours dans la société; par exemple, la protection du consommateur, l'économie d'énergie et la productivité. Les individus préoccupés par ces questions seront motivés à aller chercher de l'information sur la production des biens et des services qu'ils consomment. Par curiosité, les gens seront intéressés par l'explication des procédés de fabrication des produits que nous consommons tous les jours. Cet intérêt se manifestera plus clairement dans les visites ayant un lien avec le sport ou le travail pratiqué par le touriste, ou lors d'une visite ayant un thème très à la mode»[10].

4.2 Les avantages multiples du tourisme industriel

Outre l'acquisition d'une connaissance plus approfondie de la réalité économique des régions, plusieurs avantages indirects découlent d'une mise en opération des circuits: utilisation optimale des ressources humaines et physiques s'étendant sur quatre saisons, participation des industries locales et implication dans le développement de leur milieu de vie, expression des différences et des particularités des régions, publicité et promotion directe pour les produits et les innovations technologiques. Le rapport mentionné auparavant s'exprime clairement sur ce sujet: le tourisme industriel ne nécessiterait presque pas de nouveaux aménagements, il deviendrait un facteur d'étalement saisonnier très important et contribuerait à redéfinir l'image d'une région ou d'une ville.

Déjà de grandes entreprises comme l'Hydro-Québec contribuent activement par la visite d'installations hydro-électriques — Beauharnois, Manicouagan — à promouvoir l'industrie touristique régionale. Il faudrait analyser les avantages

et les contraintes de ces activités et solliciter s'il y a lieu d'autres entreprises pour constituer des réseaux cohérents.

4.3 Une stratégie de mise en oeuvre

Les auteurs de l'étude précitée identifient plusieurs conditions et contraintes, quelques-unes étant très particulières, qui devraient faire l'objet d'analyses plus poussées et de propositions de solutions. Ne mentionnons que les plus évidentes: la nécessité de regrouper et d'animer les groupes de visiteurs, la participation et l'implantation des entreprises elles-mêmes, les caractères spécifiques des clientèles, le niveau technique des présentations, la sécurité sur les lieux, l'équilibre, la qualité et l'originalité des circuits.

À cela, ajoutons l'intégration des éléments du patrimoine industriel, celle des musées de sciences, technologie et industrie et vraisemblablement l'insertion des laboratoires de recherche — universitaires ou gouvernementaux — de façon à composer un panorama complet d'une activité industrielle le plus souvent enracinée depuis longtemps dans un milieu.

On peut penser spontanément au thème de l'hydro-électricité en Mauricie, mais également à celui de la sidérurgie — en Mauricie et au coeur du Québec — à celui des pêcheries en Gaspésie, à la foresterie au Saguenay — Lac-Saint-Jean, à l'amiante en Estrie, et enfin à l'agro-alimentaire (lait, pomme) dans la vallée du Saint-Laurent. Bien sûr cette liste n'est pas exclusive; ce qu'il faut retenir c'est l'importance d'arrimer ensemble les éléments existants (sites, musées, laboratoires, industries) et ne rien négliger pour rendre opérationnelle une démarche cognitive de qualité qui doit marquer l'image d'une région. Comment y arriver? Un comité d'étude devrait obtenir les moyens de dresser le profil de chaque région suivant les paramètres de la continuité et de la spécificité des activités industrielles, puis, en consultant les intervenants directs, de proposer quelques modèles d'organisation de réseaux: libre ensuite aux municipalités régionales de comtés et aux associations touristiques régionales de négocier localement et d'opérer leurs circuits.

Un ou deux circuits-tests pourraient préalablement voir le jour et faire l'objet d'analyses (sur l'hydro-électricité, sur la foresterie) afin de raffiner les résultats, de consacrer les lacunes et de prévoir des solutions.

Nous croyons qu'il existe derrière les apparences anodines d'une activité touristique un moyen extrêmement puissant de démystifier et d'apprécier à leur mesure les activités technologiques et industrielles des régions et des villes du Québec. Outre le progrès et l'avancement d'une culture technique chez nos propres citoyens, le tourisme industriel porte la promesse d'une meilleure compréhension de nous-mêmes par les étrangers. Nous empruntons une fois de plus les termes des auteurs Boivin, Matthews et Lucas-Girardville qui concluent leur analyse comme suit:

— «Le produit tourisme industriel c'est le résultat d'une approche historique, sociale et économique de l'industrie qui nous permet de la situer dans le contexte socioculturel du Québec. C'est en fait une vision des différents aspects de l'industrie qui nous indiquent sa place dans l'environnement naturel qu'elle occupe, et de quelle façon les hommes et les femmes ont su en tirer parti»[11].

Le tourisme industriel

QUE le ministre des Affaires culturelles s'assure de la collaboration de ses collègues les ministres de la Science et de la Technologie et du Tourisme pour former un comité d'étude conjoint dont le mandat serait de planifier un réseau de tourisme industriel au Québec.

---

5. La mise en valeur du patrimoine industriel comme élément fondamental de la culture technique

À moins de quinze ans du XXI[e] siècle, les citoyens du Québec, comme ceux des grandes nations industrielles, sont conviés à évoluer dans une société dont les technologies ne cessent de s'étendre et de gagner en efficacité, en raffinement, en complexité. Si l'avant-scène est occupée par les secteurs des télécommunications, des biotechnologies, de la robotique qui apparaissaient il y a cent ans comme autant de fictions, il ne faut pas oublier les secteurs du génie civil, de la mécanique, de l'hydraulique et toutes les technologies appliquées à l'industrie dite traditionnelle du

Québec dont la connaissance importe encore quotidiennement à la compréhension de notre environnement économique. Rien ne laisse présumer de plus que la structure industrielle du Québec sera à ce point modifiée à moyen terme au point de marginaliser l'exploitation des eaux, des forêts, du sous-sol, des terres cultivables et toutes les transformations de produits qui en résultent. Il vaut mieux croire en l'évidence suivante: le Québec possède déjà une ossature industrielle fondée depuis longtemps sur ses ressources et ses avantages propres, ossature qui n'a pas cessé d'évoluer et à laquelle s'ajoutent progressivement des secteurs complémentaires ou totalement nouveaux. Il se peut que l'attention du public soit davantage portée sur ces derniers au point de masquer l'importance de l'ossature de base, cela ne vient qu'affirmer l'intérêt considérable du développement des connaissances à son égard. Voilà précisément l'un des objectifs sociaux rattachés à la conservation du patrimoine industriel.

Apprivoiser sciences et techniques

Combien de Québécois sont en mesure de décrire avec exactitude les étapes de fabrication de la fonte et de l'acier, de la pulpe de bois et du papier, de la production de l'électricité et de sa distribution, du traitement d'une simple peau de castor avant son assemblage en manteau? Et pourtant voilà des champs d'application locale centenaire de principes scientifiques, de lois de la physique et de la chimie dont la connaissance devrait faire partie du bagage culturel de tous les citoyens. Permettre au plus grand nombre, aux jeunes surtout, de comprendre les applications concrètes de la science, l'origine et l'évolution des techniques, l'impact de leur maîtrise sur l'économie et la société constitue une mission éducative qui requiert une foule de moyens.

Savoir lire notre propre héritage industriel et technique ne peut que contribuer aussi à incarner dans notre quotidienneté des perceptions plus justes et plus réalistes des éléments fondamentaux du système industrialo-technique qui nous influence continuellement.

L'un des avantages marqués de l'interprétation du patrimoine industriel réside effectivement dans la possibilité d'incarner des notions permanentes, de rendre concrets des concepts et surtout d'illustrer les adaptations, les mutations intervenues dans un lieu précis. Cette potentialité d'identification locale et régionale, à travers les activités industrielles du passé, concourt à fournir aux citoyens un meilleur recul face au présent, une perspective sur les enjeux majeurs de leur avenir économique bref une vision diachronique du fonctionnement du système de production industrielle.

Par rapport aux autres instruments de développement d'une culture technique — enseignement, muséologie scientifique, loisirs scientifiques — la mise en valeur du patrimoine industriel agit comme un témoignage complémentaire à grande valeur humaine. S'il est exact que le monument industriel sert à perpétuer un souvenir qui importe à une collectivité donnée, il est également vrai que ce rappel est en général fortement chargé d'histoire humaine, d'histoires de vie — ouvriers, constructeurs, chefs d'industrie — qui entrent aussi dans le territoire d'une mémoire collective qui se veut la plus fine et la plus juste.

C'est finalement toute la richesse des relations entre ces hommes et les techniques qu'il convient de mettre en valeur par le biais de la conservation du patrimoine industriel. Voilà la signification la plus profonde de cette action.

Pour mener à bien une tâche d'une telle importance, il faut promouvoir la concertation entre plusieurs partenaires tant privés que publics. Deux ministères en particulier auraient avantage à élaborer une stratégie commune et complémentaire: le ministère des Affaires culturelles et celui de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie.

Regroupement des intervenants

QUE le ministre des Affaires culturelles favorise et appuie tangiblement un regroupement volontaire des intervenants — institutions, chercheurs, amateurs, ouvriers, associations professionnelles — intéressés à la conservation, la connaissance et la mise en valeur du patrimoine industriel.

---

5. Conclusion — déclaration de principe

Le patrimoine industriel est un concept essentiellement polyvalent. Il est issu d'une prise de conscience des contemporains devant les multiples vestiges des activités à caractère industriel. Progressivement la population a attaché des valeurs aux vestiges industriels — soient-ils tangibles ou intangibles — rappelant ainsi les activités qui les ont produits et qui les ont générés au cours des siècles, jusqu'au moment présent. L'ensemble de ce patrimoine forme un héritage des générations passées et une dette envers les générations futures. Leur prise en charge appartient évidemment aux générations actuelles.

Il regroupe les éléments suivants:

1. Les vestiges matériels;

— les sources d'énergie, leur utilisation et leur rapport avec les matières premières;

— les voies et les moyens de communication;

— les éléments manufacturiers: machinerie, équipement, outillage, produits;

— les structures architecturales: les ensembles industriels, les lieux et bâtiments de travail, les unités d'habitation et de logement;

2. Les sources documentaires: écrites, visuelles;

3. Les vestiges intangibles: les témoignages fondés sur les rapports entre le milieu industriel et humain: traditions, innovation, savoir technique, conditions de vie, de travail.

Surgie publiquement au cours des années 1970, la préoccupation de la conservation du patrimoine industriel constitue, selon l'opinion de ses adeptes européens et américains, une réponse des pays industrialisés devant la période de transition qu'ils vivent actuellement. Cette dernière comporte des conséquences au niveau des connaissances techniques — changement des processus de production, évolution des métiers — et marque la conjoncture socio-économique: récession et chômage.

Cette prise de conscience conduit à la conviction que l'industrialisation, par le fait qu'elle modifie toutes les activités et les comportements humains, participe à l'histoire de l'ensemble de la société. L'individu se tourne davantage vers les sciences de l'homme à la recherche d'une identité et avec le désir de se perfectionner dans le domaine scientifique. Sa réflexion se répercute également au niveau écologique: il est amené de plus en plus à critiquer les failles de son environnement soit-il naturel, urbain, industriel et à proposer des moyens pour l'améliorer.

Sur le plan méthodologique, les préoccupations alliées au patrimoine industriel notamment en Europe et aux États-Unis, ont favorisé la mise en place d'une infrastructure pluridisciplinaire édifiée surtout à partir des sciences humaines et de l'architecture. À ceci s'ajoute le rôle d'organismes publics et parapublics remarquable particulièrement aux points de vue de la production d'inventaires des ensembles industriels, de leur conservation et mise en valeur et de la diffusion des recherches à leur sujet.

La consultation de neuf semaines que nous avons tenue à travers le Québec nous a permis de dresser un bilan préliminaire sur l'état du patrimoine industriel. Les recherches que nous avons initiées, les conversations que nous avons tenues avec plus d'une centaine d'intervenants et la masse imposante de documents qu'ils nous ont remis nous ont définitivement convaincus de l'existence d'un intérêt croissant en ce domaine. Cet intérêt est présent autant dans les recherches effectuées — en milieu universitaire et dans certaines associations culturelles — que dans les préoccupations associées à la conservation et à la mise en valeur d'édifices ou d'ensembles industriels, de collections d'objets scientifiques et techniques.

Si des préoccupations existent, elles semblent cependant soumises à plusieurs inégalités. Celles-ci se rencontrent premièrement au niveau régional. Sans doute pour des raisons économiques et historiques, le territoire métropolitain rassemble le plus grand nombre d'organismes et d'individus intéressés par cet aspect du patrimoine. Par ailleurs, certaines régions périphériques dont le développement est plus récent, se caractérisent par une attitude positive. On réfère par exemple à celles de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay — Lac-Saint-Jean qui sont animées de projets très dynamiques contrairement à de «vieilles» régions industrielles telles que la Mauricie et l'Outaouais.

Et dans la ville de Québec il nous apparaît étrange que peu d'initiatives soient en route afin de mettre en valeur certaines usines de la Basse-Ville — tanneries, filatures — dont l'architecture présente un intérêt indiscutable.

Également nous avons noté que l'action de la grande majorité des intervenants était encadrée à l'intérieur d'organismes publics, gouvernementaux ou institutionnels. Dans la plupart des cas cette action est forcément assujettie soit à des restrictions diverses — aux points de vue des ressources économiques, humaines, matérielles — ou encore à un dédoublement des efforts lorsqu'il est question d'assurer la marche d'un projet.

Cette incohérence se répète dans quelques organismes privés. Nous nous limitons à l'exemple des musées. Alors que certains démontrent une super-planification (Musée ferroviaire canadien), d'autres sont menacés de disparition, entre autres raisons, à défaut d'espace pour aménager leurs collections (Musée historique de l'électricité). Par ailleurs nous n'avons pu savoir si la thématique du futur Musée national de la civilisation comportera un volet sur l'évolution industrielle du Québec.

Dans les milieux institutionnels — centres de recherche, universités — l'enseignement et la recherche touchant de près ou de loin le patrimoine industriel sont relativement limités et demeurent presque exclusivement l'apanage des sciences humaines.

On semble intéressé davantage à l'histoire économique et sociale, des arts et traditions populaires qu'à celle de l'industrie, des sciences et de la technologie. Lorsqu'un site industriel surgit dans le paysage d'un projet de recherches c'est souvent par hasard. Généralement les chercheurs déplorent le manque de temps pour pouvoir se permettre des préoccupations dans d'autres aspects que ceux de la recherche, que ce soit la protection ou l'utilisation de ces sites.

En ce qui a trait aux archives — Archives nationales du Québec, archives d'institutions — les initiatives particulières visant à la récupération de fonds d'entreprises ou encore à la production de répertoires et d'instruments de recherche sur cet aspect nous sont parues très limitées. Généralement, les chercheurs doivent se replier sur leur intuition et leur audace pour déblayer le sentier des fonds privés ou gouvernementaux.

Par contre les archives de compagnie auxquelles nous avons eu accès nous sont apparues fort nanties, diversifiées et systématiquement organisées. Ce qui nous amène à croire que, si le champ de l'histoire industrielle au Québec est encore en friche, il faut en chercher la cause dans l'accessibilité fort limitée aux sources documentaires appartenant à une grande majorité d'entreprises.

Pour conclure ce panorama sur la situation du patrimoine industriel au Québec, nous avons choisi de présenter de nouvelles perspectives. En pratique elles font état de moyens à mettre en oeuvre pour impliquer les entreprises dans la préservation de leur valeur patrimoniale et pour assurer la reconversion des anciens édifices industriels comme élément cognitif de la réalité économique régionale. Finalement nous constatons que la mise en valeur du patrimoine industriel s'inscrit dans une mission éducative plus large qui concerne le développement de la culture technique chez les citoyens de tous les âges. Les repères du passé peuvent et doivent réellement servir à préparer l'avenir.

Annexe 1

Notes

Introduction

1. Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec 1851-1896*. Montréal, Fides, 1971, p. 277-289.

2. Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise*. Montréal, Boréal Express, 1979, p. 141-142.

CHAPITRE 1

1. Robert A. Buchanan, *Industrial Archaeology in Britain*, Hardmondsworth, Middlesex, Eng., Penguin Books, 1972; John Butt & Ian Donnachie. *Industrial Archaeology in the British Isles*, New York, Barnes & Noble, 1979; Neil Cossons. *The BP Book of Industrial Archaeology*, London, David & Charles, 1975; Kenneth Hudson. *The Archaeology of Industry*, London, The Bodley Head, 1976; Michael Rix. *Industrial Archaeology*, London, The Historical Association, 1967.

2. Maurice Daumas, *L'archéologie industrielle en France*. Paris, Robert Laffont, 1980; *Le règne de la machine. Rencontre avec l'archéologie industrielle*. Bruxelles, 1975; Theodore A. Sande, *Industrial Archaeology. A New Look at the American Heritage*. Battleboro, Vermont, The Stephen Greene Press, 1976.

3. Buchanan, *op. cit.*, p. 48.

4. Daumas, *op. cit.*, p. 430-434.

5. The Third International Conference on the Conservation of Industrial Monuments (TICCIM), *Scandinavian Reports*, Sweden, May-June 1978.

6. Buchanan, *op. cit.*, p. 21.

7. Christian Devilliers, «L'architecture industrielle ou la crise du monument historique», in *Monuments historiques*, 3/77, p. 1-5.

8. International Conference on the Conservation of Industrial Monuments (ICCIH), vol. 1, *Rapports nationaux*, 1978-1981, p. 139-150.

9. Le règne de la machine, *op. cit.*, p. 36-85; Jacques Pinard, «Géographie et archéologie industrielle» in *Milieux*, 3/4, octobre 1980, p. 82-87.

10. Buchanan, *op. cit.*, p. 26-27; Butt, *op. cit.*, p. 4-6; Le règne de la machine, *op. cit.*, p. 14-19; Sande, *op. cit.*, p. 117-119.

11. Robert A. Buchanan, «The Centre for the Study of the History of Technology, Bath University of Technology, England», *Technology and Culture*, 9, July 1968, p. 430-435; ICCIH '81, *op. cit.*, p. 146.

12. TICCIM '78, *op. cit.*, p. 13-16, p. 158; à ce sujet voir le numéro spécial de la revue *Monuments historiques*, 3/77, sur l'architecture industrielle; voir aussi Lise Grenier et Hans Wieser-Benedetti, *Les châteaux de l'industrie*. Paris, ministère de l'Environnement, Direction de l'architecture, 1979, p. 12-33.

13. TICCIM '78, *op. cit.*, p. 93-96.

14. ICCIH '81, *op. cit.*, p. 101-112.

15. Buchanan, Industrial Archaeology... *op. cit.*, p. 54; Sande, *op. cit.*, p. 118-119.

16. ICCIH '81, *op. cit.*

17. Buchanan, Industrial Archaeology... *op. cit.*, p. 52-54; Neil Cossons & Kenneth Hudson (ed.), *Industrial Archaeologists' Guide 1971-73*. Newton Abbot, Devon, David & Charles Publishers, 1971.

18. TICCIM '78, *op. cit.*; ICCIH '81, *op. cit.*, p. 51-56; 151-162; 163-175.

19. Devilliers, *op. cit.*

20. François Arnaud et Xavier Fabre, *Réutiliser le patrimoine architectural*. Paris, Éditions de la Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites, 1978, p. 42-49.

21. ICCIH '81, *op. cit.*, p. 69-80; p. 139-150; pour les fins de cette étude, on ne considère pas les théâtres comme partie du patrimoine industriel mais nous les rangeons dans le patrimoine architectural.

22. ICCIH '8, *op. cit.*, p. 27-34; 113-120; Sande, *op. cit.*, ICCIH '81, *op. cit.*, pp. 151-162; pp. 163-175.

23. Marc Guillaume, *La politique du patrimoine*. Paris, Éditions Galilée, 1980, p. 176-178.

CHAPITRE 2

1. Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise*. Montréal, Boréal Express, 1979, p. 138-140.

2. Franklin F. Mendels, «Proto-industrialization: The First Phase of the Industrialization Process», *The Journal of Economic History*, XXXII, 1, mars 1972, p. 241-261.

3. Louis Bergeron, *Inertie et révolutions 1730-1840*. Paris, Armand Colin, 1978, p. 6.

4. Linteau, *op. cit.*, p. 153-154.

5. Raoul Blanchard, *Le Cananda français*. Montréal, Librairie Arthème Fayard, 1960, p. 126.

6. W. Gillies Ross, *Three Eastern Townships Mining Villages since 1863: Albert Mines, Capelton and Eustis, Quebec*. Lennoxville, Qué., Department of Geography, Bishop's University, 1980.

7. André Lepage, *Le Banc de Paspébiac, site commercial et industriel*. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1980.

8. Jules Bélanger et al., *Histoire de la Gaspésie*. Montréal, Boréal Express/Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, p. 419-427.

9. Linteau, *op. cit.*, p. 360.

10. Clarence Hogue, André Bolduc, Daniel Larouche, *Québec, un siècle d'électricité*. Montréal, Libre Expression, 1979, p. 63-77; 131-169; 239-253.

11. Les Productions Abitibi-Témiscamingue, *La Faille de Cadillac*. Document inédit, 1981.

12. Linteau, *op. cit.*, p. 153-154.

13. *Ibid*, p. 421-422.

14. Blanchard, *op. cit.*, p. 198-199.

15. Linteau, *op. cit.*, p. 167-175.

16. Normand Séguin, *La conquête du sol au XIX^e siècle*. Sillery, Boréal Express, 1977.

17. Linteau, *op. cit.*, p. 421-422.

18. Fernand Harvey, *Révolution industrielle et travailleurs*. Montréal, Boréal Express, 1978, p. 115-126.

19. Linteau, *op. cit.*, p. 469-481.

20. Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), *Répertoire des produits fabriqués au Québec*. 1983.

CHAPITRE 3

1. Fernand Harvey, «Pour une prise de conscience du patrimoine industriel», *Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois*. 10, 2, (été 1984), p. 37-47; voir aussi «La culture industrielle mise à distance», *Le Devoir*, 12 mars 1982, p. 16.

2. Andrée Ruel et Barbara S. de Friedberg, *Les gares et les chemins de fer au Québec. Analyse typologique et sélection*. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1982; Henri-Paul Thibault, *Rapport préliminaire sur les ponts couverts du Québec*. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1981.

3. Entrevue avec Claire Mousseau, 1983-02-10.

4. Entrevue avec Gilles Héon, 1983-03-23.

5. Entrevue avec Jacques Renaud, 1983-11-02.

6. Parcs Canada, *Politique de Parcs Canada*. 1979, p. 28.

7. Entrevue avec Hélène Espesset, 1983-03-02; entrevue avec John Willis, 1983-05-28.

8. Normand Cazelais, «La compétition pour les berges et la polyvalence des équipements et propriétés d'Hydro-Québec», *Eau du Québec*, 15, 3, août 1982, p. 265-271.

9. Entrevue avec Jean-Marie Chauret et Jacques Lecours, 1983-09-23.

10. Entrevue avec Raymond Lemay, 1983-09-23.

11. Entrevue avec Fernand Harvey, 1983-03-28.

12. Entrevue avec Yvan Fortier, 1983-04-05.

13. Entrevue avec Gérald Arbour, 1983-03-31.

14. Jean-Marie Pelletier, «La petite histoire de l'électricité dans le Bas-Saint-Laurent», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, III, 2, novembre 1976, p. 3-10; «Les communications dans le Bas-Saint-Laurent», N° spécial de la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, IV, 3-4, septembre 1977; Fernand Harvey «La vieille tannerie de Luceville. Un témoin des débuts de la mécanisation ouvrière», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, VI, 1, janvier-avril 1979, p. 39-47; entrevue avec Antonio Le Chasseur, 1983-04-06.

15. Chantal Soucy et Jean-Pierre Roy, «Le Banc de Paspébiac», *Histoire, patrimoine et développement régional* Paspébiac, Centre de documentation et d'interprétation sur les pêches de Paspébiac, 1983, p. 35-36.

16. «La vieille pulperie de Chicoutimi», *Saguenayensia*, 2, 3-4, mai-août 1980; Gaston Gagnon, *La pulperie de Chicoutimi en évolution 1896-1982*. Chicoutimi, 1983.

17. Entrevue avec Andrée Duguay, Léandre Morin et Richard Cook, 1983-02-28.

18. Entrevue avec Roland Bélanger, 1983-02-26.

19. Entrevue avec Marc Vallière, 1983-03-29; Guy Dinel (comp), *État général des fonds et collections d'archives privés conservés à la Division des archives de l'Université Laval*. Québec, Bibliothèque de l'Université Laval, 1977.

20. Entrevue avec Ginette Noël et André Laflamme, 1983-03-24.

21. Entrevue avec Jean Gosselin, 1983-09-02.

22. Affaires urbaines Canada, *Le Vieux-Port de Québec, plan directeur d'aménagement*. 1979.

23. Parcs Canada, *Les travailleurs de l'Arsenal de Québec 1879-1964*. Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services, 1980; entrevue avec Jacqueline Bélanger, 1983-04-15.

24. Entrevue avec Robert Caron, 1983-04-15.

25. Entrevue avec Alain Saint-Amant, 1983-04-09.

26. Entrevue avec Suzette Allard-Grondin, 1983-04-06.

27. Louise Trottier, *Les Forges. Historiographie des forges du Saint-Maurice*. Montréal, Boréal Express, 1980.

28. Louise Trottier, *Évaluation du potentiel historique des fours à charbon de bois des Grandes-Piles en relation avec quelques sites sidérurgiques de la Mauricie*. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1983.

29. Entrevue avec René Hardy et Normand Séguin, 1983-02-02.

30. Jean-François Larose, Pierre Sénécal et al., *Mauricie. Étude du potentiel de polyvalence des propriétés riveraines d'Hydro-Québec*. Montréal, Direction environnement, Hydro-Québec, 1982.

31. Parcs Canada, *Les Forges du Saint-Maurice, parc historique national. Plan directeur*. Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services, 1981. Entrevue avec André Bérubé, Michel Barry et Charles Méthé, 1983-03-02.

32. Entrevue avec Jean-Pierre Kesterman et Peter Southam, 1983-02-22.

33. Entrevue avec Andrée Chartrand-Turgeon, 1983-02-21.

34. Entrevue avec Benoît Lapierre et Richard Racine, 1983-02-22.

35. Entrevue avec Marielle Laforce et Pierre Jean, 1983-02-22.

36. Entrevue avec Claudette Gravel, 1983-04-06.

37. Entrevue avec Johanne Burgess, Paul-André Linteau et Jean-Claude Robert, 1983-03-30.

38. Entrevue avec Marc Choko, 1983-05-28.

39. Entrevue avec Brian Young et Robert Sweeny, 1983-03-09. Robert Sweeny, *Guide pour l'étude d'entreprises montréalaises et leurs archives avant 1947*. Montréal, Groupe de recherche sur l'histoire des milieux d'affaires de Montréal, 1977.

40. Entrevue avec Jacques Rouillard, 1983-03-31. Michèle Gélinas et al., «Répertoire numérique du fonds d'archives de la C.S.N.», *Bulletin du Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois*, 7, 2-3, octobre 1981, p. 89-99; Jacques Rouillard, «La récupération des archives syndicales au Québec», *Archivaria*, 7, hiver 1978, p. 125-130; Peter Southam, «État de la recherche sur les archives syndicales au Québec», *Bulletin du Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois*, 3, 2, juin-juillet

1976, p. 40-44; *Bulletin du Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois*, 10, 2, été 1984, N° 29.

41. *Montreal Cast Iron Architecture/Architecture en fonte à Montréal*. An exhibition in Concordia University, 31 mai-12 juin 1979.

42. Entrevue avec Sam Allison et Tom Wylie, 1983-03-31.

43. Communauté urbaine de Montréal. Service de la planification du territoire. *Architecture industrielle. Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal*. Montréal, Service de planification du territoire, 1982.

44. Entrevue avec René Veillette, 1983-03-30.

45. Entrevue avec Stephanie Sykes, 1983-09-23.

46. Entrevue avec Pierre Ouellet, 1983-03-18.

47. *Notes concernant le Programme de coopération industrielle de la ville de Montréal (PROCIM)*. Montréal, Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM), août 1982.

48. Entrevue avec Pierre Larivière et Diane Payette, 1983-02-08; Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve, *Le centre de développement industriel et urbain*. Montréal, 1982.

49. Entrevue avec René Binet et Bertheline Méthot, 1983-03-30.

50. Entrevue avec Pierre Brouillard, 1983-03-18; Société d'archéologie et de numismatique de Montréal. Comité d'études et de recherches. *Le Centre d'interprétation de l'histoire de Montréal. Programme préliminaire*. Montréal, mars 1981.

51. Entrevue avec David Monaghan, 1983-04-12; Canadian Railway Museum. Planning Committee, *The Next Spike. A plan of Action*. (s.l.), 1982; Musée ferroviaire canadien. Comité de travail, *En voiture. Étude conceptuelle pour l'expansion du Musée ferroviaire canadien*. (s.l.), juin 1979.

52. Entrevue avec François Beaudet, 1983-03-10.

53. Entevue avec Huguette Guilhaumon et Richard Grenier, 1983-03-07; entrevue avec Monique Boileau, 1983-03-09, Comité de travail sur les musées scientifiques; *Maison des sciences et des techniques*, Québec, ministère de la Science et de la Technologie, 1983.

54. Parcs Canada, *Canal Lachine — plan directeur*. Ottawa ministère des Approvisionnements et Services, 1979.

55. Entrevue avec Mark London, 1983-02-10; Phyllis Lambert, «Héritage Montréal. Une vision urbaine et contemporaine», *Continuité*, 19, printemps 1983, p. 5.

56. Entrevue avec Pierre Dumas, 1983-03-11.

57. Entrevue avec Pierre-Louis Lapointe, 1983-04-06; Philip Gabriel et al., *Le patrimoine architectural du Pontiac*. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1981.

58. Entrevue avec Pierre Nadon, 1983-09-26 et David-Thierry Ruddell, 1983-10-07.

59. *La Revue de la Gatineau*, 4 août 1982, p. 19.

60. Entrevue avec Luce Vermette, 1983-03-29; *L'Écho de la Lièvre*, 1983-03-09.

61. Georges-Pierre Léonidoff, *Le complexe forestier d'Opémican au Témiscamingue*. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1982.

62. Entrevue avec Claire Mousseau, 1983-05-28.

63. Carl Denis et al., *Dans c'temps-là, Bourlamaque*, (s.l.), Production Vivant, (s.d.).

64. Entrevue avec Yvon Forgues, 1983-04-07.

65. Entrevue avec Fernand Lévesque, 1983-04-07; entrevue avec Pierre Frenette, 1983-10-19.

CHAPITRE 4

1. Le critère d'ancienneté est évidemment relatif et détermine aussi celui de rareté: une existence de plus ou moins 50 ans serait un indice important pour s'interroger sur un bien.

2. Nous nous inspirons du document de travail suivant: Pierre Dumas, *Les aménagements hydro-électriques québécois. Documents divers présentés au ministère des Affaires culturelles du Québec*. Juin 1979, surtout le chapitre 6: Vers une politique de conservation.

3. Denis Vaugeois (éd.), *Les défis de l'aménagement*. Québec, Assemblée nationale du Québec, 1982.

4. «Le retour à la ville, une nouvelle attitude», *Continuité*, 22, hiver 1984, p. 8-24.

5. Jean-Pierre Langlois, «Le Bureau de commerce de Montréal lance une campagne pour rénover les vieux édifices commerciaux», *Le Devoir*, 6 juillet 1984, p. 11.

6. Communauté urbaine de Montréal. Service de la planification du territoire. *Architecture industrielle. Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal*. Montréal, Service de la planification du territoire, 1982.

7. Cécile Grenier, «L'architecture industrielle sort de l'ombre», *La Presse*, 11 février 1984, p. 61.

8. Martine Boivin, Louise Matthews, Jean-Marie Lucas-Girardville, *Le Tourisme industriel*. Québec, Direction générale du tourisme, ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, 1982, p. 5.

9. Jean-Pierre Perrin, «Le Tourisme industriel est lancé en France», *Le Soleil*, 26 mai 1984, p. C-10.

10. Boivin, Matthews, *op. cit.*.

11. *Ibid*, p. 21.

Annexe 2

Bibliographie

Affaires urbaines canada. *Le Vieux-Port de Québec, plan directeur d'aménagement.* 1979.

«L'architecture industrielle», *Monuments historiques,* 3, 1977.

ARNAUD, François et Xavier, Fabre. *Réutiliser le patrimoine architectural,* Paris, Éditions de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 1978.

Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve. *Évolution de l'architecture industrielle. Un quartier-type: Hochelaga-Maisonneuve,* Montréal, 1982.

Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve. *Histoire de notre quartier,* s.l., s. éd., 1979-1980.

Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve. *Le Centre de développement industriel et urbain,* Montréal, 1982.

Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve. *L'histoire du logement ouvrier à Hochelaga-Maisonneuve,* Montréal, 1980.

Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve. *L'industrialisation à Hochelaga-Maisonneuve 1900-1930,* Montréal, 1980.

AUBIN, Paul. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada 1966-1975,* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1979.

BAILLARGEON, Denise. «Guide des sources disponibles en histoire des travailleurs québécois aux Archives publiques du Canada (1980)», *Bulletin du Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois,* 7, 2-3, octobre 1981, p. 7-59.

BEATTIE, Judith et al. (éds). *Annuaire des dépôts d'archives canadiens,* publié par le Bureau canadien des archivistes, Association des archivistes du Québec, (s.d.).

BEAUREGARD, Daniel et GENDRON, Mario. «Un travailleur de chez Payne Cigars nous raconte», *La revue d'histoire du Comté de Shefford,* 2, 1, 1981, p. 9-14.

BÉLANGER, Jules et al. *Histoire de la Gaspésie,* Montréal, Boréal Express et Institut québécois de recherche sur la culture, 1982.

BERGERON, Louis. *Inertie et révolutions 1730-1840.* Paris, Armand Colin, 1978. (Histoire économique et sociale du monde, Tome 3).

BÉRUBÉ, André. *L'évolution des techniques sidérurgiques aux Forges du Saint-Maurice, 1: La préparation des matières premières,* Québec, Parcs Canada, 1978. Travail inédit N° 305.

BINETTE, René et Réjean Charbonneau. «Les quartiers populaires: une lutte engagée», *Continuité,* N° 19, printemps 1983, p. 18-19.

BLANCHARD, Raoul. *Le Canada français,* Montréal, Librairie Arthème Fayard, 1960.

BOIVIN, Matthews, et al. *Le Tourisme industriel,* Québec, Direction générale du tourisme, ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, 1982.

BRACEGIRDLE, Brian. *The Archaeology of the Industrial Revolution,* Rutherford, Fairleigh Dickinson University Press, 1974.

BRELOT, Claude-Isabelle et Jean-Luc Mayrand. *L'industrie en sabots. La taillanderie de Nans-sous-Ste-Anne (Doubs). Les conquêtes d'une fermeatelier aux XIX^e^ et XX^e^ siècles,* Paris, Éditions Garnier Frères, 1982.

BUCHANAN, Robert Angus. *History and Industrial Civilisation,* London, MacMillan, 1979.

BUCHANAN, Robert Angus. *Industrial Archaelogy in Britain,* Hardmondsworth, Midlesex, England, Penguin Books, 1972, Reprint 1974, 1977.

BUCHANAN, Robert Angus. «The Centre for the Study of the History of Technology, Bath University of Technology, England», *Technology and Culture,* 9, July 1968, p. 430-435.

BUTT, John and Ian Donnachie. *Industrial Archaelogy in the British Isles,* New York, Barnes and Noble, 1979.

Canadian Railway Museum. Planning Committee. *The Next Spike. A Plan of Action,* (s.l.), 1982.

CAZELAIS, Normand. «La compétition pour les berges et la polyvalence des équipements et propriétés d'Hydro-Québec», *Eau du Québec,* Montréal, 15, 3, août 1982, p. 265-271.

Centre de recherches industrielles du Québec (CRIQ). *Répertoire des produits fabriqués au Québec,* 1983.

Communauté urbaine de Montréal. Service de la planification du territoire, *Architecture industrielle. Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal,* Montréal, Service de la planification du territoire, 1982.

Conseil de la culture de l'Estrie. *Programme de développement culturel 1983-85 adopté lors du Sommet culturel régional tenu à Sherbrooke le 23 octobre 1982,* 45 p.

COSSONS, Neil and Kenneth Hudson (ed.). *Industrial Archaelogists' Guide 1971-1973,* Newton Abbot, David & Charles, 1971.

COSSONS, Neil. *The BP Book of Industrial Archaeology,* London, David & Charles, 1975.

DAUMAS, Maurice. *L'archéologie industrielle en France,* Paris, Robert Laffont, 1980.

DENIS, Carl et al. *Dans c'temps-là, Bourlamaque,* s.l., Production Vivant, s.d.

DESROSIERS, Guy et Claude Watters. *Visite dans le centre-sud,* Montréal, La maison du Fier Monde, 1982, (Publication N° 3).

DEVILLIERS, Christian, «Que faut-il faire des bâtiments industriels?», *Milieux,* 2, juin, 1980.

DINEL, Guy (comp). *État général des fonds et collections d'archives privés conservés à la Division des archives de l'Université Laval,* Québec, bibliothèque de l'Université Laval, 1977.

Documents essentiels dans l'industrie, Ottawa, Information Canada, 2e édition, 1983.

DOYLE-FRENIÈRE, Murielle. *État sommaire des archives de la ville de Québec,* Québec, s. éd., 1977 (Publication N° 3, Les archives de la ville de Québec).

DUHAMEL, Alain. «La révolution industrielle un patrimoine à découvrir», *Habitat,* 26, 3, 1983, p. 25-30.

DUHAMEL, Alain. «Le sort du patrimoine «hydro-québécois» inquiète», *Le Devoir,* 24 janvier 1983, p. 2.

DUHAMEL, Alain. «Les «cathédrales» hydro-électriques de la Mauricie», *Le Devoir,* 31 janvier 1983, p. 9.

DUMAS, Pierre. *Les aménagements hydro-électriques québécois. Documents divers présentés au ministère des Affaires culturelles du Québec,* juin 1979.

«Émergence de l'archéologie industrielle», *Continuité,* 19, printemps 1983, p. 9-22.

FRENETTE, Pierre. *Notes inédites sur l'histoire industrielle de la Côte-Nord,* 1982.

GABRIEL, Philip et al. *Le patrimoine architectural du Pontiac*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1981 (cahiers du patrimoine, N° 14).

GAGNON, Gaston, *Aspects historiques de Chicoutimi 1676-1925*, Chicoutimi, Société d'expansion économique du Saguenay, 1981.

GAGNON, Gaston. «L'architecture industrielle réhabilitée; la pulperie de Chicoutimi», *Continuité*, N° 19, printemps 1983, p. 14-17, Québec.

GAGNON, Gaston. *La pulperie de Chicoutimi en évolution 1896-1982*, Chicoutimi, 1983.

GÉLINAS, Michèle et al. «Répertoire numérique du Fonds d'archives de la C.S.N.», *Bulletin du Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois*, 7, 2-3, octobre 1981, p. 89-99.

GOHEL, Louis-Michel. «L'architecture industrielle: genèse et modèles», *Monuments historiques*, 121, (juin-juillet 1982), p. 51-56.

GOSSELIN, Jean. *Cheminots qui êtes-vous?* Charny, Québec, l'auteur, 1979.

GOSSELIN, Jean. *Portraits de cheminots*, Charny, Québec, les Éditions Mikados Enr., 1983.

GOSSELIN, Jean. «Les gares d'Antan», *La Seigneurie de Lauzon. Bulletin de la Société d'histoire régionale de Lévis*, 5, avril 1981, p. 6-16.

GRENIER, Cécile. «L'architecture industrielle sort de l'ombre», *La Presse*, 11 février 1984, p. 61.

GRENIER, Lise et Hans Wieser-Benedetti. *Les Châteaux de l'industrie*, Paris, ministère de l'Environnement et du Cadre de vie, Direction de l'architecture, 1979.

GUILLAUME, Marc. *La politique du patrimoine*, Paris, éditions Galilée, 1980.

GUNAR, Daniel et al. «Les fonds d'archives en relations du travail conservés à la Division des archives de l'Université Laval», *Bulletin du Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois*, 7, 2-3, octobre 1981, p. 61-88.

HAMELIN, Jean et Yves Roby. *Histoire économique du Québec 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971.

HARDY, René et al. *La Mauricie et les Bois-Francs. Inventaire bibliographique 1760-1975*, Montréal, Boréal Express, 1977, 389 p.

HARDY, René et Normand Séguin. *Forêt et société en Mauricie*, Montréal, Boréal Express et Musée national de l'Homme, 1984.

HARVEY, Fernand. «La culture industrielle mise à distance», *Le Devoir*, 12 mars 1982, p. 16.

HARVEY, Fernand. «La vieille tannerie de Luceville. Un témoin des débuts de la mécanisation ouvrière», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, VI, 1, janvier-avril, 1979, p. 39-47.

HARVEY, Fernand. «Pour une prise de conscience du patrimoine industriel», article inédit, mai 1983.

HARVEY, Fernand. *Révolution industrielle et travailleurs. Une enquête sur les rapports entre le capital et le travail au Québec à la fin du XIX^e siècle*, Montréal, Boréal Express, 1978.

HOGUE, Clarence, André Bolduc et Daniel Larouche. *Québec un siècle d'électricité*, Montréal, Libre Expression, 1979.

HUDSON, Kenneth. *A Guide to the Industrial Archaeology of Europe*, Bath, England, Adams & Dart, 1971.

HUDSON, Kenneth. *A Pocket Book for Industrial Archaeologists*, London, John Baker, 1976.

HUDSON, Kenneth. *The Archaeology of Industry*, London, The Bedley Head, 1976.

KOCH, Jean E. *Industrial Archaeology: An Introductory Bibliography*, Monticello, illustr., University of Illinois Commerce Library, 1979.

LANGLOIS, Jean-Pierre. «Le Bureau de commerce de Montréal lance une campagne pour rénover les vieux édifices commerciaux», *Le Devoir*, 6 juillet 1984, p. 11.

L'Écho de la Lièvre, 9 mars 1983.

LAMBERT, Phyllis. «Héritage Montréal. Une vision urbaine et contemporaine», *Continuité*, 19, printemps 1983, p. 5.

LAROSE, Jean-François et al. *Mauricie. Étude du potentiel de polyvalence des propriétés riveraines d'Hydro-Québec*, Montréal, Direction environnement, 1982.

La Revue de la Gatineau, 4 août 1982, p. 19.

«La vieille pulperie de Chicoutimi», *Saguenayensia*, 22, 3-4, mai-août, 1980.

LEONIDOFF, Georges-Pierre. *Le complexe forestier d'Opémican au Témiscamingue*, Québec, Université Laval (CELAT), 1979.

LEPAGE, André. *Le Banc de Paspébiac, site commercial et industriel*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1980.

Le Pont'âge. Société québécoise des ponts couverts Inc., II, 2, hiver 1983.

Le règne de la machine. Rencontre avec l'archéologie industrielle, Catalogue de l'exposition organisée par la Société nationale de Crédit à l'industrie et le Crédit communal de Belgique, Bruxelles, 1975.

«Le retour à la ville, une nouvelle attitude», *Continuité*, 22, hiver 1984, p. 8-24.

«Les communications dans le Bas-Saint-Laurent», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, IV, 3-4, septembre 1977.

Les musées du Québec, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1981.

Les Productions Abitibi-Témiscamingue. *La Faille de Cadillac*, document inédit, 1981.

Les Productions Abitibi-Témiscamingue. *Village minier de Bourlamaque, interprétation historique. Rapport de recherche présenté à la Corporation du village minier Bourlamaque*, Rouyn, 1981.

LINTEAU, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert. *Histoire du Québec contemporain de la Confédération à la crise*, Montréal, Boréal Express, 1979.

Maison des sciences et des techniques, Québec, ministère de la Science et de la Technologie, 1983.

MENDELS, Franklin. «Proto-industrialization: the Frist Phase of the Industrialization Process», *Journal of Economic history*, mars 1972, p. 241-261.

Mise en valeur du village minier Bourlamaque, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1979 (document inédit).

MONS, Dominique. «Les cités minières: caractéristiques et évolution», *Monuments historiques*, 121, juin-juillet, 1982, p. 70-78.

Montreal Cast Iron Architecture/Architecture en fonte à Montréal, An Exhibition in Concordia University, 31 mai-12 juin 1979.

MOUSSETTE, Marcel. *L'histoire écologique des forges du Saint-Maurice*, Québec, Parcs Canada, 1978, travail inédit N° 33.

MOUSSETTE, Marcel. *La mine et les forges de Grondin*, travail inédit, Service des lieux historiques, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 1972.

Musée ferroviaire canadien. Comité de travail. *En voiture. Étude conceptuelle pour l'expansion du Musée ferroviaire canadien*, (s.l.), juin 1979.

Notes concernant le Programme de coopération industrielle de la ville de Montréal (PROCIM), Montréal, Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM), août 1982.

Parcs Canada. *Canal Lachine — plan directeur*, Ottwa, ministère des Approvisionnements et Services, 1979.

Parcs Canada. *Les forges du Saint-Maurice. Parc historique national. Plan directeur*, Ottwa, ministère des Approvisionnements et Services, 1981.

Parcs Canada. *Les travailleurs de l'Arsenal de Québec 1879-1964*, Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services, 1980.

Parcs Canada. *Orientation thématique Les canaux historiques du Québec*, document inédit, section de la planification, juillet 1981.

Parcs Canada. *Plan du réseau des parcs historiques nationaux: étape 3. Mise en oeuvre*, février 1981.

Parcs Canada. *Politique de Parcs Canada*, Ottawa, 1979.

Parcs Canada. *Thèmes et objectifs. Les canaux du Saint-Laurent*, document inédit, septembre 1981.

PELLETIER, Jean-Marie et al. «La petite histoire de l'électricité dans le Bas-Saint-Laurent. Le résultat d'une volonté de concession», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, III, 2, novembre 1976, p. 3-10.

PERRIN, Jean-Pierre. «Le Tourisme industriel est lancé en France», *Le Soleil*, 26 mai 1984, p. C-10.

PINARD, Jacques. «Géographie et archéologie industrielle», *Milieux, 3/4, octobre 1980, p. 82-87.*

Programme-souvenir, Musée ferroviaire canadien, Delson et Saint-Constant, Québec, (s.d.).

Québec, ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. *Inventaire des ressources naturelles et industrielles*, s.l., 1937-1942.

Rapport final du groupe de travail sur les musées scientifiques, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1980.

Répertoire industriel du Québec (fabricants), Oakville, Ontario, Scott's Industrial Directories, 11th ed., 1982-1983.

RIX, Michael. *Industrial Archaeology*, London, The Historical Association, 1967.

ROSS, W. Gillies. *Three Eastern Townships Mining Villages since 1863: Albert Mines, Capelton and Eustis, Québec*, Lennoxville, Department of Geography, Bishop's University, 1980.

Revue d'histoire de comté de Shefford, 1, 2, (1981).

ROUILLARD, Jacques. «Implantation et expansion de l'Union internationale des travailleurs de la chaussure au Québec de 1900 à 1940», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 36, 1, juin 1982, p. 75-105.

ROUILLARD, Jacques. «La récupération des archives syndicales au Québec», *Archivaria*, 7, hiver 1978, p. 125-130.

RUEL, Andrée et Barbara Salomon de Friedberg. *Les gares de chemins de fer au Québec. Analyse typologique et sélection*, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 1982.

SANDE, Theodore Anton. *Industrial Archaeology. A New Look at the American Heritage*, Battleboro, Vermont, The Stephen Greene Press, 1976.

SEGUIN, Normand. *La conquête du sol au XIX^e siècle*, Sillery, Boréal Express, 1977.

Société d'archéologie et de numismatique de Montréal. Comité d'études et de recherches. *Le Centre d'interprétation de l'histoire de Montréal. Programme préliminaire*, Montréal, mars 1981.

SOUCY, Chantal et Jean-Louis Roy. *Le Banc de Paspébiac, histoire, patrimoine et développement régional*, Paspébiac, Centre de documentation et d'interprétation sur les pêches de Paspébiac, 1983.

SOUTHAM, Peter. «État de la recherche sur les archives syndicales au Québec», *Bulletin du Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois*, 3, 2, juin-juillet 1976, p. 40-44.

SWEENY, Robert et al. *Guide pour l'étude d'entreprises montréalaises avant 1947*, Groupe de recherche sur l'histoire des milieux d'affaires de Montréal, 1977.

The Fourth International Conference on the Conservation of the Industrial Heritage / Quatrième conférence internationale pour l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel. *Rapports nationaux 1978-1981*, Le Creusot-Montceau-les-Mines, septembre-octobre 1981.

«The Industrial Heritage in Scandinavia», *The Third International Conference on the Conservation of Industrial Monuments*, Scandinavian Reports, Sweden, May-June, 1978.

THIBAULT, Henri-Paul. *Rapport préliminaire sur les ponts couverts du Québec*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1981.

TRINDER, Barrie. *The making of the Industrial Landscape*, London, J.M. Dent and Sons Ltd, 1982.

TROTTIER, Louise. *Évaluation du potentiel historique des fours à charbon de bois des Grandes-Piles en relation avec quelques sites sidérurgiques de la Mauricie*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1983.

TROTTIER, Louise. *Les forges. Historiographie des forges du Saint-Maurice*, Montréal, Boréal Express, 1980.

«Un écomusée pour la vallée de la Rouge», *L'Écho de la Lièvre*, 9 mars 1983, p. 28.

VAUGEOIS, Denis (éd.). *Les défis de l'aménagement*, Québec, Assemblée nationale du Québec, 1982.

WILLIS, John. *The Lachine Canal, 1840-1900: Preliminary Report*, Québec, Parcs Canada, 1983 (manuscrit inédit).

Annexe 3

Liste des intervenants

Suzette Allard-Grondin, Musée minéralogique et minier de la région de l'amiante, Thetford Mines

Sam Allison, professeur, South Shore Protestant Regional School Board, St-Lambert, Montréal

Gérald Arbour, Société québécoise des ponts couverts, Longueuil

François Beaudet, directeur, Musée historique de l'électricité, Longueuil

Jacqueline Bélanger, Centre d'interprétation du Vieux-Port, Parcs Canada, Québec

Roland Bélanger, archiviste, Société historique du Saguenay, Chicoutimi

Jean Bélisle, professeur, Université Concordia, Montréal

André Bérubé, Section recherche historique et archéologique, Parcs Canada, Québec

René Binette, Écomusée la Maison du Fier Monde, Montréal

Pierre Brouillard, Centre d'interprétation de l'histoire de Montréal, Montréal

Johanne Burgess, professeur, Département d'histoire, UQAM, Montréal

Robert Caron, Service d'urbanisme, ville de Québec

Normand Cazelais, Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal

André Chartier, agent culturel, ministère des Affaires culturelles, Rouyn

Andrée Chartrand-Turgeon, coordonnatrice, Centre de recherche des Cantons-de-l'Est, Université Bishop, Lennoxville

Jean-Marie Chauret, Direction architecture, Hydro-Québec, Montréal

Marc Choko, Département du design et de l'environnement, UQAM, Montréal

Jean-Pierre Chrétien, Section recherche historique et archéologique, Parcs Canada, Québec

Richard Cook, biologiste, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Jonquière

Jean-Paul Desjardins, Parcs Canada, Québec

Guy Dinel, archiviste, Université Laval, Québec

Pierre Drouin, président, Association des archéologues du Québec, Québec

Andrée Duguay, historienne, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Jonquière

Alain Duhamel, journaliste, Le Devoir, Montréal

Pierre Dumas, expert-conseil, Laval-sur-le-Lac

Hélène Espesset, Section recherche historique et archéologique, Parcs Canada, Québec

Yvan Fortier, président, Conseil des monuments et sites du Québec, Québec

Pierre Frenette, secrétaire, Société historique de la Côte-Nord, Hauterive

Gaston Gagnon, historien, ville de Chicoutimi

Yvon Gagnon, président, Corporation de la vieille pulperie, Chicoutimi

Louis Garon, archiviste, Archives nationales du Québec, Québec

Michèle Girard, Musée des mines et des arts, Malartic

Jean Gosselin, retraité, Charny

Claudette Gravel, Musée biographique Bombardier, Valcourt.

Richard Grenier, ministère de la Science et de la Technologie, Québec

Huguette Guilhaumon, Comité de travail des musées scientifiques, Montréal

René Hardy, professeur, Département des sciences humaines, Université du Québec à Trois-Rivières

Fernand Harvey, chercheur, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec

Gilles Héon, archiviste, Archives nationales du Québec, Québec

Jean-Pierre Kesterman, professeur, Département d'histoire, Université de Sherbrooke

André Laflamme, archiviste, ville de Québec, Québec

Marielle Laforce, Conseil régional de la culture de l'Estrie, Sherbrooke

André Lajoie, ministère des Affaires culturelles du Québec, Québec

Benoît Lapierre, Société d'histoire du comté de Shefford, Granby

Pierre-Louis Lapointe, ministère des Affaires culturelles, Hull

Pierre Larivière, Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve, Montréal

Jean-François Larose, Direction environnement, Hydro-Québec, Montréal

Antonio Le Chasseur, historien, Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent, Rimouski

Jacques Lecours, Direction architecture, Hydro-Québec, Montréal

Raymond Lemay, archiviste, Hydro-Québec, Montréal

André Lepage, anthropologue, chercheur indépendant, Québec

Fernand Lévesque, agent culturel, ministère des Affaires culturelles, Baie-Comeau

Paul-André Linteau, professeur, Département d'histoire, Université du Québec à Montréal, Montréal

Mark London, Héritage-Montréal, Montréal

Francine Lord, ministère des Affaires culturelles, Hull

Charles Méthé, Division interprétation, Parcs Canada, Québec

Bertheline Méthot, Écomusée la Maison du Fier Monde, Montréal

René Milot, Direction générale des musées, ministère des Affaires culturelles, Québec

David Monaghan, conservateur, Musée ferroviaire canadien, Saint-Constant

Léandre Morin, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Jonquière

Claire Mousseau, ministère des Affaires culturelles, Québec

Marcel Moussette, professeur, Département d'histoire (CELAT), Université Laval, Québec

Pierre Nadon, Compagnie Arkhis, Québec

Jean Naud, Société immobilière Le Vieux-Port de Québec Inc., Québec

Ginette Noël, archiviste de la ville de Québec, Québec

Pierre Ouellet, SIMPA, Montréal

Diane Payette, Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve, Montréal

Richard Racine, Société d'histoire du comté de Shefford, Granby

Jacques Renaud, Centre de gestion des documents, ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Québec

Jean-Claude Robert, Département d'histoire, Université du Québec à Montréal, Montréal

Jacques Rouillard, professeur, Département d'histoire, Université de Montréal, Montréal

David-Thierry Ruddell, Division histoire, Musée national de l'homme, Ottawa

Alain Saint-Amant, président, Univers du Rail Inc., Ancienne-Lorette

Normand Séguin, professeur, Département des sciences humaines, Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières

Barbara S. de Friedberg, ministère des Affaires culturelles, Québec

Roch Samson, Section recherche historique et archéologique, Parcs Canada, Québec

Peter Southam, professeur, Département d'histoire, Université de Sherbrooke, Sherbrooke

Robert Sweeny, historien, Groupe de recherche en histoire des affaires à Montréal, Université McGill, Montréal

Stéphanie Sykes, archives, Bell Canada, Montréal

Marc Vallière, professeur, Département d'histoire, Université Laval, Québec

René Veillette, archives de la ville de Montréal, Montréal

Luce Vermette, recherchiste en culture matérielle, Parcs Canada, Ottawa

John Willis, historien, Section recherche historique et archéologique, Parcs Canada, Québec

Tom Wylie, professeur, South Shore Protestant Regional School Board, Saint-Lambert

Brian Young, professeur, Département d'histoire, Université McGill, Montréal.